

Partie nulle sans point entre Canadiens et les Leafs

(LIRE EN PAGE 23)

Le journal illustré
qui vous renseigne
clairement sur tout

La Patrie

SENATES READING ROOM
20235 31 D 55
OTTAWA, ONT.

77e ANNEE

Pronostics: Nuageux avec averses ou orages
cessant cet après-midi. Temps clair ce soir

MONTREAL, VENDREDI 11 MARS 1955

SIR ALEXANDER FLEMING DÉCÉDÉ

Découvreur de la pénicilline

LONDRES, 11. — (Paf) — Sir Alexander Fleming, âgé de 73 ans, découvreur de la pénicilline, est décédé, aujourd'hui, à sa demeure de Chelsea, en Angleterre, non loin de l'hôpital St. Mary's, là où il avait fait la découverte du remède miraculeux. La mort de l'illustre médecin a été qualifiée de "soudaine".

Sa mort a été attribuée à une crise cardiaque.

Le savant avait abandonné les recherches actives en décembre dernier, laissant son poste de chef à l'Institut de microbiologie de l'hôpital St. Mary's. Il n'en continua pas moins de travailler dans un petit laboratoire qu'il possédait depuis plusieurs années.

Sir Alexander Fleming effectuait des travaux n'ayant aucun rapport avec les germes quand il découvrit la pénicilline et devint aussitôt un bienfaiteur éminent de l'humanité.

Le remède miraculeux fit son apparition en 1928, mais il fallut la

deuxième Grande Guerre pour attirer l'attention mondiale sur son importance.

Sa découverte ne lui profita pas financièrement. Les cadeaux qu'il reçut de ses admirateurs il les fit servir à d'autres travaux.

HONNEURS

Son ardent désir d'être utile à l'humanité, toutefois, l'a rendu célèbre dans le monde entier, et il fut comblé d'honneurs. Durant l'été de 1944, il fut fait chevalier et plus tard, la même année, la médaille John Scott lui fut décernée pour sa remarquable découverte. Lord Halifax, ambassadeur britan-

(Suite à la page 4)



SIR ALEXANDER FLEMING



(Photo Roger Janelle—La Patrie)

La COMMISSION de TRANSPORT et l'EXPOSITION INDUSTRIELLE du PALAIS du COMMERCE. — A l'occasion de la Semaine du Québec, dont la principale manifestation est l'impressionnante exposition industrielle, qui se tient présentement au Palais du Commerce, au moins 600 voyages en autobus ont dû être effectués à l'intention des élèves des maisons d'enseignement de la région métropolitaine, à partir de ces institutions jusqu'au Palais du Commerce. En certains moments, plus de 50 autobus de la Commission de Transport de Montréal ont été affectés simultanément au transport de la jeunesse montréalaise. Ce fut un des plus importants programmes de transport sur nolisement mis sur pied au Canada. On évalue à 80,000 le nombre des écoliers qui ont visité, au Palais du Commerce, cet unique panorama de l'industrie québécoise.

La rivière Ohio continue de monter

(LIRE EN PAGE 5)



(Photo Roger Janelle—La Patrie)

AU CLUB RICHELIEU-MONTREAL. — La campagne de charité du Club Richelieu-Montreal, par la vente du "savon le plus charitable", bat actuellement son plein. A son déjeuner-causerie d'hier midi en l'hôtel Queen, le club a reçu la visite de M. Roland Boisvert, ancien président du Club Richelieu-Mont-Laurier. A l'occasion de cette visite, le colonel Paul Ranger, avocat et président de la campagne de charité "Richelieu", a décerné une décoration aux couleurs du Richelieu à M. Boisvert. On voit ci-haut, de gauche à droite, MM. Raymond Tanguay, président du Club Richelieu-Montreal, Roland Boisvert, le récipiendaire, et le colonel Paul Ranger.

En 1956 il n'y aurait plus qu'un seul mouvement ouvrier canadien

C'est avec joie qu'un groupe de chefs syndicaux ont acclamé hier soir les progrès accomplis en vue de fusionner les deux grandes centrales ouvrières du pays.

Ils ont pris part au dîner de circonstance offert à M. Frank Hall, président du comité des négociateurs des syndicats de cheminots sédentaires qui ont récemment signé une convention collective avec les compagnies de chemins de fer après des négociations et des séances d'arbitrage prolongées.

M. A.-R. Mosher, président du Congrès canadien du Travail, a notamment déclaré: "Avant les premières chutes de neige de l'hiver prochain, nous aurons une seule centrale ouvrière au Canada".

Agé de 74 ans, le président du CCT a déclaré à la presse qu'il

fallait interpréter littéralement sa déclaration. C'est dire que le CCT et le Congrès des Métiers et du Travail seront réunis en une seule centrale à cette date, peut-être même avant cette date.

Il a exprimé l'espoir que d'autres organismes syndicaux, comme la Confédération des travailleurs catholiques du Canada, consentiront à la fusion "au cours de la même année". Aucun représentant de la CTCC n'était présent au dîner, hier soir.

M. Claude Jodoin, président du Congrès des Métiers et du Travail, a rendu hommage aux syndicats de

cheminots qui, selon lui, ont ouvert la voie à l'unité des travailleurs.

MM. Mosher et Jodoin, dont les centrales groupent plus d'un million de travailleurs, ont tous deux fait l'éloge des cheminots dont les 18 syndicats ont étroitement collaboré depuis plusieurs années dans leurs négociations avec le Pacifique Canadien et le Canadien National.

De son côté, M. Hall a fait savoir qu'il entend demeurer dans le mouvement ouvrier et combattre "jusqu'à la fin" afin d'atteindre les objectifs des syndicats.

Le vêtement seul n'est pas une identification

Le juge Maréchal Nantel a renvoyé une plainte de tentative de vol portée contre Marcel Plourde, 27 ans, 2657, rue Jacques-Hertel, parce que le plaignant ne pouvait pas l'identifier autrement que par ses vêtements. La Cour a déclaré qu'une telle identification n'était pas suffisante pour déclarer une personne coupable.

Deuxième journée de la neuvaine à l'Oratoire

Son Exc. Mgr Bruno Desrochers, évêque de Ste-Anne-de-la-Pocatière, célébrera une messe pontificale dans la basilique de l'Oratoire du Mont-Royal, ce soir, à l'issue de l'office de la grande neuvaine à saint Joseph, qui commencera à 8 h. 15.

Il sera ainsi le 2e des treize évêques et archevêques qui ont accepté de participer à la neuvaine ou à la fête du patron de l'Eglise universelle.

Tous ces prélats témoignent ainsi de l'importance qu'ils attachent au jubilé d'or de fondation de l'Oratoire Saint-Joseph par le Frère André et à la déclaration de l'épiscopat du Canada tout entier, qui a proclamé 1955 "l'année de saint Joseph", et qui veut qu'il y ait à travers le pays une grande levée de prières en l'honneur du patron du Canada.

La deuxième journée de la neuvaine s'est ouverte à 9 h. ce matin, par une messe célébrée par le R. P. Lucien Michaud, provincial des Pères du Saint-Esprit. Le R. P. Emile Legault, C.S.C., a prononcé

cours de la journée de demain, Mgr Emilien Frenette, évêque de St-Jérôme, célébrera une pontificale à 9 h. du matin, à l'occasion du pèlerinage des cinq paroisses de sa ville épiscopale, et, à 3 h., après les prières de la neuvaine, en l'honneur de saint Joseph, il donnera le sermon et bénira les malades avec le Saint-Sacrement.

La pontificale du soir sera célébrée par Son Exc. Mgr John R. MacDonald, évêque d'Antigonish, Nouvelle-Ecosse.

Au cours de la journée de demain, les institutions et groupes suivants viendront en pèlerinage à l'Oratoire: l'école St-Thomas-Apôtre, le Scolasticat des Frères de l'Instruction Chrétienne, les employés des Editions Fides, le Couvent des Soeurs Ste-Anne, de Lachine, les Petits Chanteurs à la Croix d'Erable, etc.



Mgr Bruno DESROCHERS

le sermon. Cet après-midi, à 3 h., comme tous les jours de la neuvaine il y aura pèlerinage des malades, avec sermon par M. l'abbé Richard Robert, vicaire à St-Louis-de-France.

La journée du 11 mars est aussi marquée par des pèlerinages paroissiaux et des pèlerinages d'associations et d'institutions.

Mentionnons ceux de la paroisse de Notre-Dame-de-la-Garde, Ville Jacques-Cartier, des Filles d'Isabelle, de la même localité, du pensionnat Notre-Dame de Sainte-Croix et de la Manécanterie de l'Ecole Meilleur.

Deux autres évêques officieront au

Nuage radioactif

WASHINGTON, 11. (PAF) — Un immense nuage radioactif d'environ mille milles de longueur et de 200 milles de largeur, a rapporté hier la météo de Washington, se balance innocemment au-dessus de l'est des Etats-Unis.

Il est imprégné de particules résiduelles de l'explosion atomique géante qui a eu lieu, lundi, dans le Nevada. La météo, d'une voix rassurante, a fait savoir que le nuage sera complètement disparu dès ce soir, lorsqu'il rendra visite au ciel de l'Atlantique. Il s'étend actuellement, à une hauteur de deux milles, de la côte du New-Jersey jusqu'au Nebraska.

Un autre banc de nuages radioactifs, plus élevés et plus rapides, a atteint l'Atlantique, vers midi, mardi. Il a sillonné le ciel des deux Carolines à une élévation de huit milles et à une vitesse trop rapide pour que ses particules radioactives aient pu atteindre le sol des Etats-Unis.

Un porte-parole du bureau météorologique a révélé que le second nuage, malgré sa faible vitesse, n'occasionnerait qu'une "pluie" radioactive très faible et que son contenu est trop dilué pour être de quelque danger.



VENDREDI, 11 MARS 1955

70e jour de l'année

Le soleil s'est levé à 6 h. 21 et se couchera à 6 h. 00

Pronostics

Prévisions de la météo selon les observations du Canada. Synopsis: Une dépression, dont le centre était hier soir en Ontario, se déplacera rapidement vers l'est dans la province de Québec aujourd'hui. Le temps est très doux pour la saison au sud de cette dépression, dans l'est des Etats-Unis, dans le sud de l'Ontario et du Québec. On a enregistré des averses et des orages dans ces régions. Une vague d'air plus froid se répandra dans le Québec et le ciel s'éclair-



cira. Toutefois, une autre dépression dont le centre est en Alberta promet un prompt retour du temps doux et il y aura des averses dans l'est du Canada, samedi.

Régions de Montréal, d'Ottawa et des Laurentides: Nuageux avec averses dispersées ou orages cessant cet après-midi. Temps clair ce soir. Très doux. Maximum aujourd'hui, et Ottawa, 48; à Ste-Agathe, 46.

Cantons de l'Est et région de Québec: Nuageux avec averses ou orages. Très doux. Maximum aujourd'hui, à Sherbrooke, 50; à Québec, 45.

Mauricie, lac St-Jean et Baie-Comeau: Quelques chutes de neige cet après-midi. Doux, mais plus froid cet après-midi. Maximum aujourd'hui, à La-Tuque, 45; à Chicoutimi, 40; à Rivière-du-Loup, 40.

	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	29	30	31	1	2	3	4
	6	7	8	9	10	11	12
	13	14	15	16	17	18	19
	20	21	22	23	24	25	26
	27	28	29	30	31		



(Photo Roger Janelle—La Patrie)

LE NOUVEL AMBASSADEUR D'ITALIE AU CANADA. Son Exc. M. Sergio Fenoaltea, a rendu visite hier matin au maire de Montréal, Son Honneur Me Jean Drapeau. De gauche à droite, M. Francisco De Rege, consul d'Italie à Montréal; M. Fenoaltea; et M. Drapeau.

Construction d'un autostrade nord-sud réclamée de la ville

La construction d'un autostrade nord-sud, allant de la rue Craig au boulevard Gouin, en passant par les rues Amherst et Christophe-Colomb, a été réclamée, hier après-midi, par les dirigeants de l'Association des hommes d'affaires du Plateau Mont-Royal qui étaient allés rencontrer le maire, Me Jean Drapeau, et le président du comité exécutif, M. Pierre DesMarais, pour leur exposer le programme d'action dont ils souhaitent la réalisation par les administrateurs municipaux.

Pour ce qui est de cet autostrade nord-sud, le président de l'Association, M. Armand Riendeau, a expliqué au nom des délégués, que ce serait le meilleur endroit pour l'établissement d'une route rapide nord-sud, à de multiples points de vue, et tout spécialement sur le rapport du coût de l'entreprise.

M. Riendeau a soutenu que cette route pourrait facilement aboutir à la grande voie de péage que le gouvernement provincial projette de construire entre la partie nord de l'île et les Laurentides.

LES AUTRES PROJETS

Les délégués ont demandé, en outre, dans le mémoire qu'ils ont soumis à la ville, que les tramways soient remplacés le plus tôt possible par des autobus, dans la rue Mont-Royal; que la ville creuse un tunnel sous la montagne, allant de la rue Mont-Royal au chemin du Souvenir.

Les dirigeants de l'Association se sont aussi prononcés en faveur du rétrécissement du parterre, au centre du boulevard St-Joseph, comme mesure pour élargir la chaussée et faciliter la circulation dans cette grande artère est-ouest. Ils ont aussi exprimé l'opinion que la future salle de concert devrait être

érigée dans le parc Jeanne-Mance. DES FELICITATIONS

Au nom des délégués, M. Riendeau a félicité le maire et le président de l'exécutif ainsi que les membres de leur équipe "pour le travail de géant que vous avez accompli depuis les dernières élections municipales".

M. Riendeau a ajouté que les dirigeants de l'association dont il a la direction ont confiance que les nouveaux administrateurs municipaux continueront à faire un travail considérable.

S'adressant tout particulièrement à M. DesMarais, M. Riendeau a déclaré, en faisant allusion aux critiques dont il a été l'objet en ces derniers temps, qu'il méritait 75 pour cent de félicitations et 25 pour cent de critiques.

LE CENTRE CIVIQUE

Le maire Drapeau a répliqué que tous les projets soumis par l'association allaient être étudiés soigneusement. Pour ce qui est de la salle de concert, il a affirmé qu'il avait bon espoir de réaliser la promesse qu'il a faite, au cours des dernières élections municipales, à l'effet que la première pelletee de

(Suite à la page 4)



VIOLENT INCENDIE A MONTREAL-EST. — Un entrepôt, situé à l'angle des rues Demontigny et Laurendeau, à Montréal-Est, a été complètement ravagé par un violent incendie hier après-midi. Les dommages sont évalués à plus de \$25,000. L'entrepôt, mesurant 100 pieds par 45, contenait des boîtes de carton. Les pompiers durent lutter pendant sept heures afin de maîtriser les flammes.

(Photo La Patrie)

Montréal veut qu'Ottawa paie

Le comité exécutif de la ville de Montréal a donné instruction, hier après-midi, au lieutenant-colonel W.-A. Croteau, coordonnateur de la défense civile dans la région de Montréal, d'entreprendre des démarches auprès du gouvernement fédéral pour faire rembourser à la ville de Montréal 25 p.c. des dépenses effectuées par cette dernière, pour les fins de la défense civile, durant l'exercice financier 1954-55, lequel prend fin le 30 avril prochain.

Toutefois, comme la ville de Montréal ne peut transiger directement avec Ottawa, les démarches auprès du fédéral s'effectueront par l'intermédiaire du ministre provincial du bien-être et de la jeunesse, l'hon. Paul Sauvé.

L'édit bannissant les jeux de boules

Le Comité exécutif vient d'approuver le texte définitif du projet de règlement interdisant à Montréal, les jeux de boules ou les jeux de bagatelle.

Cette réglementation sera soumise à l'approbation du conseil municipal à sa séance qui commencera vendredi prochain.

L'article 2 stipule: Il est défendu à toute personne de posséder, garder, distribuer, utiliser ou de permettre à une personne d'utiliser un jeu de boules ("pin ball machine") ou un jeu de bagatelle dans un endroit public quelconque dans les limites de la cité.

L'article 1 définit les appareils interdits: "Tout appareil ou méca-

nisme, fonctionnant au moyen de billes ou boules agissant sur des obstacles qui déclenchent un allumage de lumières ou l'apparition de numéros ou qui produisent des résultats quelconques, utilisés ou destinés à être utilisés pour des fins d'amusement ou de récréation et dont la mise en mouvement requiert l'usage de jetons, de pièces de monnaie ou d'autres pièces quelconques, quel que soit le rôle de l'habileté de l'opérateur dans le maniement d'un tel appareil, dispositif ou mécanisme, ou dans les résultats de son fonctionnement". L'amende pour contravention ne devra pas excéder cent dollars et le terme d'emprisonnement, à défaut du paiement de l'amende, ne devra pas dépasser soixante jours.

Le règlement entrera en vigueur le 1er mai 1955.

On va sévir contre les retardataires

Le directeur Hilaire Beauregard, de la Sûreté provinciale, a déclaré hier que ses hommes commenceront, d'ici quelques jours, à sévir contre les automobilistes qui n'auront pas encore fait l'acquisition de leurs nouvelles plaques d'enregistrement. La date limite était fixée au 28 février.

On propose d'autoriser la fabrication de la margarine

GRANBY, 11. — (PCF) — La Fédération provinciale des fabricants de produits laitiers a adopté une résolution demandant aux gouvernements fédéral et provincial de permettre la fabrication et la vente de l'oléomargarine dans le Québec en vue de contrebalancer une pénurie possible de beurre.

Convocations

Légion canadienne, division des Flandres, hôtel Queen's, à 7 h. p.m.

Canadian Lithographers Association, hôtel Windsor, 8 h. a.m.

Federal and Provincial Wildlife Conference, hôtel Windsor.

Headmasters' Association of Greater Montreal, hôtel Queen's, 12 h. 30 p.m.

RCAF Association, hôtel Queen's. Chambre de Commerce de la province de Québec, chalet de l'île Ste-Hélène.

Quebec Camping Association, University Settlement, à 6 h. p.m.

Société St-Patrice de Montréal, hôtel Windsor, à 9 h. p.m.

Sons of Scotland, hôtel Queen's, à 8 h. p.m.

La Fédération propose également que le gouvernement fédéral prélève une taxe spéciale sur la margarine afin de contrôler les quantités de margarine vendues en rapport avec la quantité de beurre disponible pour le marché canadien. On apporterait ainsi une solution à la question des surplus de beurre.

La fédération demande par ailleurs la prohibition des "spreads" et préconise que la margarine produite dans le Québec soit soumise aux standards émis par le gouvernement fédéral dans les autres provinces. Elle réclame la défense de la colorer.

Le gouvernement fédéral pourrait aussi imposer de fortes taxes sur toutes les huiles qui servent à la fabrication des succédanés du beurre et accorder des subventions sur la vente du beurre et l'exportation des matières grasses du lait.

Un bambin tué, deux autres blessés dans des accidents

Un bambin de neuf ans, Jean-Roch Boyer, dont les parents sont domiciliés à Brookline, près de St-Hubert, sur la rive sud du St-Laurent, a été broyé à mort par une automobile, vers 5 h. 15 hier après-midi.

Selon le détective Raymond Théorêt, de la Sûreté provinciale, l'enfant, qui revenait de l'école, a traversé la rue derrière un autobus en stationnement, et fut renversé par une auto venant en sens inverse, conduite par M. Willie Paré, de Cookshire, comté de Compton. Ce dernier n'a pu éviter la petite victime qui mourut instantanément. Le corps a été transporté à la morgue de la rue St-Vincent, à Montréal, pour fins d'enquête du coroner.

AUTRE BAMBIN BLESSE

Pierre Morin, sept ans, 1935 est, rue Demontigny, a été légèrement blessé, hier après-midi, lorsqu'il a été renversé par un camion près de chez lui.

L'enfant a été conduit à Ste-Justine, où on a dû lui faire deux points de suture pour une coupure au front.

L'accident s'est produit à l'angle des rues Papineau et Demontigny. Le véhicule était conduit par M. Fernand Kane, 1903, rue Dufresne, qui stoppa aussitôt après l'accident.

TROISIEME ACCIDENT

Jean-Pierre Boucher, cinq ans, 1091, rue Montcalm, a été également blessé, hier après-midi, près du domicile de ses parents, lors-

qu'en traversant la chaussée, il fut renversé par un camion conduit par M. Paul-Emile Lépine, 23 ans, 5025, 4e avenue, Rosemont. Il souffre de graves blessures à la tête et de multiples contusions par tout le corps et est hospitalisé à Ste-Justine.

Commerce libre aux environs de 3 marchés

Le comité exécutif vient de décider d'entreprendre de faire la première démarche en vue de fermer les marchés Saint-Jean-Baptiste, Saint-Laurent et Saint-Jacques pour les convertir strictement à des fins municipales.

A leur séance d'hier après-midi, les membres de l'exécutif ont en effet décidé de prier le conseil de ville, à sa prochaine séance, d'amener le règlement régissant les marchés, de façon à faire disparaître autour de ces trois marchés, la zone dans laquelle il est défendu d'ouvrir certaines catégories de commerces, afin de ne pas faire de concurrence aux locataires des marchés.

Le président de l'exécutif, M. Pierre DesMarais, a déclaré, il y a quelque temps, qu'en rétablissant le commerce libre autour de ces trois marchés, pendant un certain temps, avant de discontinuer d'y louer des étals, on permettrait aux locataires d'ouvrir ailleurs d'autres commerces afin de n'être pas dans la rue le jour où la ville prendrait pour elle ces trois immeubles.

Entrepôt détruit par les flammes à Montréal-Est

Un incendie a ravagé complètement un entrepôt à l'angle des rues Demontigny et Laurendeau, à Montréal-Est. Les dégâts s'élèvent à quelque \$25,000.

Selon le capitaine Adhémar Senez, de la police de Montréal-Est, un mégot de cigarette aurait été la cause apparente du feu.

Une dizaine de pompiers, sous la direction du sous-chef Lévis Joseph, ont combattu les flammes durant près de sept heures avant de maîtriser. L'alerte a été sonnée à une heure, hier après-midi, et ce n'est que vers huit heures que le retour était sonné. Personne n'a été blessé au cours des opérations.

L'entrepôt renfermait des boîtes de carton, ce qui a contribué à alimenter les flammes dans cet immeuble en bois, d'un étage, de 100 pieds de longueur, par 45 pieds de largeur. Après le départ des pompiers, il ne restait qu'un amas de décombres.

Projet de fédération aux Antilles anglaises

PORT-DESPAGNE, Ile de la Trinité, 11. — (PAF) — Les chefs des possessions de la Grande-Bretagne aux Antilles se réuniront lundi à l'île de la Trinité pour discuter leur projet de fédération. Le but ultime est de doter ces îles du statut autonome de Dominion au sein du Commonwealth.

Les Antilles anglaises sont d'une rare beauté, mais pauvres. Elles s'égaillent sur 2.500 milles d'eau bleu verdâtre. Leurs 3.000.000 d'habitants sont en majeure partie des descendants d'esclaves venus de l'Afrique occidentale. Mais on y compte aussi des Néerlandais, des Chinois, des Latins et des Européens.

Mais les populations cosmopolites de ces îles tropicales ne reconnaissent qu'une seule reine, Elisabeth II, et ont fait un accueil tumultueux à la princesse Margaret, le mois dernier.

PROBLEMES

Toutes les îles ont foi en la fédération mais chacune a ses problèmes particuliers. Tâche délicate que de trouver une formule pouvant satisfaire tout le monde!

Les chefs des îles se réunissent lundi dans le but précis de trouver une solution au problème le plus épineux — les mouvements de population au sein de la fédération projetée. Ces mouvements sont réglés très sévèrement à l'heure actuelle.

Lord Lloyd, sous-secrétaire d'Etat aux Colonies, présidera la conférence de l'île de la Trinité. On croit que M. Norman Washington Manley jouera un rôle de premier plan dans les négociations. Diplômé d'Oxford, M. Manley est monté au pouvoir à la Jamaïque, le mois dernier, à titre de principal ministre. Il a promis de lancer tout le poids du gouvernement de la Jamaïque à l'appui du projet de fédération, avec comme objectif ultime le statut de Dominion avant cinq ans.

L'ILE TRINITE

Il se peut que les complications à cette conférence viennent de l'île de la Trinité, qui reçoit les délégués. Cette île est prospère et elle craint une invasion de sans-travail si on donne libre cours aux mouvements de population.

L'un des dirigeants de l'île, M. Bhadase Maraj, qui a fait fortune en vendant les surplus des bases américaines, a déclaré récemment que l'économie de la Trinité sera ruinée si les migrations se font sans restrictions.

La fédération doit unir la Trinité, la Jamaïque, la Barbade, les îles du Vent et les îles sous le Vent. Londres a déclaré que la Guyane anglaise, en Amérique du Sud, et le Honduras britannique, en Amérique Centrale,

pourront en faire partie plus tard, s'ils le désirent.

A la Trinité, il y a de l'asphalte et du pétrole. A la Jamaïque, il y a du minerai d'aluminium ou bauxite. Les autres îles sont essentiellement agricoles et ne peuvent se suffire à elles-mêmes.

Mais ces îles dispersées, longtemps étrangères, se rapprochent dans l'harmonie. Certaines ont la même monnaie. Le premier service maritime régulier entre les îles fut inauguré récemment.

Il y a six ans, un collège universitaire fut ouvert à Kingston, Jamaïque. Ce collège comptait au début 33 étudiants en médecine. Il compte maintenant 350 étudiants et étudiants qui se préparent à devenir médecins, infirmières, techniciens ou institutrices. Les divers gouvernements des Antilles anglaises subventionnent ce collège universitaire.

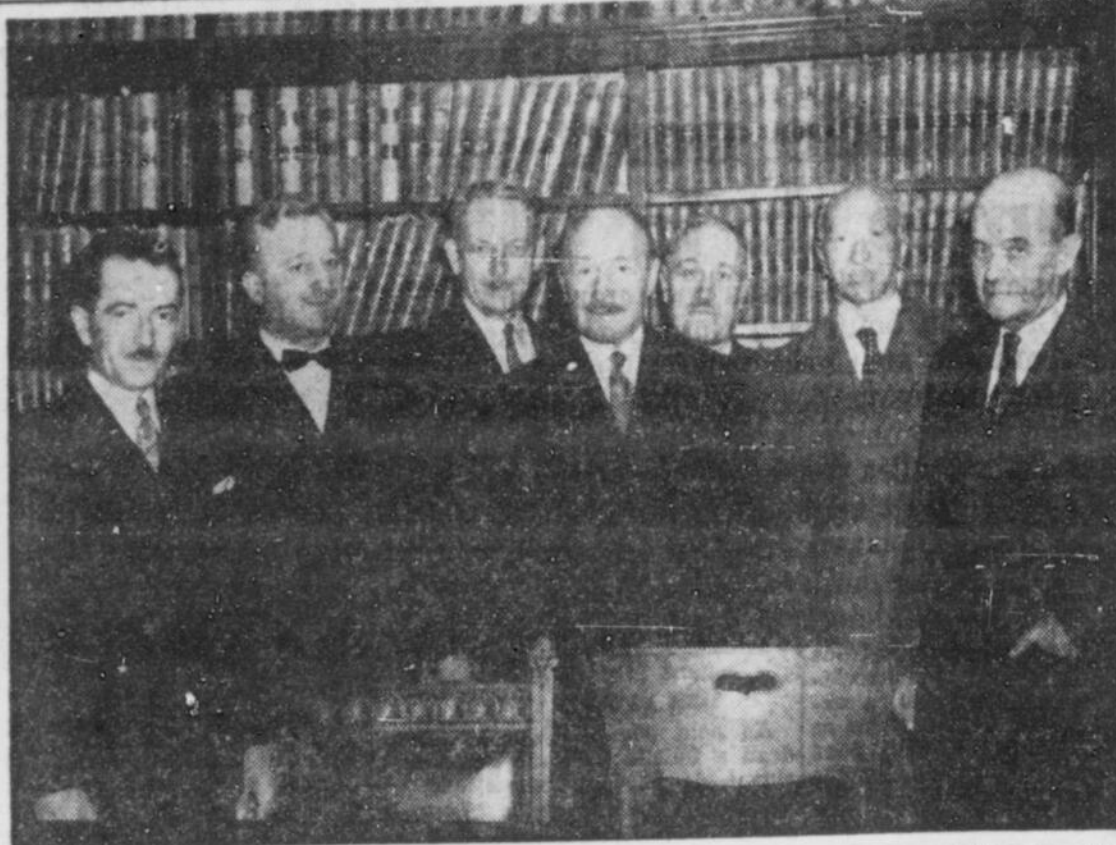
A la conférence de l'île de la Trinité, il s'agira en somme de préparer l'avenir de ces jeunes générations et des îles qui les ont vues naître.

Mort de l'ancien journaliste, M. Armand Gélinas

M. Armand Gélinas, ancien journaliste, est décédé hier soir après une longue maladie, à l'âge de 61 ans. La dépouille mortelle sera exposée cet après-midi aux salons de la Coopérative de Frais Funéraires, 302 est, rue St-Catherine. Funérailles lundi, à l'église St-Jacques.

Nouveaux travaux au pont Duplessis

TROIS-RIVIERES, 11. (P.C.F.) — Un porte-parole du ministère provincial des Travaux publics a fait savoir que les travaux de consolidation du pont Duplessis, dans sa partie qui relie le Cap-de-la-Madeleine à l'île St-Christophe, seront probablement repris vers la fin d'avril ou au début de mai. Ils seront exécutés durant l'été et, peut-être, durant une partie de l'automne.



ON LUI OFFRE LE BATONNAT. — Me John Ahern, C.R., qui a reçu, hier, une délégation d'avocats qui lui ont offert de devenir le prochain bâtonnier de Montréal, au cours de l'élection du 1er mai. La coutume suivie est que cette offre de candidature est toujours confirmée. Me Emery Beaulieu, C.R., dirigeait la délégation. On remarque, photo ci-dessus, de gauche à droite: Me Raymond Noël, C.R., Me Germain Bock, C.R., l'ancien bâtonnier Gustave Monette, C.R., Me John Ahern, Me Claude Choquette, C.R., Me Louis Fitch, C.R. et Me Albert Berthiaume, C.R.

★Sir Alexander...

(Suite de la 1ère page)

nique aux Etats-Unis, accepta la médaille au nom de Sir Alexander lors d'un dîner offert à Philadelphie. Cette décoration fut établie par John Scott en 1819. Les universités de Princeton et Harvard lui ont également conféré le degré de Docteur es-sciences en 1945.

En 1922, alors qu'il poursuivait ses travaux dans son vieux laboratoire, Fleming découvrit que les larves humaines et la salive contenaient une substance antiseptique. Il baptisa cette substance sous le nom de "Lysozyme" et rédigea plusieurs écrits sur sa découverte. Il a aussi trouvé que le blanc d'oeuf contient également une substance identique pouvant tuer les germes.

En qualité de capitaine dans le corps médical en France, durant la première Grande Guerre, Fleming remarqua que les antiseptiques utilisés à l'époque affectaient davantage les globules blancs du sang qu'ils pouvaient affecter les bactéries et il chercha à obtenir une substance anti-biotique qui ne causerait aucun mal au tissu humain.

PENICILLINE

L'identifiant à sa forme comme appartenant à la famille de fungi il l'a nommé pénicilline. Ses expériences continues ont démontré que lorsque certains genres de germes étaient affectés d'autres ne l'étaient pas.

Le cocci mortel qui cause un empoisonnement du sang et plusieurs

autres maux, dont la méningite, les maux de gorge et des infections à la naissance des enfants sont au nombre des victimes de la poudre magique qu'on appelle pénicilline. Ce remède s'est prouvé le meilleur contre la gonorrhée.

Il s'est cependant avéré d'aucune puissance contre la tuberculose, l'influenza, virus de la pneumonie, les fièvres typhoïdes et le cancer.

En 1945, sir Alexander est venu aux Etats-Unis pour y faire une tournée des hôpitaux américains.

NON UNE PANACEE

"Des prédictions spécifiques peuvent vous troubler et peuvent devenir fausses," dit-il. "Mais la pénicilline se perfectionne de jour en jour et nous pourrions très bientôt l'employer à des traitements que nous n'avons pas encore découverts."

Il s'objecta à ce qu'il appelle "la grande publicité en pharmacie". "Le peuple en viendra à croire que ce nouveau médicament peut guérir tous les maux," dit-il. "Et ce n'est pas vrai. Si vous avez un bobo que la pénicilline n'atteint pas, vous seriez alors porté à jeter ce remède à l'évier."

Parlant de la guerre, Sir Alexander a dit que la pénicilline a été très utile en Angleterre au cours du dernier conflit mondial. "Mais", souligna-t-il, "la pénicilline ne remplace jamais un bon chirurgien".

"Actuellement, la pénicilline détruit les germes", disait-il en 1929. "Et je maintiens aujourd'hui, et c'est d'ailleurs accepté, que la pénicilline tue les bactéries".

Sir Alexander a manqué des ins-

tallations requises pour le développement de la pénicilline, mais il a su garder vivante la culture originale. Il l'a déclarée lors de son voyage aux Etats-Unis en 1945.

Le docteur Howard Florey, professeur de pathologie à l'Université d'Oxford, a organisé un comité de recherches, comprenant des experts en matière de chimie, de bactériologie, de pathologie et de médecine, dans le but de faire développer la pénicilline pour usage médical. La Fondation Rockefeller et le British Medical Research Council lui ont offert des dons.

Le premier essai de pénicilline sur des animaux s'est effectué sur des souris. Huit de ces rongeurs reçurent des injections de germes streptococciques. La moitié du groupe reçut le traitement à la pénicilline, pendant une nuit. Le lendemain matin, les souris non traitées étaient mortes, tandis que les autres survivaient.

Un long laps de temps sépara, cependant, le traitement des souris de celui des humains. La première expérience tentée sur des humains se produisit en 1940. On injecta de la pénicilline en dernier ressort à un homme souffrant d'empoisonnement.

Au second jour, le patient témoigna d'amélioration. Au bout de cinq jours, il se sentait beaucoup mieux. Mais la réserve du produit pharmaceutique très rare s'épuisa et l'homme mourut avant de recevoir d'autres injections. Toutefois, cet essai démontra la valeur de la pénicilline. On perfectionna son usage et les traitements ultérieurs furent heureux. Différentes des sulfates pharmaceutiques, la pénicilline n'est pas toxique. On peut l'absorber en grandes quantités.

Sir Alexander Fleming naquit en Ecosse le 6 août 1881. Il se rendit plus tard à Londres où il travailla dans un bureau d'expédition avant de devenir étudiant en médecine.

Sir Alexander épousa Sara McElroy. Le couple eut un fils.

★★Construction d'un...

(Suite de la page 3)

terre du nouveau futur centre civique serait levée au cours de la première année de son mandat. Il n'a pas voulu toutefois préciser l'endroit où serait situé cet immeuble dont on souhaite la construction, depuis des années.

M. Pierre DesMarais a assuré la délégation que les projets soumis seront étudiés très sérieusement par l'administration. En ce qui regarde le percement de la montagne, le président de l'Exécutif s'est dit bien à l'aise pour appuyer le projet, puisqu'il a préconisé la mesure lui-même. "En tout cas, ajoute M. DesMarais, la présente administration n'est pas une administration qui dort, comme en témoignent les choses accomplies depuis son entrée en fonction."



INAUGURATION DU CONGRES ANNUEL DE LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MONTRÉAL. — Me Eugène Therrien, président général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, a prononcé, hier soir, la déclaration d'ouverture du congrès général de la Société. Les séances officielles se déroulent en la salle H404, à l'université de Montréal. Samedi après-midi, s'y déroulera un débat-forum sur le problème de l'habitation. Dimanche matin, la messe solennelle du congrès aura lieu en la chapelle Notre-

Dame de Bonsecours, rue Saint-Paul, à 10 h. 30. Le banquet de clôture se tiendra au Cercle Universitaire, à 515 est, rue Sherbrooke, dimanche soir, à 7 h. On reconnaît ci-haut, de gauche à droite, MM. Thomas Bertrand, chef du secrétariat de la Société, Paul-Emile Robert, trésorier général, Alfred Charpentier, directeur général, Eugène Therrien, le président général et Roger Séguin, directeur général.

(Photo J.-P. Laliberté—La Patrie)

La rivière Ohio monte à 9.5 pieds au-dessus du niveau d'inondation

LOUISVILLE, Kentucky, 11. — (Paf) — On s'attend que la rivière Ohio monte au cours de la journée, à Louisville, à 9.5 pieds au-dessus du niveau d'inondation. C'est le pire débordement de ce cours d'eau depuis 1948.

L'inondation n'a pas causé de dommages considérables dans la région de Cincinnati, mais les eaux ont forcé des milliers de personnes à quitter leurs foyers et ont entraîné des dégâts de \$13,000,000 dans le territoire compris entre Pittsburgh et Lawrenburg, en Indiana.

On ne croit pas que la crue cause énormément de dommages à Louisville ou dans les autres cités protégées par des digues.

La rivière a monté à 36.7 pieds, soit 8.7 pieds au-dessus du niveau d'inondation, à Louisville, la nuit dernière. Le sommet atteint par l'Ohio à Cincinnati a été de 61 pieds. Le parc d'amusements de Coney Island et le champ de courses River-Downs disparaissent sous une profondeur de six à 20 pieds d'eau. Quelques rues de la basse ville ont également été inondées.

Plus tard, la rivière a atteint 60.7

pieds à Aurora, en Indiana, environ neuf pieds au-dessus du niveau dangereux. Certaines artères en bordure de l'Ohio ont été inondées et une quarantaine de familles ont évacué leurs demeures.

On rapporte une mortalité à Madison, la plus grande ville de l'Indiana au sud d'Aurora. La police dit qu'un rapport lui est parvenu affirmant que Mme Evelyn Feebach, une institutrice âgée de 44 ans, s'est précipitée dans la rivière. Les agents n'en savent pas plus long.

A Carrollton, dans le Kentucky, l'une des seules villes le long de l'Ohio à ne pas avoir de murs de protection, les caves des habitations et des entrepôts sont inondées. L'eau atteint plusieurs pieds.

Si la rivière dépasse le niveau prévu de 37.5 pieds, un mur de sacs de sable sera érigé le long du secteur industriel, près de la



DES JOURNALISTES AMERICAINS en visite à l'expo de la "Semaine du Québec". — A leur retour d'une tournée de cinq jours du Québec industriel, un groupe d'une soixantaine de journalistes américains et canadiens ont été reçus, hier soir, par la Chambre de commerce du district de Montréal, le groupement qui a organisé la tournée. La Chambre leur a offert, au chalet de l'île Ste-Hélène, un dîner de gourmet avec vins de choix. On voit ici, de gauche à droite, six des journalistes américains en compagnie de M. Pierre DesMarais, président du Comité exécutif de la cité; MM. Rudolph Kauffmann II, du Washington Star; Richard Anderson, du Financial World, de New-York; Dick Kopke, du Buffalo Courier Express; Bob Akin, du Boston Post; Ed Van Deusen, de la revue Fortune, de New-York; et Gene Griffin, du Chicago Tribune. Aujourd'hui, le groupe visite Sorel, St-Jean et l'expo de la "Semaine du Québec" au Palais du commerce. Cette grande manifestation de l'essor industriel du Québec se termine dimanche soir, à minuit. Le public s'y rend en grand nombre.

Pas de ministre distinct à la production de la défense

OTTAWA, 11. — (PCf) — Le premier ministre, M. St-Laurent, a déclaré hier que le gouvernement n'a pas l'intention pour le moment de nommer un ministre distinct pour le ministère de la Production de la défense, actuellement dirigé par le ministre du Commerce, le T. H. C. D. Howe.

M. St-Laurent a fait cette déclaration aux Communes en proposant une motion en vue de prolonger indéfiniment l'existence du ministère et les vastes pouvoirs qu'il détient pour assurer la fourniture de défense du Canada. La loi établissant le ministère, doit expirer le 31 juillet 1956.

La motion, qui doit être suivie de

la présentation d'un bill, augmenterait également le salaire du ministre de la Production de \$10,000 à \$15,000 par année afin de le porter au niveau des autres postes du cabinet.

M. St-Laurent a toutefois déclaré que cela n'aurait aucun effet immédiat parce que M. Howe, tout en

remplissant les deux rôles, ne retire qu'un salaire, celui de ministre du Commerce.

Répondant à une question de M. Donald Fleming (PC-Toronto-Eglinton), le premier ministre a dit que le gouvernement n'a pas l'intention pour le moment de discuter la direction du ministère de la Production de la défense à M. Howe et de nommer un autre ministre.

La motion a suscité les critiques de M. Fleming. Il doute que les conditions soient telles qu'elles justifient le maintien des pouvoirs contenus dans la loi, qui constituent une "dictature virtuelle" dit-il.

M. St-Laurent a répondu que dans l'état instable de la situation internationale actuelle, ce n'est pas le temps de laisser tomber le ministère ni les pouvoirs qu'il détient pour assurer la fourniture et la production du matériel essentiel à la défense.

Le caractère actuel du ministère n'est pas conforme à la situation internationale et rend difficile d'attirer et de retenir le personnel de haut calibre nécessaire à un programme de défense approprié.

"Chaque fédération de la CTCC fera connaître son point de vue sur la fusion"

(M. Gérard Picard)

M. Gérard Picard a déclaré hier que la Confédération des travailleurs catholiques du Canada, dont il est le président, considère avec intérêt le projet de fusion des deux grandes centrales syndicales du Canada.

Il commentait alors la nouvelle venant d'Ottawa et annonçant que le comité d'unification avait approuvé 15 principes fondamentaux qui devront régir l'organisation qui groupera plus d'un million de travailleurs, actuellement membres du Congrès des Métiers et du Travail et du Congrès canadien du Travail.

M. G. PICARD ATTEND L'OPINION DES FEDERATIONS

"Tout ce que je peux dire pour l'instant, a dit M. Picard, c'est que chaque fédération de la CTCC fera connaître son point de vue sur la question au cours de la prochaine assemblée générale, en septembre."

"Nous ne voyons aucune objection à nous consulter, a-t-il dit, en vue d'organiser un nouveau congrès."

LES DECISIONS DE L'ARBITRE GOLDENBERG, DEFINITIVES

De son côté, Me H. Carl Goldenberg, nommé arbitre des conflits de juridiction qui ne sont pas prévus par des accords entre les di-

rigents de syndicats, a déclaré hier qu'avant d'accepter le poste il avait obtenu l'assurance que les parties en présence étaient convenues de considérer ses décisions comme irrévocables.

Avocat montréalais âgé de 47 ans, M. Goldenberg a ajouté: "Je considère que c'est là une occasion pour moi de servir le public."

Pour sa part, Mlle Huguette Plamondon, nouvelle présidente du Conseil du Travail de Montréal — CCT-COI — a déclaré que les mesures adoptées en vue de réaliser la fusion représentent "un pas dans la bonne direction".

Les observateurs sont d'avis, cependant, que le projet de fusion se heurtera à de sérieuses difficultés dans la province de Québec. En conséquence, il se peut que les syndicats catholiques soulèvent d'importantes objections.

A cet égard, un porte-parole de la CTCC a déclaré: "Les syndicats catholiques croient à l'autonomie. En raison du caractère même de la province de Québec, ils ne souhaitent pas qu'on les incorpore dans un mouvement ouvrier national".



(Photo Roger Janelle—La Patrie)

DECORATION POUR SERVICES RENDUS A LA CAMPAGNE DE CHARITE DU CLUB RICHELIEU. Les entrées à la campagne de charité du Club Richelieu-Montréal se chiffrent présentement à plus de \$15,000. Certains membres ont déjà dépassé l'objectif qui leur avait été assigné. M. Léo Lavoie a obtenu, pour sa part, 101 pour cent de son objectif. M. le colonel Paul Ranger, président de la campagne, obtint des souscriptions jusqu'à concurrence de 104 pour cent. A l'occasion du déjeuner-causerie d'hier, en l'hôtel Queen's, le colonel Ranger a décerné des décorations aux plus méritants. Ci-haut, M. Armand Dugal décore M. Benoit Duchesne pour ses services signalés. On reconnaît, de gauche à droite, MM. Raymond Tanguay, président du Club Richelieu-Montréal, Armand Dugal et Benoit Duchesne, le récipiendaire.

On craint une nouvelle chute de roc à Niagara

NIAGARA FALLS, N.-Y., 11. — (Paf) — La cataracte du Niagara va-t-elle changer de nouveau d'aspect de façon grandiose? C'est à y croire, d'après les ingénieurs qui examinent soigneusement une crevasse qui va s'élargissant, à 20 pieds du sommet de la cataracte, du côté américain. Cette crevasse semble devoir entraîner une autre chute de roc.

Le président de la Commission des Parcs, M. Joseph Davis, dit qu'il s'agit d'une vieille crevasse que l'on avait déjà remarquée. Tout de même, elle semble s'être élargie depuis un jour ou deux.

"Si une autre chute de roc se produit, dit-il, elle modifiera de façon prononcée l'aspect de la cataracte".

Un policier, qui fait habituellement la patrouille dans le parc, dit que c'est un jet d'eau, lancé haut dans les airs par le courant de la rivière Niagara qui a attiré son attention sur l'élargissement de la fissure, à 60 ou 75 pieds du rivage, du côté américain.

TÉLÉVISION

CBFT — Canal 2 — CBMT — Canal 6
WMVT — Canal 3 — WIRI — Canal 5 — WMTW — Canal 8

VENDREDI 11 MARS

CBFT — Canal 2

3.00—Musique
3.30—Le Grenier
aux images
6.00—Musique
7.00—Ce soir à CBFT
7.15—Télé-Journal
7.30—Pot-pourri
7.45—Film
8.00—Le Sport en revue
8.30—La Science
en pantoufles
9.00—Reflets
9.30—Télé-Policiers
7.30—Film
10.00—Trente secondes
Mime Marceau
10.30—Conférence
de Presse
11.00—Dern. nouvelles
11.02—A l'affiche demain

CBMT — Canal 6

9.30—I Led Three Lives
10.00—Cavalcade of
Sports
10.45—Jan Murray Show
11.00—Mr. District
Attorney
11.30—Final Edition
11.40—Friday Night
Playhouse
WIRI — Canal 5
12.00—Test Pattern
3.45—Musical Views
and the News
4.00—Hospitality House
5.00—Bar 5 Ranch
6.00—Music Hall
Varieties
6.30—Chet's Den
6.45—News Sports
7.00—Gabby Hayes
7.30—Boss Lady
8.00—Orient-Express
8.30—Paris Precinct
9.00—Chan-Black
Camel
10.00—News Sports
10.15—The Late Show
WMTW — Canal 8
2.30—What's New,
Girls?
3.00—Edith Webber
3.30—News
3.35—Hollywood Matinee
4.45—Love of Life
5.00—Adventure Serial
5.30—Run Tin Tin
6.00—Tri-State News
6.10—Weather
6.15—The Early Show
7.15—News
7.30—I Led Three Lives
8.00—Ozzie & Harriet
8.30—Stage 7
9.00—Schlitz Playhouse
9.30—The Vise
10.00—Line-Up
10.30—Person to Person
11.00—Tomorrow's
Headlines
11.10—Weather
11.15—Sports Final

SAMEDI 12 MARS

CBFT — Canal 2

10.00—Musique
11.00—Concert pour
la jeunesse
12.00—Mire
3.00—Musique
5.00—Tic Tac Toc
5.30—L'Ecran
des jeunes
6.00—Musique
7.00—Ce soir à CBFT
7.15—Télé-Journal
7.30—Colette et ses
copains
7.45—Film
8.00—Aux quatre coins
du monde
8.30—Regards sur
le Canada
9.00—Chacun son
métier
9.30—Soirée du Hockey
Boston-Canad.
10.30—Le point
d'interrogation
1.00—Dern. nouvelles
11.02—Reprise long mèt
avec Jean-Pierre
Aumont et Simo-
ne Simon

CBMT — Canal 6

4.25—Today on CBMT
4.30—To be announced
5.00—Children's Corner
5.30—Disneyland
6.30—Canadians in
Khaki
6.45—CBC TV News
7.00—Life is Worth
Living
7.30—Holiday Ranch
8.00—Jackie Gleason
9.00—On Camera
"One Summer's
Rain" by Frank
D. Gilroy
9.30—NHL Hockey
Boston-Canad.
10.30—Film
10.45—Re: Fraynes
11.00—CBC News
11.10—The Billy
O'Connor Show
11.25—Wrestling from
Chicago
WMVT — Canal 3
6.00—Capitol Report
6.15—Bar 5 Ranch
7.00—Mr. Wizard
7.30—Sat. Night
Playhouse
9.00—Town and
Country Time
9.30—Sat. Night
Playhouse
11.00—Wrestling
WIRI — Canal 5
12.00—Test Pattern
2.00—Triple Western
Theatre
5.00—Hal Roach Laugh
Time
5.30—Homespun
Harmonies
6.00—Boys Railroad
Club
6.15—Navy Recruiting
6.30—Renfrew of the
Mounties
7.00—Joe Palooka
7.30—Roller Derby
8.00—Wrestling
10.00—News Sports
10.15—The Late Show
WMTW — Canal 8
2.30—Children's Theatre
2.45—Run Tin Tin, Jr.
3.00—Blake of Scotland
Yard
3.20—Phantom Empire
3.40—Shadow of the
Eagle
4.00—Western Theatre
5.30—Wrestling
6.00—Tri-State News
6.10—Weather
6.15—Sports Review
6.30—Who Said That?
7.00—The Big Picture
7.30—Star Tonight
8.00—The Jackie
Gleason Show
9.00—Two for the
Money
9.30—Red Skelton
10.00—Professional
Father
10.30—Comedy Play-
house
11.00—Tomorrow's
Headlines
11.10—Weather
11.15—Sports Final
11.20—The Late Show



M. Anthony Rossi, représentant
bien connu de la compagnie
J. P. Nolet Entreprises, qui a
récemment été nommé commis-
saire de la Cour supérieure du
district de Montréal.

Tous les jours à CHLP

Revue Métropolitaine — 7 h. 15
a.m. (7 h. le samedi) 7 h. 30 et 8 h.
Heure Féminine — 11 h. a.m.,
midi, 1 h. 30, (midi et 1 h. 10 le
samedi).
Mélodies Magiques — 2 h. et 3 h.
(samedi excepté).
Carrefour Chansonnettes — 5 h.
08, 6 h. 15 et 6 h. 35 samedi excepté.

Le Château de Ramezay à la TV

Des difficultés techniques ont
empêché la présentation au pro-
gramme SUR LE VIF dimanche
dernier d'une évocation du vieux
Montréal ou figure le Château de
Ramezay et au cours duquel le
président de la société d'Archéolo-
gie et de Numismatique est inter-
viewé. Ce programme de quinze
minutes paraîtra sur l'écran de
télévision CBFT à 6 h. 45 diman-
che prochain, le 13 mars.

Pierre Daigneault au Centre Maria-Goretti

Les activités sont de plus en plus
en vogue au Centre Maria-Goretti.
Encouragé par ses succès, le Comité
des Loisirs organise une autre so-
rée récréative le dimanche, 13 mars
prochain, avec cette fois au pro-
gramme Pierre Daigneault et ses
musiciens. Ces quatre as du folklo-
re, si avantageusement connus, as-
sureront aux jeunes des heures très
agréables, au Centre Maria-Goretti
dimanche soir.

Il est probable que Pierre Dai-
gneault dirigera désormais les so-
rées du jeudi au même endroit.
C'est que vous désirez vendre? Qu'est-
ce que vous désirez faire? Où dési-
rez-vous aller? Qu'aimez-vous le
mieux à faire? Faites complètement
cette analyse, puis... allez-y à toute
vapeur!



VITALE NECESSITE

De passage au Caire, un membre de
l'Unesco s'entretient avec le fameux
Omar, exécuteur des hautes œuvres.
— Ça doit tout de même vous faire
quelque chose, lui dit-il, de passer la
corde de chanvre au cou de tant de
vos compatriotes.
— Bah!... on s'habitue à tout.
— Sans doute... N'empêche que vous
exercez là un bien horrible métier.
Alors, le bourreau d'un ton vexé:
— Et pourquoi? Il faut bien que tout
le monde vive, non?

UN CONSCIENCIEUX

Jour d'échéance! le siège de l'United
Bank à New-York reçoit la visite lon-
guement préméditée d'une bande de
gangsters qui, mitraillette au poing,
dévalisent la caisse principale d'un pa-
quet de deux millions de dollars.
Après avoir empli les poches dans
une large valise, les bandits se dispo-
sent à gagner la sortie. Mais une voix
douce et tremblante s'élève. C'est le
vieux caissier qui demande:
— Pardon, Messieurs, un petit ser-
vice, s'il vous plaît! En sortant sur la
droite, vous verrez la plaque de notre



— Ça y est, chéri... le petit a
mangé sa soupe tout seul...

firmes. Il y a écrit au-dessous du nom:
Capital: dix millions de dollars. Vou-
driez-vous corriger le chiffre et met-
tre: huit millions seulement! Merci.
JEAN RIGOLE

RADIO

CHLP (1410) * RADIO * CKAC (730)
CBF (690) CJMS (1280) CKVL (980) CFCF (600) CBM (940) CJAD (800)

VENDREDI

5.00 P.M.

CHLP—Nouvelles
CKAC—Nouv. et M. Millard
CBF—Pensée aux malades
CJMS—Cocktail
CKVL—Chansonnettes
CFCF—News
CBM—Musique
CJAD—News & Ballroom
5.15 P.M.
CHLP—Chansonnettes
CFCF—Western Swing
5.30 P.M.
CBF—Capitaine Grant
CKAC—Ame of Avonlea
5.45 P.M.
CKAC—Bon à connaître
CBF—Sur nos ondes
CJMS—N'y pensez pas
CJAD—D. Vaughan Show
6.00 P.M.
CHLP—Nouv. et Sports
CKAC—En élan
CBF—Radio Journal
CJMS—Angels
CKVL—Sports et chansons
CFCF—Here's Charlie
CBM—Radio Journal
CJAD—N. W. & Ballroom
6.15 P.M.
CHLP—Chansonnettes
CKAC—Forum des sports
CBF—Fantaisie
CJMS—Nouvelles
CBM—Interlude
6.30 P.M.
CKAC—Nouvelles
CBF—Le Survivant
CJMS—La vie est belle
CBM—Poésies
CJAD—News & Ballroom
6.45 P.M.
CHLP—Nouvelles
CKAC—Concert familial
CBF—Un h. et son péché
CJMS—Reportage
CFCF—Sportcast
7.00 P.M.
CHLP—Le Rosaire
CKAC—Le chapelet
CBF—Revue de l'actualité
CJMS—Soleil couchant
CFCF—Here's Charlie
CBM—Rawhide
CJAD—News and Sports
7.15 P.M.
CHLP—Soirée napolitaine
CKAC—Nouv. & orchestre
CBF—Radio Journal
CKVL—Danse
CFCF—Sports
CBM—Radio Journal
CJAD—Dan Gallivan

7.30 P.M.

CHLP—Hors-série
CJMS—Nouvelles
CKVL—M. Haro et chans.
CFCF—Forum on the air
CBM—J. Fisher Reports
CJAD—Perry Como
7.45 P.M.
CHLP—Ecrin musical
CKAC—Colette & Roland
CJMS—La voix de
CFCF—Make mine music
CBM—Talk
CJAD—Sports and News
8.00 P.M.
CHLP—Heure polonaise
CKAC—La Louve
CBF—Ces gens
CJMS—Un docteur
CKVL—Clisco Kid
CBM—Curtain melodies
CJAD—Suspense
8.15 P.M.
CKAC—A l'ombre du cloch
CKVL—Secrets de la vie
8.30 P.M.
CHLP—Un peu de tout
CKAC—Dossier judiciaire
CBF—Concert "Pop"
CKVL—Zézette
CFCF—Hor. Hornblower
CBM—Pop Concert
CJAD—Danny Gallivan
9.00 P.M.
CHLP—Petits chanteurs
CKAC—R. vous avec Colette
CJMS—Studio d'art
CKVL—Situations & Paris...
CFCF—Mike Shane
CBM—News & the whistler
CJAD—News & Music
9.15 P.M.
CHLP—Mus pour dilettantes
CKAC—Horizons dorés
CBF—Idées en marche
CKVL—Annuaire
CFCF—Fibber McGee
CBM—Songs of my people
CJAD—Amos'n Andy
9.45 P.M.
CFCF—Great Gildersleeve

SAMEDI

5.30 A.M.

CKVL—Journal des agric.
CFCF—March Time
5.45 A.M.
CKVL—Bonjour cultivateur
6.00 A.M.
CKAC—Messe du jour
CFCF—Sincere Show
CJAD—N. W. & Yawn Pat
6.15 A.M.
CKVL—Prière du matin
CJAD—Neuvaine
6.30 A.M.
CHLP—Ouverture
CKAC—Nouv. et Réveil pr.
CJMS—Nouvelles
CKVL—Réveil-matin
CJAD—News & Mus. Clock
6.45 A.M.
CHLP—Nouvelles
CJMS—Cap de la Madeleine
7.00 A.M.
CHLP—Revue métropolit.
CKAC—Nouv. et Guy Darcy
CJMS—Beau temps.
CKVL—Réveil-matin
CFCF—News
CBM—Radio Journal
CJAD—News & Mus. Clock
7.15 A.M.
CFCF—Sincere Show
CBM—Concert Corner
CJAD—Musical Clock
7.30 A.M.
CKAC—Nouv. & Marches
CBF—Radio Journal
CJMS—Nouvelles
CKVL—Réveil-matin
CJAD—News & Mus. Clock
7.45 A.M.
CHLP—Sports
CKAC—Gratouille
CBF—Sonsat
CJMS—Journal de l'optim.
CFCF—Sincere Show
CBM—Concert Corner
8.00 A.M.
CHLP—Revue métropolit.
CKAC—Nouvelles et météo
CFCF—Radio Journal
CBM—Radio Journal
CJAD—N. Sp. & M. Clock
8.15 A.M.
CKAC—Louis Béanger
CBF—Événements
CFCF—Sincere Show
CBM—Dévotions
8.30 A.M.
CKAC—N. & L. Béanger
CBF—Rythmes & chansons
CJMS—Nouvelles
CFCF—March Past
CJAD—News & Mus. Clock
8.45 A.M.
CHLP—Radio Sacré-Coeur
CJMS—Intermède
9.00 A.M.
CKAC—Nouv. & orchestre
CBF—Radio Journal
CKVL—Danse
CFCF—Sports
CBM—Radio Journal
CJAD—Dan Gallivan

9.00 A.M.

CHLP—Chansons souvenir
CKAC—Nouv. & Entrée libre
CBF—Nouvelles
CJMS—Vive la Canadienne
CKVL—Les amis de Charlo.
CFCF—News & weather
CBM—Radio Journal
CJAD—News & Police Club
9.15 A.M.
CFCF—No school today
CBM—Musique
CJAD—Way for youth
9.45 A.M.
CBF—Tante Lucile
CJAD—Adv. of Blunkey
10.00 A.M.
CHLP—A l'opérette
CKAC—N. & Nous quatre
CBF—Heure des enfants
CJMS—Musique variée
CKVL—Call me Uncle
CBM—Herb Gott
CJAD—News & Ballroom
10.30 A.M.
CHLP—Coin des enfants
CBF—Musique
CJMS—Nouvelles
CFCF—Fair and Warner
10.45 A.M.
CJMS—Chansonnettes
11.00 A.M.
CHLP—Tout en flânant
CKAC—N. & Clubs juvén.
CBF—Belles mélodies
CJMS—Chemin des écoliers
CKVL—Marathon
CFCF—News
CBM—Jazz at its best
CJAD—News & Ballroom
11.15 A.M.
CFCF—Fair and Warner
11.30 A.M.
CHLP—Jacques Hébert
CKAC—N. & Pince Pigeon
CBF—Ballet
CJAD—Mus from movies
12.00 (MIDI)
CHLP—Heure féminine
CKAC—Nouv. & Piano
CBF—Musique
CJMS—La route enchantée
CKVL—Par. de la ch.
CFCF—News & Music
CBM—BBC News
CJAD—News & Songs
12.15 P.M.
CKAC—Colonisation
CBM—Junior Farm Club
CJAD—News quiz
12.30 P.M.
CKAC—Musique légère
CBF—Réveil rural
CJMS—Nouvelles
CKVL—Édition spéciale
CBM—Stamp Club
CJAD—News

12.45 P.M.

CJMS—La route enchantée
CKVL—Chansonnettes
CBM—Sounds Fun
CJAD—Sports table
1.00 P.M.
CHLP—Nouvelles
CKAC—Nouvelles
CBF—Piano
CJMS—Nouvelles
CFCF—Frank Sinatra
CBM—Radio Journal
CJAD—News
1.15 P.M.
CHLP—Heure féminine
CKAC—N. & Fleurs mus.
CBF—Radio Journal
CJMS—La route enchantée
CBM—This Week
CJAD—Showtime Parade
1.30 P.M.
CKAC—Une danse à l'autre
CBF—Chansonnettes
CJMS—Nouvelles
CFCF—News Features
CBM—Church news
CJAD—Juke-box jury
1.45 P.M.
CJMS—La route enchantée
CFCF—Invitation to beauty
CBM—Talk
2.00 P.M.
CHLP—Heure polonaise
CKAC—N. & Sécurité
CBF—Opéra: "Otello"
CKVL—Hits on parade
CBM—Opéra: "Otello"
CJAD—News & R. Lewis
2.30 P.M.
CKAC—Club 730
CJAD—Galen Drake
2.45 P.M.
CJMS—N. & Chansons
3.00 P.M.
CKAC—Nouv. & Club 730
CKVL—Club 850
CJAD—News & L. Elgart
3.30 P.M.
CJMS—Nouvelles
CJAD—R. Hayman
3.45 P.M.
CJMS—Chans. & la franc.
CJAD—Jerry Gray
4.00 P.M.
CHLP—Radio Notre-Dame
CKAC—N. & Événements
CKVL—Club 850
CJAD—Harry James
4.30 P.M.
CHLP—Grands succès
CKAC—Nouv. & Musica
CJMS—Nouvelles
CKVL—Chansonnettes
4.45 P.M.
CJMS—Mon cœur vous dédie

Les secrets du succès

par Elmer Wheeler

Le jeune homme d'affaires Robert-E. Jeffries, de Pottstown, Penn., a ceci à dire:

"Vous me demandez quels sont les deux plus riches modes de connaissances pour le succès en affaires? Les deux se confondent en une seule et même chose: l'habileté de penser et l'habileté de vendre.

"Considérez toute éducation comme facteur qui vous enseigne primordialement comment penser. Penser peu est de peu de valeur. Pour mettre la pensée en valeur il vous faut vendre. La direction est simplement d'obtenir que les choses soient accomplies par les gens.

Pour que les choses soient accomplies il vous faut vendre—vendre vos projets, vendre vos idées, vendre vos produits. Ainsi, ma recherche la plus constante jusqu'à date a été d'essayer d'apprendre comment penser et comment vendre!

"C'est un procédé constant. C'est un avantage d'être un jeune président de firme. Vous avez encore l'exubérance et la santé physique pour prendre le temps nécessaire et augmenter constamment votre connaissance. Et de bonne heure, vous apprenez que les vendeurs alimentent les fontaines de la connaissance. Vous vous faites un point comme président de rencontrer et de causer avec autant de vendeurs qu'il y en a qui visitent votre établissement que vous le pouvez.

Bob Jeffries a pris ses grades à l'université de l'Illinois en 1938.

Le Rosaire en famille à C.H.L.P.

A notre récitation quotidienne du chapelet en anglais, que CHLP radiodiffuse directement de l'église Sainte-Anne à Montréal, le soir à sept heures, participeront les groupements et associations suivantes—du 15 au 31 mars prochain:

Perpetual Help Novena, Canadian Marconi Employees, Seminarians from the "Grand Seminary", United Irish Societies, Holy Name-Holy

Cross, Carmel Club, T. Eaton Co. Employees, Loyola High School Sodality, Sodality-Ascension, Legion of Mary, St. Ann's Parish, St. Mary's Maternity Committee, CHLP RADIO STATION, C.N.R. Shops—Ville LaSalle, St. Augustine's Ladies Social Club.

Sous les auspices des Chevaliers de Colomb (Conseil 284) et du R. P. John Bennett, C.S.S.R., vicaire en la paroisse Sainte-Anne, le "FAMILY ROSARY" est à l'antenne de CHLP la dévotion à Marie du Montréal anglais.

Comment

RÉSoudre les PROBLÈMES de la VIE

Par ELISABETH B. HURLOCK, PH.D.



Une adolescente qui devient bou-
leversée quand un garçon s'intéresse
aux autres jeunes filles se permet
de perdre tout sens des proportions.
Q.—"J'ai quinze ans et je sors ré-
gulièrment avec un garçon de dix-
sept ans depuis quatre mois. Réelle-
ment, j'aime beaucoup, beaucoup ce
garçon et il me dit qu'il m'aime au-
tant. Il m'a acheté un coffret en
cèdre et m'a dit qu'il m'achètera
une bague de fiançailles quand j'au-
rai quinze ans et demi. Et cependant
il sort encore avec d'autres jeunes
filles et me le dit. Pouvez-vous me
dire ce que je devrais faire?"
R.—Vous devriez enlever de votre
tête cette idée de vous fiancer à ce
garçon pour le moment. Est-ce que
vos parents savent que vous pensez
à vous fiancer après de si courtes
fréquentations et alors que vous êtes
si jeune? Je suis certaine qu'ils n'ap-
prouveraient pas ça du tout.
Il n'y a aucune raison au monde
pour que vous et ce jeune homme
ne sortiez pas et vous amusiez
pas avec d'autres personnes. Vous
êtes beaucoup trop jeune pour en-
visager le mariage actuellement.
Comment un jeune homme de dix-

sept ans pourrait-il faire vivre une
femme?

Le fait que ce garçon vous parle
de ses fréquentations avec d'autres
suggère qu'il est confiant que vous
comprendrez qu'il n'est pas encore
prêt pour s'établir, bien qu'il vous
préfère aux autres jeunes filles.
Que ceci ne vous bouleverse pas,
même si vous préféreriez qu'il n'en
voit pas d'autres.

Quant au coffret en cèdre, c'est
une chose que vous pouvez conser-
ver durant plusieurs années et em-
ployer plus tard si vous épousez ce
garçon. Autrement remettez-le lui.
Il vous l'a donné comme présent
de pré-fiançailles et une promesse
de mariage futur. Il serait préféra-
ble de déferer la bague de fian-
çailles jusqu'à ce qu'il y ait des
perspectives plus claires de mariage.
Certainement vos parents et les
siens ne consentiront pas à ce que
vous vous mariiez immédiatement.
Quand vous portez une bague de
fiançailles, vous considérez un ma-
riage prochain. Comme ce jeune
homme sort avec d'autres jeunes
filles, il n'est pas trop sérieux au
sujet d'un mariage immédiat.

La Cie Bell intensifie son programme de construction

Devant la forte demande dont tous ses services
continuent d'être l'objet, la Compagnie de Téléphone
Bell du Canada a considérablement intensifié son
programme de construction pour les deux prochaines
années, au delà même des estimations premières qui
constituaient déjà un record.

Voilà ce qu'a déclaré aujourd'hui,
à Montréal, M. Thomas W. Eadie,
président de la compagnie, à la 75e
assemblée annuelle des actionnaires.

En faisant remarquer que la com-
pagnie a affecté \$105,000,000 à de
nouveaux travaux de construction
en 1954, M. Eadie a déclaré: "Nous
espérons sincèrement que vers la
fin de 1956 nous serons en mesure
de fournir le service téléphonique
dans tout notre territoire au mo-
ment où il sera désiré et selon la
catégorie de service désirée".

Parlant du surplus d'exploitation
de la compagnie, auquel \$5,000,000
se sont ajoutés en 1954 et qui s'élève
maintenant à près de \$20,000,000, le
président de la compagnie Bell a
déclaré: "Divisé par le nombre
d'actions en cours à la fin de 1954
— près de 12,000,000 — le surplus
d'exploitation, ou les bénéfices re-
tenus et accumulés, équivaut à seu-
lement \$1.69 par action. Pour rem-
plir nos obligations envers les ac-
tionnaires et les clients, et pour
garder la confiance qu'ont les ac-
cheteurs de valeurs en notre avenir,
ce qui est essentiel à la bonne évo-
lution de nos services, nous devons
continuer d'ajouter à notre surplus
d'exploitation".

M. Eadie a fait remarquer qu'au
cours de 1954 le Réseau téléphoni-
que transcanadien, dont la compa-
gnie Bell fait partie, a assumé, en
vertu d'un contrat, la direction du
projet de la Mid Canada Line, "un
élément essentiel du réseau aver-
tisseur établi pour la défense du
continent".

Parlant du projet d'établir un
réseau de relais radio-téléphoni-
ques à ondes micrométriques d'une
extrémité à l'autre du continent M.
Eadie a fait remarquer que la
compagnie Bell, au nom du Réseau
téléphonique transcanadien, avait
offert à la Société Radio-Canada
l'outillage nécessaire à la transmis-
sion de la télévision en réseau à
d'un océan à l'autre.

Un amendement à la loi de l'im-
pôt fédéral sur le revenu traitant
de la dépréciation nous a permis
de réduire considérablement les
paiements actuels d'impôt pour
l'année 1954, a déclaré le président
de la compagnie. Ce changement a
résulté en une réduction de \$4-
\$86,000 de l'impôt payable pour
1954. Plus tard toutefois, quand la

dépréciation calculée selon la va-
leur résiduelle sera devenue moins
que la dépréciation en ligne droite
inscrite dans les livres de com-
ptabilité de la compagnie, l'impôt à
payer sera augmenté en consé-
quence.

"L'effet du changement est de
rendre immédiatement utilisable
par la compagnie un montant con-
sidérable d'argent pouvant aider à
financer les grandes dépenses pour
fins de construction auxquelles
nous faisons face actuellement".

Bourses du C.P.R.

M. N.-R. Crump, vice-président
du Pacifique Canadien, annonce que
sa compagnie remettra cette année,
comme par le passé, deux bourses
d'études, par voie de concours, aux
apprentis et aux employés perma-
nents de la compagnie, ayant moins
de 21 ans, ainsi qu'aux fils mineurs
des employés.

La première bourse comprendra
cinq années d'études dans le cours
de génie, à l'Ecole Polytechnique,
affiliée à l'université de Montréal.
L'examen de concours sera l'examen
d'entrée à l'Ecole, qui commencera
le 12 septembre.

La deuxième bourse comprendra
un cours à l'Ecole des Hautes Etu-
des Commerciales, également affiliée
à l'université de Montréal. Les exa-
mens auront lieu durant la première
semaine de septembre.

Les demandes de certificats per-
mettant de prendre part aux exa-
mens de concours devront être fai-
tes à M. G.-A. Smyth, Superinten-
dent of Pensions and Staff Regis-
trar, Gare Windsor, Montréal. On
peut obtenir une copie du program-
me d'études et des conditions d'ad-
mission en s'adressant au directeur
de chacune des écoles mentionnées
ci-haut.

Les personnes munies de certifi-
cats devront, au plus tard, la veille
de l'examen, faire au directeur de
l'école intéressée, leur demande d'ad-
mission aux examens, et cette de-
mande devra être accompagnée d'un
certificat d'admissibilité de la compa-
gnie.

Décès de M. Horace Fillion

M. Horace Fillion, époux de feu
Hermine Beaudry, est décédé, hier
après-midi, à l'âge de 83 ans. An-
cien employé de la compagnie du
Pacifique Canadien pendant près
de 35 ans, il était à sa retraite
depuis quelques années.

Le défunt laisse dans le deuil
ses quatre fils: Armand, professeur
à l'Ecole des Beaux-Arts et actuel-
lement en voyage d'étude en Euro-
pe; Roland, employé du "Devoir";
Gilbert, sculpteur, et Germain, ins-
tituteur; ses trois filles: Mme
Gustave Lafontaine (Andréa);
Mme E. Lafond (Rolande), et Bé-
rangère; ses gendres: MM. Gus-
tave Lafontaine et Eugène Lafond,
tous deux de la rédaction de "La
Presse"; ses bruns: Mme Armand
Fillion (Thérèse Lafond), Mme Ro-
land Fillion (M.-J. Trudel), Mme
Gilbert Fillion (Charlotte Gaulin),
et Mme Germain Fillion (Yvette
Limoges); ses petits-fils: François,
Pierre et Jean Fillion, et André
Lafond; ses petites-filles: Michèle,
Colette, Louise, Mireille, Hélène et
Claire Fillion; Lise et Marie-Fran-
çoise Lafontaine, et Madeleine La-
fond; deux frères: Wilbrod et
Adélard; trois sœurs: Mme Gau-
dias Guérard (Délina), Mme veuve
Alphonse Fortin (Blanche), Mme
veuve Alfred Guérin (Mary); ses
beaux-frères: Gaudias Guérard et
Arthur Lassonde; ses trois sœurs:
Mmes Adélard Fillion, veuve Sylvio
Fillion et veuve Joseph Fillion, ainsi
que plusieurs neveux et nièces.

La dépouille est exposée à 4955,
rue Adam. Les funérailles auront
lieu à l'Eglise Notre-Dame du
Foyer, lundi matin, à 8 heures.
L'inhumation se fera au cimetière
de l'Est.

L'ouest canadien et ses réserves d'huile

M. A.-G. Farquharson, vice-prési-
dent de McColl-Frontenac, a déclaré
devant les membres du Kiwanis de
Montréal, que l'Ouest canadien n'a
fait que gratter la surface de ses
champs pétroliers.

Depuis 1946, dit-il, la production
possible est passée de 19,000 barils
par jour à 420,000 barils. La pro-
duction réelle atteint en ce moment
263,000 barils.

Quant à construire un pipe-line
jusqu'à Montréal pour le transport
du pétrole brut de l'Ouest, cela
dépend un peu des conditions éco-
nomiques et politiques qui préva-
dront dans le monde.

Advenant le cas où l'entrée du
pétrole par la côte est serait entra-
vée, dit-il, "il ne fait aucun doute
que le pétrole brut canadien pour-
rait et serait transporté rapidement
par pipe-line jusqu'à Montréal".

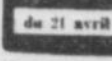
Votre horoscope aujourd'hui



Le BÉLIER

du 21 mars au 20 avril

Le ciel se ressérère complètement et aujourd'hui une étoile de
chance le traverse. Elle vous donnera l'amour ou du succès dans les
affaires.



Le TAUREAU

du 21 avril au 20 mai

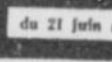
Des déboires minimes peuvent avoir sur vous des influences
néfastes, parce que vous manquez de sang-froid. Entraînez-vous
à voir les choses un peu plus froidement.



Les GÉMEAUX

du 21 mai au 20 juin

Partie de plaisir. Nouvelles gentilles. En vous jouant, vous venez
à bout des petites difficultés rencontrées. Eclaircissement prévu
dans l'adversité.



Le CANCER

du 21 juin au 22 juillet

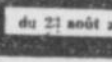
Faites un meilleur usage de votre temps. Répartissez mieux votre
besogne quotidienne et tout ira pour le mieux.



Le LION

du 23 juillet au 22 août

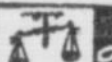
Une tactique un peu diplomatique peut vous aider à surmonter
certaines difficultés et obstructions. Mais la diplomatie n'est pas
votre fort. Essayez tout de même.



La VIERGE

du 23 août au 22 septembre

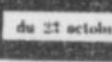
Le bonheur passe à votre porte et vous ne pensez même pas à
lui ouvrir. Soyez moins ambitieux, moins exigeant. Vous n'aurez
pas à le regretter.



La BALANCE

du 23 septembre au 22 octobre

Heureuse intervention d'amis. Quoi que vous ayez à endurer, ne
désespérez pas. Le calme et la prudence sont de rigueur pour vous
à qui de tendres joies sont promises.



Le SCORPION

du 23 octobre au 22 novembre

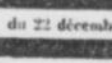
L'inquiétude s'empare très facilement de vous et, habituellement,
elle n'est aucunement justifiée. Fortes tendances à la neurasthénie.



Le SAGITTAIRE

du 23 novembre au 21 décembre

Si vous tenez à conserver vos chances, soyez discret. Méfiez-vous
de toutes les indiscrétesses et surtout n'outrepassiez pas vos
ressources personnelles.



Le CAPRICORNE

du 22 décembre au 19 janvier

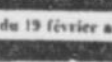
Vous serez porté à l'impatience, à la colère, aux mouvements de
révolte. Même si vous étiez parfois parfaitement justifié, il importe
que vous évitiez toute violence.



Le VERSEAU

du 20 janvier au 18 février

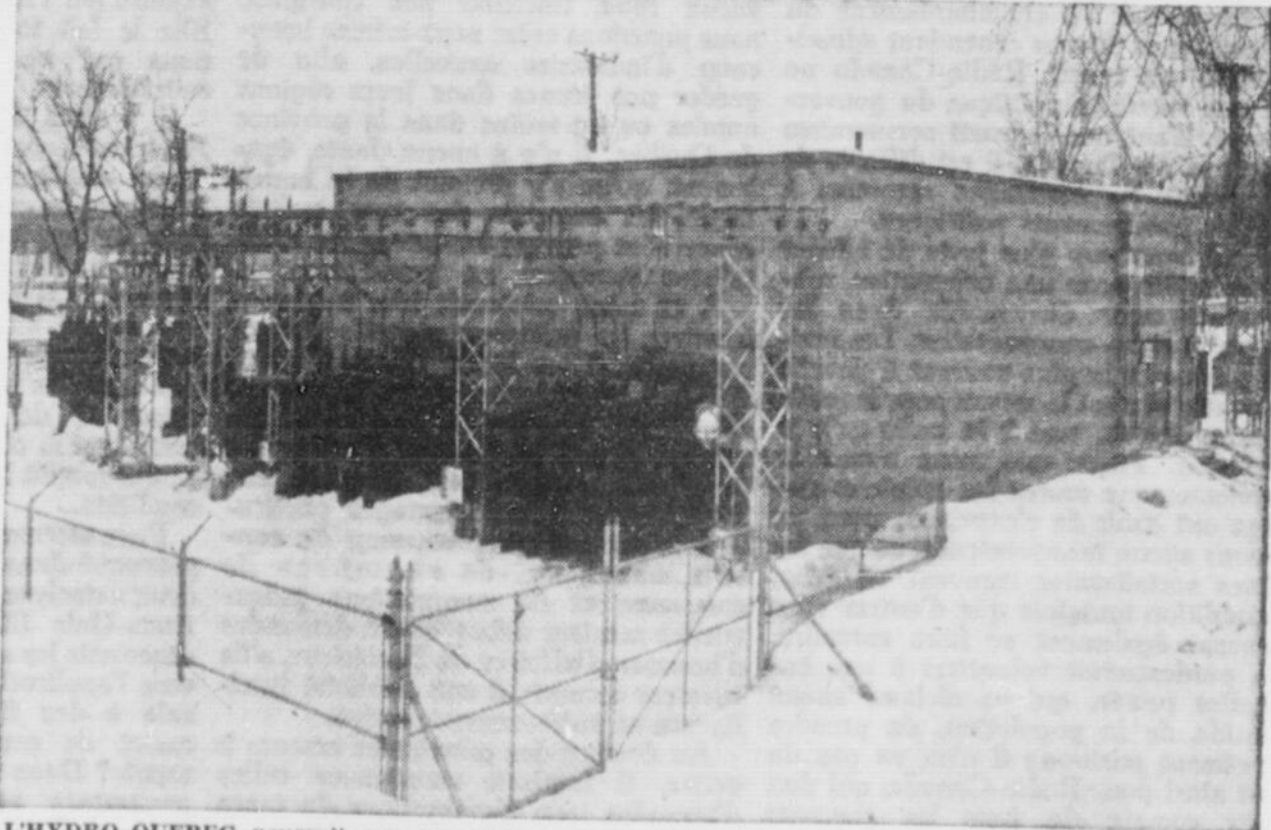
Les soucis s'éloignent. La chance demeure. Cependant tout peut
se gâter en fin de semaine, si vous ne savez pas garder votre
sang-froid habituel.



Les POISSONS

du 19 février au 20 mars

Commencez la journée en réglant des problèmes concernant votre
foyer. Il est probable qu'ensuite tout ira beaucoup mieux.



L'HYDRO-QUEBEC poursuit son programme d'expansion. Elle vient d'ajouter à son réseau de sous-
stations le nouveau poste de Cartierville situé boulevard Gouin ouest. Ce poste remplace l'ancienne
sous-station du même nom. Les travaux sont effectués en vue d'améliorer le service et pour répondre
aux besoins futurs des quartiers avoisinant la sous-station. Celle-ci alimentera le quadrilatère borné à
l'est par la rue Poincaré, à l'ouest par la rue Somerset, au sud par les chemins de fer Nationaux
et au nord par le boulevard Gouin, ainsi que les abonnés de l'Hydro-Québec à l'Abord-à-Plouffe. La
conversion du réseau de 2,300 à 4,000 volts comporte en plus de la construction de la sous-station et
de ses approches, le remplacement et le montage de 155,000 pieds de fils aériens et de 10,000 pieds de
fils souterrains.

La Patrie

(Membre de la Canadian Press et de l'Audit Bureau of Circulation)
est imprimée et publiée au No 180, rue Ste-Catherine, Montréal, par la Compagnie de Publication de "La Patrie" Limitée, Roland Dubois, Secrétaire. Téléphone UN 1-2701.
Echange correspondant avec tous les différents services. Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe. Ministère des Postes, Ottawa.

PRIX D'ABONNEMENTS

Edition du dimanche, Canada, 1 an	\$5.00
Edition quotidienne, Canada, 1 an	5.00
Edition quotidienne, Canada, 6 mois	2.75
Edition quotidienne, États-Unis, 1 an	6.00
Edition quotidienne, États-Unis, 6 mois	3.00
Edition du dimanche, États-Unis, 1 an	5.00

REPRESENTANTS

TORONTO, Ont.: Hugh Rose, chambre 101, Edifice McKinnon, 19, rue Melinda; Téléphone EMpire 4-1016.
ÉTATS-UNIS: Ralph R. Mulligan, 141 East, 44th Street, Room 911, New-York 17, N.-Y.; 35 East, Wacker Drive, Chicago 1, Ill.; 3049 East, Grand Boulevard, Détroit 2, Mich.

MONTREAL, 11 MARS 1955

Le procès de Radio-Canada

par Roger DUHAMEL

Les Communes ont procédé à leur débat annuel sur les affaires de la Société Radio-Canada. C'est l'occasion pour les députés, le plus souvent en dehors des lignes de démarcation partisans, d'exprimer leur avis sur la radio et la télévision d'État. Cette discussion n'est pas entièrement inutile, car il ressort parfois d'heureuses suggestions qui toutefois, il faut bien l'avouer, sont rarement suivies. Il nous paraît néanmoins excellent que les parlementaires témoignent de l'intérêt à l'endroit d'une institution officielle qui est financièrement coûteuse et dont les contribuables dans leur ensemble assument les frais.

Nous n'avons pas l'intention de souligner ici tous les reproches qu'on a adressés à cet organisme étatisé. Plusieurs ne sont en effet que des considérations personnelles et subjectives et ne s'appuient pas sur une argumentation irréfutable. De ces multiples griefs, plusieurs s'annulent les uns les autres. Nous comprenons au reste la situation délicate et parfois intenable des dirigeants de Radio-Canada. Quoi qu'ils fassent, ils ont d'avance l'assurance qu'ils seront l'objet de graves critiques. Ce qui ne signifie pas du tout qu'ils doivent n'en faire qu'à leur tête.

D'aucuns s'étonnent que les communistes puissent se faire entendre sur le réseau canadien. C'est sans aucun doute une anomalie, le résultat d'une conception erronée des privilèges démocratiques. C'est reconnaître la liberté d'expression à ceux qui la respectent comme à ceux qui la combattent; c'est pratiquer l'égalité de traitement en faveur de ceux qui se soumettent aux lois canadiennes et en faveur de ceux qui travaillent au chambardement du régime. Nous devons cependant admettre qu'à cet égard, Radio-Canada ne fait que suivre la politique du gouvernement. Tant que le parti communiste sera légal au Canada, il est difficile de lui refuser les avantages reconnus à tous les groupements politiques.

Il est beaucoup plus juste de blâmer les autorités pour une orientation subtile facilement discernable dans les causeries et les commentaires. Les invités se situent le plus souvent à gauche du centre et c'est la raison pour laquelle ils sont choisis, tant à la radio qu'à la télévision. Parce que nous avons la conviction que toutes les opinions sincères ont droit de s'exprimer, nous ne voyons aucun inconvénient à ce que les thèses socialisantes trouvent un écho, à condition toutefois que d'autres vues puissent également se faire entendre. On pardonnerait volontiers à une entreprise privée, qui ne réclame aucun subside de la population, de prendre carrément position; il n'en va pas du tout ainsi pour Radio-Canada, qui doit tenir compte de tous les courants d'idées de ses commanditaires, c'est-à-dire les contribuables.

Certains députés de langue anglaise se plaignent de ce que les programmes de télévision soient en majorité de provenance américaine; c'est en effet une façon pour le moins imprévue de

favoriser l'essor de la culture canadienne. Le fait est d'autant plus condamnable que Radio-Canada dépense des sommes considérables qu'elle touche grâce à des taxes sur les appareils et les lampes et à des octrois généreusement votés par le Parlement. La situation n'est évidemment pas la même au canal français, où le racisme joue dans un autre sens. On y réserve une place de choix aux immigrants fraîchement débarqués, comme réalisateurs, interprètes, scripteurs, etc., sans suffisamment songer qu'il existe aussi dans ces domaines une main-d'œuvre indigène qui n'attend que l'occasion de faire ses preuves. La francophilie délirante finira par aboutir à une pénible expression de xénophobie et personne n'y gagnera. Il faudrait un peu de jugement et de mesure pour redresser sans délai cet état de choses.

Et l'on en revient périodiquement à l'antienne traditionnelle: le grand mal, c'est que Radio-Canada, à la télévision, constitue un monopole et exerce, à la radio, une influence excessive. Ce qui s'impose, c'est un organisme indépendant de réglementation qui régirait à la fois les postes privés et les postes d'État, c'est aussi la liberté accordée aux intérêts privés de créer des postes de télévision. Une saine concurrence s'exercerait ainsi sous l'égide d'une commission qui assumerait des responsabilités quasi judiciaires, sans avoir en même temps à participer à l'industrie. Cette simple réclamation, qui a pour elle le bon sens et la logique, finira par triompher. Elle se gagne d'année en année des adhésions nouvelles.

La promotion industrielle

par Conrad LANGLOIS

Il est heureux que beaucoup de municipalités d'importance moyenne se soient intéressées à la «Semaine du Québec», au Palais du Commerce, et aient ainsi répondu à l'invitation de la Chambre de Commerce du District de Montréal, car nous avons grandement besoin d'industries nouvelles en dehors de Montréal. Il nous faudrait, par exemple, deux fois plus de villes de 30,000 habitants et plus. La plupart de nos petits centres de 10,000 à 20,000 habitants pourraient facilement doubler leur population en quelques années, comme certaines l'ont fait, en suivant les conseils des experts en la matière.

Notre province est riche en ressources naturelles, en énergie hydro-électrique, en moyens de communication et de transport et surtout en capital humain. En nous arrangeant pour mieux faire fructifier nos épargnes, nous pourrions créer nous-mêmes beaucoup d'industries nouvelles, afin de garder nos jeunes dans leurs régions natales ou au moins dans la province de Québec. Il n'y a aucun doute, également, qu'en s'y prenant de la bonne façon, les autorités des municipalités concernées peuvent intéresser les capitalistes étrangers en grand nombre.

À ce sujet, on aurait tout à gagner à suivre les judicieux conseils donnés par l'Hon. Yves Prévost, ministre des Affaires municipales dans le cabinet de l'Hon. Maurice-L. Duplessis. En somme, le meilleur moyen d'attirer les industriels quelque part, c'est de leur faire connaître les avantages particuliers à cet endroit. Beaucoup de conseils municipaux, de chambres de commerce et de commissions industrielles seraient débordés de demandes d'hommes d'affaires de l'extérieur, s'ils savaient recourir à une publicité intelligente et suffisamment active.

Au nombre des principales erreurs à éviter, il faudrait mentionner celles d'accorder trop d'exemptions de taxes et de trop protéger les industries ou encore de ne pas les protéger suffisamment.

Comme le soulignait fort à propos l'Hon. Prévost, ce n'est pas tout d'attirer les entreprises, il faut encore les conserver et prendre les moyens de

maintenir la prospérité. Les trop généreuses exemptions de taxes ne sont pas à conseiller, car toute expansion industrielle de quelque importance amène une augmentation de population et donc une activité nouvelle de la construction, ce qui occasionne en retour de fortes dépenses municipales pour l'extension des services publics, tels que les égouts, les tuyaux d'aqueduc, les rues, les trottoirs, etc.

C'est également une mauvaise idée de s'arranger pour n'avoir qu'une seule industrie dans une ville. Il y a le danger que l'industrie unique ne devienne la véritable maîtresse de la municipalité, mais il existe d'autres inconvénients. Même lorsque les ouvriers sont bien payés, ils ont parfois l'impression d'être exploités par leur employeur, lorsqu'il n'y en a pas d'autre. Plusieurs des grèves les plus ruineuses que nous avons eues en cette province eurent justement lieu dans ces endroits à «industrie unique». C'est naturellement aussi à ces endroits que le chômage affecte davantage l'activité économique locale. De plus, comme rares sont les entreprises qui peuvent employer la proportion désirable d'hommes et de femmes, la diversification industrielle est nécessaire à un sain équilibre entre la main-d'œuvre masculine et féminine. Si nous avions plus d'industries textiles dans nos villes minières, par exemple, cela fournirait du travail aux jeunes filles de l'endroit. De même, il faudrait plus d'industries lourdes dans nos centres de textiles, pour procurer de l'emploi à un plus grand nombre d'hommes. Mieux vaut avoir plusieurs industries différentes et les traiter toutes de la façon la plus équitable possible.

Beaucoup d'industries nouvelles dans nos petits centres: tel devrait être le mot d'ordre de nos dirigeants, si nous voulons empêcher notre surplus de population d'émigrer hors du Québec. Notre province est deux fois plus industrialisée qu'elle ne l'était avant la dernière guerre; il nous faut continuer dans la même voie.

L'électricité atomique

par Alonzo CINQ-MARS

De Washington nous arrive une nouvelle d'un intérêt plus qu'ordinaire. La Commission de l'Énergie Atomique des États-Unis annonce qu'elle est sur le point de mettre en vente du courant électrique provenant de l'énergie atomique. Elle veut enfin utiliser à des fins pacifiques une invention qui n'a servi jusqu'ici qu'à des fins de destruction et dont le perfectionnement tient aujourd'hui l'humanité dans la terreur. Elle le fait toutefois dans des conditions qui ne sont pas précisément satisfaisantes.

Il y aura bientôt dix ans que les Américains ont fait exploser dans le désert de Los Alamos, au Nouveau-Mexique, la première bombe atomique pour en expérimenter les effets destructeurs. Le résultat de cette expérience fut tel que, quelques jours après, des avions américains lançaient deux autres bombes semblables respectivement sur les villes japonaises d'Hiroshima et de Nagasaki, tuant ou invalidant la plupart de leurs habitants, ce qui força le Japon à capituler sans condition.

Pour atténuer le sentiment d'horreur provoqué dans le monde entier par ces deux cataclysmes, le gouvernement des États-Unis fit savoir qu'il dirigerait désormais les recherches de ses savants vers l'application de cette force colossale à des fins pacifiques. Qu'est-il arrivé de cette promesse et de cet espoir? Dans une course effrénée aux armements atomiques, les alliés de jadis, qui se font depuis lors une guerre froide, s'ingénient de part et d'autre à perfectionner sans cesse les terribles bombes et à en accroître la puissance de destruction dans des proportions fantastiques.

Les Américains n'ont pas renoncé

à fabriquer des moteurs atomiques comme ils l'avaient promis, mais le premier qu'ils ont fabriqué a servi à faire fonctionner un navire de guerre, le sous-marin *Nautilus*! Ils ont aussi entrepris d'en fabriquer pour des fins pacifiques, mais avec quelle lenteur! Et c'est un bien faible espoir que vient de donner à ce sujet la Commission de l'Énergie Atomique des États-Unis.

Cet organisme vient en effet de faire savoir que le courant électrique provenant du moteur atomique qu'il a fait fabriquer à West Milton, N.Y., sera mis à la disposition des consommateurs le 30 juillet prochain. Ce n'est toutefois là qu'un bien humble commencement de l'application de l'énergie atomique à des fins pacifiques. La capacité de ce moteur n'est que de 10,000 kilowatts, quantité à peine suffisante pour répondre aux besoins d'une ville de 12,000 habitants. Un autre moteur semblable que la Commission de l'Énergie Atomique fait présentement fabriquer à Shippingport, Penn., ne pourra livrer de courant électrique avant la fin de 1957. Voilà pour les États-Unis, et les autres pays du monde occidental ne sont pas plus avancés de ce côté. Au Canada, on paraît plus ambitieux, mais moins pressé. M. W.-B. Lewis, vice-président de la *Atomic Energy of Canada, Ltd.*, compagnie de la Couronne, vient de déclarer que ce n'est pas avant 1960 que des usines atomiques canadiennes pourront produire du courant électrique pour fins économiques, mais qu'elles en produiront alors un million de kilowatts. Quant à la Russie, il est permis de douter qu'elle s'efforce, comme elle s'en vante, d'appliquer l'énergie atomique à des fins pacifiques plutôt que militaires.

Il est à espérer que la première et trop modeste expérience faite aux États-Unis pour l'application de l'énergie atomique à la production de l'électricité sera suivie d'autres plus considérables et plus pratiques, et que l'humanité entière pourra en profiter.

Propos d'hygiène

Avant de donner le bain au bébé, rassemblez tous les articles dont vous aurez besoin sur un plateau. Vous épargnerez du temps et vous ne serez pas obligé d'abandonner l'enfant pendant que vous cherchez un article qui manque.

Il faut enlever de la chambre d'un malade tous les meubles inutiles. Lorsqu'il s'agit d'une maladie contagieuse, il faut prendre des précautions afin d'empêcher les microbes d'être transportés et communiqués aux autres personnes dans la maison.

Certaines formes de maladies mentales sont tellement bénignes qu'elles peuvent guérir rapidement à une clinique d'hygiène mentale ou à un hôpital général. Il importe que le diagnostic et les traitements soient donnés assez tôt.

Afin de protéger les enfants contre le rachiisme, qui, jadis, affaiblissait et déformait tant d'enfants, il faut leur donner chaque jour de la vitamine D, à partir du moment de leur naissance jusqu'à l'âge de seize ans environ.

Le rhume est aussi fréquent au printemps qu'en hiver. Aussi n'enlevez pas vos habits et vos caoutchoucs d'hiver, simplement parce que le temps semble s'être adouci.

Il faut habituer les enfants à se laver les mains avant de manger, afin que la saleté et les germes qu'ils collectionnent en jouant ne soient pas portés à leur bouche en même temps que la nourriture.

Lorsque deux ou trois sont réunis en mon nom, je suis au milieu d'eux. (Mt 18, 20). (Texte choisi par la Société catholique de la Bible).

Les mots qui vivent

Dès qu'on se renonce, la tristesse s'en va et fait place à la joie. — PÈRE FABER.

En marge de l'actualité

Bobby-soxer à l'opéra

(par Marcel Blouin)

Le dernier cri chez les "fan" de jazz, c'est l'opéra. Mais que je sache, les fidèles abonnés du Metropolitan Opera ne se sont pas pour autant transformés en admirateurs de Dave Brubeck.

Récemment, il était question sous cette rubrique de la requête formulée aux Etats-Unis par une puissante association désireuse de faire placer dans les "juke-box" des disques muets, histoire d'obtenir une oasis de silence au milieu du bruit des restaurants. Cette requête a donné un premier résultat: de plus en plus les "juke-box" accueillent des extraits d'opéra qui font les délices des plus frénétiques amateurs du swing.

A la station de métro de Times Square, dans la métropole américaine, un restaurateur a même décidé de changer totalement l'atmosphère de son établissement en remplaçant tous les disques populaires de son "juke-box" par des enregistrements d'Enrico Caruso, Jan Peerce, Roberta Peters, Maria Callas et autres vedettes de l'opéra.

La première réaction des habitués du restaurant a été plutôt défavorable. Les jeunes gens qui avaient l'habitude de se tremousser au rythme d'une mambo ou de rêver aux accents de "Let me go lover" ont été fortement ébranlés, voire offusqués, lorsque pour la première fois de leur vie ils ont entendu Caruso tonitruer un "Donna è mobile" des grands jours.

Mais le propriétaire du restaurant, Joe Catanzaro, a lui-même entrepris l'éducation de ses clients. Il leur a expliqué ce qu'est l'opéra et la signification des grands airs, la valeur comparée des plus célèbres ténors, bref a joué le rôle d'un initiateur compréhensif et patient. Ses efforts n'ont pas été vains.

Aujourd'hui, chez Joe Catanzaro, les anciens "bobby-soxer" se réunissent autour du phono automatique et discutent de Verdi et de Puccini, écoutent religieusement un duo de "La Bohème", se pâment en entendant Renata Tebaldi rendre un "si bémol" d'une incomparable pureté. Le jazz? Il n'en est même plus question.

Quand donc, dans les "juke-box" de Montréal, accueillera-t-on les oeuvres de MM. Schubert, Tchaikowsky et Liszt?

Ils étaient quatre sur le siège avant

Un jeune homme de 22 ans, Henri Méthot, résidant à St-Zotique, subissait hier son procès devant le jury présidé par l'hon. juge Wilfrid Lazure, sous une accusation d'homicide involontaire. Le 24 octobre 1953, alors qu'il était au volant de son auto, il heurta à mort M. Omer Perrier, 66 ans, de Coteau-Landing.

L'agent de circulation de la police provinciale, Léopold Roussin, a dit dans son témoignage, que l'accusé Méthot avait négligé d'arrêter après l'accident et qu'il n'avait été retrouvé que deux heures après.

Un autre témoin, Roger Vernier, a précisé que l'accident s'était produit alors que quatre personnes occupaient la banquette avant de la voiture. Tous revenaient d'un hôtel de Vaudreuil où il y avait eu beuverie.

La victime avait été trouvée dans un champ à proximité du terrain de stationnement d'un hôtel. Le procès se continue aujourd'hui.



PREMIER GRAND PRIX LITTÉRAIRE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC. — M. Luc Robidoux, de St-Constant, élève finissant à l'Ecole supérieure du Plateau, a remporté le premier grand prix du concours littéraire, organisé à travers la province, à l'occasion de la Semaine du Québec 1955. La proclamation des lauréats a eu lieu, hier soir, dans le hall d'honneur du Palais du commerce où se tient présentement l'exposition industrielle. Sur notre photo, de g. à d. M. Luc Robidoux, Mme Jean Robidoux, mère du lauréat et Son Honneur le maire de Saint-Constant, M. Laurier Baillargeon.

32,000 écoliers ont participé au concours de la Semaine du Québec

Proclamation des lauréats, hier soir, au Palais du Commerce

(par PAUL COUCKE)

Dans le hall d'honneur du Palais du commerce, où se tient présentement l'exposition industrielle, M. Wilfrid Caron, inspecteur adjoint de la Commission des écoles primaires du Québec, a proclamé les gagnants du grand concours littéraire organisé dans les écoles du Québec en marge de la Semaine du Québec 1955.

Le 1er prix est revenu à M. Luc Robidoux, de l'Ecole supérieure du Plateau. Le second prix va à M. Jean-Marc Charron, de l'Ecole supérieure de Lachute. Six prix pour les régions rurales et deux prix pour les régions urbaines ont, en outre, été décernés.

M. O.-A. TRUDEAU

"Le succès de ce concours", a déclaré, à cette occasion, M. O.-A. Trudeau, président de la Chambre de commerce du district de Montréal, "a dépassé toutes les espérances des responsables de nos écoles du Québec qui l'avaient autorisé et qui l'ont jugé. Nous les en remercions. Mais les plus grandes félicitations doivent être adressées à notre jeunesse écolière qui a si bien répondu à l'appel du surintendant de l'Instruction publique et qui nous a fourni des travaux remarquables."

"Ils nous ont permis de nous rendre compte que nos jeunes ont des idées et des connaissances vraiment dignes de la grande vocation qui attend la génération qui pousse au Québec. S'il avait fallu primer toutes les copies méritoires, le palmarès que nous aurions à vous présenter comporterait des centaines de mentions honorables. Il a fallu choisir et éliminer plusieurs fois pour en arriver à la liste des gagnants. A ces gagnants, nos sincères félicitations et nos meilleurs vœux de succès dans la carrière que vous embrasserez bientôt."

M. WILFRID CARON

Avant de lire le palmarès, M. Wilfrid Caron a déclaré: "La Semaine du Québec se devait d'avoir la collaboration de toutes les classes, de tous les groupes de la société du Québec. Les élèves de nos écoles font partie intégrante

de notre population et je suis heureux qu'on ait fait appel à eux. Le concours proposé par la Chambre de commerce fut accepté avec empressement par le ministère de l'Instruction publique, car nous savions que grâce à ce travail, les jeunes s'intéresseraient davantage encore au développement économique et industriel de notre province et aux carrières industrielles."

"32,000 jeunes gens ont exprimé leurs opinions sur l'expansion industrielle du Québec et sur la valeur de l'éducation qu'ils reçoivent dans nos écoles. Cette instruction leur ouvrira, un jour, les portes des industries québécoises."

M. Caron a remis ensuite un

chèque de \$50 à M. Jean-Marc Charron. Des chèques de \$35 et de \$25 ont été également remis aux premiers et deuxièmes des régions rurales et urbaines.

PERSONNALITÉS

Parmi les personnalités présentes, outre celles déjà mentionnées, on remarquait: M. Eugène Doucet, surintendant de la Commission des écoles catholiques de Montréal; M. Trefflé Boulanger, directeur général du Service des études de la Commission des écoles catholiques de Montréal; le R. P. Aurèle Lévesque, C.S.V., aumônier de l'Ecole supérieure de Lachute; M. Léon Richard, professeur de français à l'Ecole supérieure du Plateau; M. Donat Lapointe, inspecteur général adjoint du département de l'Instruction publique de la province de Québec; M. Paul Barry, principal de l'Ecole supérieure du Plateau; Son Honneur le maire Laurier Baillargeon, maire de Saint-Constant, lieu de résidence du lauréat, M. Luc Robidoux; M. Horace Lamarche, directeur des relations extérieures de la Fédération des chambres de commerce de la province de Québec; M. Paul Guertin, membre de l'exécutif de la Chambre de commerce du district de Montréal, et la mère de Luc Robidoux, Mme Jean Robidoux.

A l'Advertising Club

MM. Frank W. Lovejoy et Walter H. Johnson Jr traiteront de l'art de la vente devant les membres de l'Advertising and Sales Executives Club de Montréal, le 31 mars prochain, à 8 h. p.m., à l'hôtel Mont-Royal.

Le premier est un ancien président de la compagnie American Airlines.

Célébration de la Saint-Patrice

Son Em. le cardinal Paul-Emile Léger célébrera la messe pontificale, à 11 h., dimanche, en l'église Saint-Patrice, pour commémorer la fête nationale des Canadiens d'origine irlandaise.

M. l'abbé Edward Lapointe, curé de la paroisse de l'Ascension de Notre-Seigneur, agira comme prêtre assistant à la messe célébrée par le cardinal Léger, à l'occasion du 108e anniversaire de l'église Saint-Patrice. MM. les abbés Donald Féron, curé de Saint-Thomas-More, et Francis Moylé, curé de Sainte-Rita, serviront de diacres d'honneur. Son Exc. Mgr L.-P. Whelan, évêque auxiliaire de Montréal, assistera à la cérémonie, dans le sanctuaire. M. William-J. Doyle, maître de chapelle, dirigera la chorale.

En la fête solennelle de saint Patrice, la grand-messe sera célébrée à 10 h., en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, à l'angle des rues Couvent et Saint-Antoine. Les membres de l'Ancient Order of Hibernians y assisteront.

Les RR. PP. Andrew Maguire et Malcolm McGuinn, de Union City, dans l'Etat du New-Jersey, deux Pères de la Congrégation des Passionnistes, prêcheront les retraites du temps du Carême, à Saint-Patrice. Leur prédication commencera le dimanche, 20 mars. La première semaine de retraite sera consacrée aux dames, la deuxième aux hommes.

Arrêt infirmé par notre Cour d'appel

La Cour d'appel vient d'infirmier un jugement de la Cour supérieure refusant des dommages à une femme frappée par un homme au cours d'une soirée joyeuse. M. Philémon Lachance, défendeur-intimé, sera appelé à payer \$1,007.60 de dommages à Mme Groleau, qu'il avait frappée, un soir du mois d'août 1950, chez elle, alors qu'elle recevait un groupe d'invités. On la transporta à l'hôpital et, après examen, on l'opéra à l'abdomen.

C'est le juge Paul Casey, de la Cour d'appel, qui a lu le jugement qui décide: "Comme dans toutes les causes de ce genre, la demanderesse avait le fardeau de prouver qu'il y avait un lien de causalité entre l'acte du défendeur et le dommage subi, une relation de cause à effet. Evidemment, si l'on est d'avis que la demanderesse doit établir le coup comme étant la seule cause possible, elle a failli à faire cette preuve."

"Mais je ne pense pas que le fardeau de la preuve soit lourd à ce point. Elle a réussi à établir des faits desquels on peut honnêtement déduire que le coup porté est une cause probable. Ayant fait cela, le fardeau de la preuve tombe sur les épaules du défendeur. Il est maintenant nécessaire pour lui de montrer, avec au moins le même degré de certitude, que le coup ne pouvait avoir causé l'obstruction à l'intestin. Le défendeur n'a pas réussi à faire cela, et sa responsabilité est tenue pour établie."

★ Lorsque le nouveau paquebot de 22,500 tonnes "Empress of Britain", du Pacifique Canadien, aura été lancé en juin 1955, plus de 300 menuisiers seront affectés à son aménagement intérieur.



Donner c'est servir l'humanité

La Croix-Rouge compte sur votre aide pour continuer l'oeuvre de ses avant-postes infirmiers et pour maintenir ses 10 autres services essentiels.

Donnez généreusement à la

CROIX-ROUGE

Objectif pour le Québec: \$1,096,100—du 26 février au 12 mars

Quartier général de la campagne:
1632 Sherbrooke ouest—PL. 1751

Le Courrier d'Amie

Q.—L'une de mes amies qui s'intéresse beaucoup à la mode et se procure chaque saison des toilettes nouvelles, ne se soucie pas assez d'harmoniser entre elles les couleurs, et de choisir des modèles convenant à sa taille et à son type. Et puis elle abuse de la bijouterie et semble oublier que lorsqu'on frôle la quarantaine, porter les toilettes destinées aux moins de vingt ans peut produire un effet exactement opposé à celui que l'on souhaite.

A plusieurs reprises, j'ai abordé avec elle la question, lorsque nous parcourons ensemble les magasins. Mais je constate que mes remarques ne l'influencent aucunement et qu'elle est plutôt portée à les prendre en mauvaise part. Elle affirme que "des goûts et des couleurs on ne discute pas" et que chacune sait ce qui lui va.

Ne pensez-vous pas que même si elle ignore mes observations, elle devrait au moins noter les suggestions qui lui sont fournies au cours des défilés de modes et se méfier un peu de ses tendances à l'exagération.

AMIE DE NELLY

R.—Puisque cette personne accepte mal vos remarques, qu'elle ne sait pas apprécier l'intérêt que vous lui portez, évitez désormais de revenir sur la question. Le chapitre mode constitue, c'est entendu, un épisode important de la vie féminine, mais quand on ne l'interprète pas de la même façon, il vaut mieux tourner la page que déclencher d'ennuyeuses discussions.

Je suis bien prête à admettre avec vous que, même s'il faut allouer une très large part à la diversité des goûts, certaines règles demeurent, dont on ne peut facilement s'affranchir sans pécher contre l'esthétique. L'élégance véritable repose sur un code dont les principales clauses prescrivent le respect des proportions, l'harmonie des couleurs, et une sélection convenant aux âges et aux circonstances.

Ce qui sied admirablement à celle-ci peut faire paraître telle autre engoncée, mal fagotée; et le chapeau qui enjolive un minois peut fort bien gâcher l'expression d'une autre physionomie.

S'analyser, se bien connaître constitue le meilleur moyen de ne point commettre d'erreur aussi bien lorsqu'il s'agit de choisir une petite robe de quatre sous que de décider de l'achat d'une parure luxueuse.

Q.—Notre seule fille, mariée depuis quatre ans, maman d'un gentil bambin, a semblé jusqu'ici parfaitement heureuse en ménage. Mais depuis quelque temps, il m'inquiète de la voir triste et déprimée. Quand je m'informe de sa santé, elle affirme se bien porter. J'ai l'impression qu'elle me cache quelque chose et me demande si je ne devrais pas faire part de mes craintes à mon gendre, et lui conseiller de redoubler d'attentions auprès de la chère enfant.

Pour sa part, mon mari me conseille de ne pas intervenir, mais je pense qu'il n'attache pas assez d'importance aux questions sentimentales. Tant de choses peuvent survenir pour assombrir le bonheur d'une jeune épouse au cœur sensible.

MAMAN SOUCIEUSE

R.—Si vous abordez la question avec votre gendre, que ce soit uniquement pour lui faire part de vos inquiétudes concernant la santé de votre chère fille. Il serait imprudent de lui laisser supposer que vous croyez son épouse malheureuse et encore plus d'insinuer qu'il puisse avoir des torts, envers elle.

Et puis craignez que votre sollicitude maternelle vous porte à exagérer les choses. S'il s'agit d'une dépression passagère, un régime approprié et d'excellents toniques suffiront probablement à faire retrouver entrain et gaieté à la jeune femme. Observez, réfléchissez et essayez d'obtenir les confidences de votre fille sans toutefois insister trop fortement.

FIANCEE DE J...

La parure de tête qui accompagne la robe de la mariée doit être choisie de façon à convenir au style de la toilette. Ainsi, par exemple, pour ce mariage à l'été vous pourriez porter avec une longue robe d'organdi de modèle simple et à petit col claudine, un minuscule chapeau rond confectionné avec le même tissu que la robe et accompagné d'un voile retombant à hauteur de la taille.



INQUIETUDE DE MERE. — Mme Gerda Nordblom, âgée de 70 ans, de Stockholm, Suède, mère de Marianne Pontecorvo, épouse de Bruno Pontecorvo, savant réputé en science atomique est photographiée dans sa demeure regardant avec anxiété la photo de sa fille. Bruno qui travaillait à l'avancement du programme nucléaire britannique est disparu depuis cinq ans. Les dernières nouvelles confirment qu'il a été pris en défaut par les Soviétiques et que ces derniers en ont fait leur citoyen. Mme Nordblom espère qu'elle en aura bientôt des nouvelles de la part de sa fille.

Recette de longévité

Si les humains ne vivent pas aussi longtemps qu'à l'époque de Mathusalem, il en est aujourd'hui qui atteignent une remarquable longévité.

C'est ainsi que tout près de nous, à Shawville, dans la province de Québec, Mme Mary-Ann Riley célèbre, ces jours-ci, son 105ème anniversaire de naissance, entourée d'une véritable cour. Plus de trois cents parents et amis sont allés lui rendre visite à sa maison située à quarante milles au nord-ouest d'Ottawa. Elle reçut ses visiteurs, assise dans sa chaise roulante, où elle passe la majeure partie de son temps.

FELICITATIONS

A sa portée, en évidence, on avait déposé quelques souvenirs. Ainsi, les visiteurs ont pu voir trois lettres de félicitations adressées par la reine et deux autres, envoyées par le roi Georges VI.

Il y avait également un message de félicitations du premier ministre, l'hon. Louis St-Laurent et un du chef de l'opposition, l'honorable George Drew, qui avait joint une photo le représentant avec sa femme et ses enfants.

Madame Riley vit avec sa fille, Gertrude. Un fils, Thomas, fabricant de monuments, à Arnprior, en Ontario, était également de la fête, ce jour-là.

Madame Riley est née dans une maison à rondins, en 1850, au Smith's Corners, village nommé

d'après le nom de son père, John Smith.

SOUVENIRS LOINTAINS

La mémoire de la centenaire est restée fidèle et elle aime évoquer les jours lointains des pionniers. Elle se rappelle avoir assisté, à l'âge de six ans, à la première foire de Shawville. Pendant huit ans, elle habita Mattawa, situé à près de 145 milles de la capitale canadienne. Aujourd'hui c'est elle qui inaugure annuellement la foire de Shawville et elle se sert de ses ciseaux favoris pour couper le ruban traditionnel.

Elle a raconté à ses visiteurs que sa plus jeune fille, Adelaide, décédée il y a quelques années, était mariée à un homme qui assista, encore enfant, à la pendaison de Louis Riel, en 1880. Des spectateurs l'avaient hissé sur leurs épaules pour qu'il puisse voir l'événement.

POUR VIVRE LONGTEMPS

Madame Riley a 13 petits-enfants et 25 arrière-petits-enfants. Si l'on passe sous silence une chute qu'elle fit il y a neuf ans et qui lui causa une fracture de la hanche, elle n'a jamais été malade et n'a fait aucun séjour à l'hôpital.

Sa recette pour vivre longtemps: une bonne alimentation, un dur labeur, une vie simple et la marche, comme exercice.

Pour les gourmets...

PATE A LA VIANDE VITE FAIT

Faites 2 tasses de sauce blanche bien assaisonnée, et si on le désire, ajouter à cette sauce un peu de jus d'oignon. Ajoutez 2 tasses de viande cuite coupée en dés, $\frac{1}{2}$ tasse de céleri tranché, à demi cuit, et mettez le tout dans un plat allant au four. Répandez sur le tout des pommes de terre frottées, recouvrant entièrement le dessus du pâté, puis brossez avec un peu de lait. Faites cuire dans un four chaud (400° F.) jusqu'à ce que ce soit délicatement brun, et bien à point. Servez très chaud avec du blé d'Inde en conserve.

"COOKIES" MOUS A LA MELASSE

5 c. à soupe de shortening
1 tasse de mélasse,
 $\frac{1}{4}$ de cuil. à thé de sel,
 $\frac{1}{2}$ tasse d'eau froide,
 $\frac{1}{2}$ tasse de sucre brun,
 $3\frac{1}{2}$ tasses de farine préparée, tamisée.

Défaites le shortening en crème avec une cuillère jusqu'à ce que cette crème soit légère. Ajoutez graduellement le sucre, mettant bien en crème. Ajoutez la mélasse, et brassez bien le tout. Tamisez les ingrédients secs ensemble, puis ajoutez-les, alternant avec l'eau, toujours en brassant. Jetez par cuillerées dans une léchefrite beurrée, et faites cuire à four modérément chaud (375° F.) 8 à 10 minutes.

Cette recette vous donne 2 $\frac{1}{2}$ douzaines de biscuits.

Note: Ne vous alarmez pas de la quantité de soda à pâte, elle est correcte.

Mannequins avec titres et blasons

Douze femmes en vue d'Ottawa, y compris l'épouse du chef de l'opposition M. Drew et celle du ministre de la Santé nationale l'honorable Paul Martin, serviront de mannequins lors d'un défilé de modes qui aura lieu à Ottawa, samedi, au profit de la Société canadienne de la Croix-Rouge.

La revue sera présentée dans la salle de bal de l'hôtel Château Laurier et sera inaugurée par Mme C.-D. Howe, épouse du ministre du Commerce et de la production pour la défense.

Les autres mannequins seront: Mme Michael Saul Comay, épouse de l'ambassadeur d'Israël; la comtesse Françoise de Hemricourt de Grunne, femme de l'attaché militaire belge au Canada; Mme C. Roy Slemmon, femme du chef de l'état-major de l'air; Mme A. H. J. Lovink, épouse de l'ambassadeur des Pays-Bas et Mme J.-E. Van Ierssen, femme de l'attaché militaire des Pays-Bas.

On verra aussi Mme Lopez Chicheri, femme de l'attaché commercial de l'Espagne, Mme Gifford Scull, femme de l'attaché de la Marine américaine, Mme Enrique Quintana, femme du conseiller à l'ambassade argentine.

Ces femmes défilent dans des créations de couturiers américains et canadiens. Des ensembles exécutés par l'Association des couturiers canadiens auront une place d'honneur au cours de la présentation.

Epousera-t-elle le capitaine Townsend?

Les rumeurs continuent de circuler au sujet de l'idylle qui est censée unir la princesse Margaret au capitaine Peter Townsend, ancien écuyer au Palais de Buckingham. Les bruits ont repris de plus belle depuis le retour de la princesse en Grande-Bretagne, après une tournée de cinq semaines aux Antilles.

Le porte-parole du palais de Buckingham, ainsi que les membres de la famille royale, sont demeurés cois sur la question et le potinage a dégénéré en polémique entre les journaux anglais.

On sait qu'il y a une couple de jours, le Daily Mirror et le Pictorial publièrent des articles citant certaines paroles prononcées par le capitaine Townsend, au cours d'une interview, et laissant entendre que celui-ci était visiblement épris de la princesse. Ces feuilles exprimaient toutes deux l'opinion que si la princesse Margaret "plaçait par-dessus tout son amour, elle n'avait pas à craindre d'être blâmée".

Mais de son côté, le Daily Sketch, dont les fortes tendances pro-royalistes sont connues, s'en prend aux deux journaux.

Voici en substance la teneur de l'éditorial du Sketch: "Le fait que le départ de Townsend pour remplir un poste à l'ambassade britannique à Bruxelles n'ait pas mis fin à l'amitié qui le liait à la princesse est connu de tous. Le Daily Sketch aurait pu, lui aussi, publier cette nouvelle il y a des mois".

"Jugeons un peu de la situation, poursuit l'article. Il est évident que la princesse Margaret ne peut épouser le capitaine Townsend et conserver en même temps son droit de succession au trône. Mais nous ne savons pas, et le Mirror ne le sait pas davantage, ce que Margaret a décidé pour son avenir".

En attendant, la princesse va au théâtre en compagnie de son ami de toujours, lord Porchester, âgé de 31 ans.

Patience et timidité

Un citoyen de Toronto âgé de 45 ans a appris à ses dépens qu'il vaut mieux ne pas regarder une femme trop longtemps. Il y a quand même des limites. Voilà six ans qu'Edward Branagh épiait les moindres gestes de Margaret Dennis et celle-ci décida, un bon matin, qu'elle en avait assez.

Notre individu fut donc amené devant le juge où il hérita d'une amende de cinquante dollars pour avoir guetté et obsédé la demoiselle.

Branagh a cependant voulu expliquer son attitude. Il avait réussi à obtenir un rendez-vous avec Mlle Dennis il y a six ans et lorsqu'il

LES PATRONS DE LA "PATRIE"



PATRON No 4592 — Voici un ensemble idéal pour le printemps. Il avantagera tout spécialement celles qui portent mieux les demi-tailles. Cette coupe amenuisera la taille d'une façon remarquable.

Le PATRON No 4592 vous est offert dans les demi-tailles 14 $\frac{1}{2}$, 16 $\frac{1}{2}$, 18 $\frac{1}{2}$, 20 $\frac{1}{2}$, 22 $\frac{1}{2}$, 24 $\frac{1}{2}$. La grandeur 16 $\frac{1}{2}$ requiert 4 $\frac{1}{2}$ verges d'un tissu de 39 pouces de largeur.

Pour obtenir vos patrons de la "Patrie" envoyez la somme de 40 cents plus 3 cents pour la taxe,

en mentionnant très lisiblement: Nom, adresse, taille et le numéro du patron désiré. Adressez le tout à: Bureau des modes, la "Patrie", 180 est, rue Ste Catherine, Montréal.

Optimisme tempéré à la Croix-Rouge

N'ayant pas encore atteint 50 pour cent de son objectif de \$750,000 et n'ayant plus que deux jours et demi avant la fin de sa campagne de souscription, samedi soir, le 12 mars, la Croix-Rouge rapportait jeudi avoir recueilli dans Montréal et la région métropolitaine \$354,981 soit exactement 47.3 pour cent.

M. J.-P. Guité président de la section est métropolitaine a exprimé un optimisme tempéré de doute. "D'après les années passées, a-t-il dit, nous pouvons compter sur la générosité des Montréalais. La Croix-Rouge est l'un des organismes de charité les plus appréciés et je suis fier de pouvoir travailler à sa campagne de souscription."

"Mais en ce moment, ce que j'aimerais, c'est de recevoir les rapports de mes solliciteurs et solliciteuses au fur et à mesure qu'ils perçoivent les contributions des contribuables. Nos auxiliaires bénévoles concentrent leurs efforts à approcher le plus grand nombre de personnes possible sur leurs listes, et ils ne prennent pas le temps de nous faire parvenir leurs rapports. Ils font un travail magnifique. Mais s'ils pouvaient prendre quelques minutes chaque jour pour téléphoner les résultats de leur sollicitation, ou nous adresser leurs rapports, je suis sûr que nous aurions d'heureuses surprises, quant au résultat de la Campagne."

Une femme pro-maire

Mme Eva Dulude, la première femme à occuper un siège de conseiller municipal à Farnham, a été élue pro-maire de la ville pour les trois prochains mois. Mme Dulude représente le quartier numéro un au conseil de ville depuis 1953.

lui demanda de la rencontrer de nouveau, celle-ci aurait répondu: "Pas tout de suite". Alors Branagh attendait toujours... méprenant, comme il le disait au juge, l'attitude de sa belle pour de la timidité.

L'art DE BIEN S'HABILLER

Grande et svelte ?



Toutes les lignes vous sont permises. Vous porterez merveilleusement les nouvelles coupes '55.

Mondanités

Réunion

La réunion mensuelle du Club Wilfrid Laurier des Femmes Libérales de Montréal aura lieu lundi 14 mars à 2 h. 30 p.m., dans les salons du Club de Réforme, 82 ouest, rue Sherbrooke, sous la présidence de Mme T.-S. Prevost, M.B.E.

Bal du Génie

M. et Mme Maurice Gérin seront les invités d'honneur au Bal du Génie qui aura lieu, samedi soir, dans les salons de l'hôtel Sheraton-Mont-Royal. Parmi les nombreux invités, on remarquera: MM. et Mmes Ignace Brouillet, Henri Gaudet, P.-A. Dupuis, Adrien Pouliot, Albert d'Amour, Lucien Letendre, Gérard O'Donoghue, Jacques Racicot, C.-E. Campeau, André Grothé, Maurice Beaudry, Louis-P. Couture, Marcel Fradette, G. Perras, Laurent Gendron, M. Duquette, Maurice Pepin, Léo Scharry, Guy Carmel, Gaston Gagnier, Jean-Paul Gélinais, Fernand Labrosse, André Glenn, Bernard Côté, Jules Beauchemin, Ernest Langlois, Jean Marcotte, Gérard Lefebvre, René Dansereau, Paul Pelletier, Jacques Hurtubise, Raymond Boucher, Bernard Lavigne, Marcel Manseau, Mlle Lorraine Mercille, M. Pierre Beaubien, MM. M. Faillie, J. Paolucci, Conrad Laverdure, Claude Quenneville, Claude Bertin, Yvan Hardy, Jean Mailhot, Clément Bessette, Gaston Désy et Roger Houle.

Cercle international Sainte-Marie

Le Cercle international Sainte-Marie tiendra sa prochaine réunion le mercredi 16 mars chez Mme Thomas Greenwood. La conférencière Mme Jean-Louis Gagnon, journaliste, parlera de la femme au Brésil. Cette réunion sera également l'occasion d'une manifestation d'estime à l'adresse de Mlle Jean Cross, fille de l'ancien consul général des Etats-Unis à Montréal, dont le mariage avec le Dr Publio Salles Silva aura lieu à New-York, au cours du mois d'avril.

Fiançailles

M. et Mme Robert B. Corrigan font part des fiançailles de leur fille, Edmay-Marie, à M. Jacques-Eugène Moreau, fils de M. et de Mme Eugène Moreau. Le mariage aura lieu le samedi 16 avril.

Déplacements

M. et Mme G.-E. Tanguay sont partis par avion pour New-York d'où ils s'embarqueront pour l'Europe.

Le major et Mme Jean-Paul Martin sont retournés à Québec, après un court séjour en ville.

Mlle Simone Routier, d'Ottawa, passera une semaine à Québec et se rendra ensuite à Boston.

M. et Mme J. B. Pangman, de

retour de la Virginie, sont descendus au Ritz Carlton.

Le docteur et Mme J.-E. Verreault, de Sillery, sont partis dernièrement, pour New-York, d'où ils s'embarqueront sur le Liberté pour un séjour de quelques mois en Europe et en Afrique du Nord.

M. et Mme P. N. Gross sont arrivés d'un voyage en Floride.

Mme W. D. Ogilvie, de Québec, de passage à Montréal, est descendue à l'hôtel Windsor.

Bal de la St-Patrice

Le bal annuel de la Société Saint-Patrice aura lieu, ce soir, à l'hôtel Windsor. Ont accordé leur patronage: le très hon. lord Shaughnessy et lady Shaughnessy, M. T.P. Healy, M.P., et Mme Healy, le maire d'Outremont et Mme Romuald Bourque, l'hon. juge et Mme P. C. Casey, M. et Mme J. E. Cahoon, John A. Carmody, M. Franc C. Britt, Edmund J. Cooney, John H. Cooney, M. W. Cottle, M. Frank J. Dolan, M. Thomas Guérin, O.B.E., et Mme Guérin, le Dr et Mme G.-A. P. Hurtubise, MM. et Mme John C. Kelly, Robert W. Keyserlingk, J. P. Lynes, M. J. Austin Murphy, le Dr et Mme L. P. Nelligan, MM. et Mmes E. D. Phelan, E. H. Shea, les Drs et Mmes J. A. Leo Walker, J. J. McGovern, W. J. Lefavre, M. et Mme B. F. Walsh, le colonel et Mme D. H. McDougall.

M. et Mme T. P. Slaterry, le Dr et Mme R. A. Hughes, M. et Mme P. T. Lynch, le Dr et Mme E. A. Amos, MM. et Mmes Paul Wickham, George Daly, H. B. Parr, F. C. Kelly, J. G. Fisher, F. J. Brennan, J.-E.-L. Duquet, Dan O'Hearn, le vice-marchal de l'air et Mme C. M. McEwan, M. et Mme Leo H. Timmins, le Dr Gordon, J. Cassidy, le Dr et Mme C. P. Lévesque.

Partie de cartes

Les Enfants de Marie de la paroisse Notre-Dame-du-Très-Saint-Sacrement donneront leur partie de cartes annuelle en faveur de leurs oeuvres, le 13 avril à 8 heures 30, à la salle paroissiale, 4450 rue St-Hubert, sous la présidence du R.P. Alphonse Lavoie, S.S.S., curé. On est prié d'apporter cartes et marqueur. Pour renseignements, s'adresser au presbytère de la communauté.

Cercle italien

Le mardi soir 15 mars, à 8 h. 30, à la salle Redpath de l'Université McGill, il y aura réunion du Cercle Dante Alighieri. Le professeur Antonio d'Andrea prononcera alors une causerie en italien intitulée: Souvenirs de Benadetto Croca.

Marsil-Bamben

Le mariage de Mlle Josie Mary Bamben, fille de M. et de Mme George Bamben, de Fort William, Ont., avec M. Tancrède-Jacques Marsil, fils de M. Tancrède Marsil, décédé, et de Mme Marsil, a été béni par M. l'abbé Rondeau,

samedi dernier, à dix heures, à la chapelle de la Basilique Marie-Reine du Monde. A cette occasion le choeur avait été décoré de fleurs printanières et pendant la messe, M. Jean-Louis de Lorimier interpréta un programme de chant accompagné à l'orgue par M. H. Lindsay, MM. Jules et Pierre Brunet plaçaient les invités.

Au bras de son père, la mariée portait une robe de soie blanche dont l'ampleur de la jupe était formée de plis, une jaquette de gros-grain, un voile de tulle illusion retenu sous un bandeau victorien de même tissu que sa robe et comme unique bijou, deux rangs de perles, cadeau de sa mère. Son bouquet, style colonial, était composé d'oeillets blancs et d'une orchidée. Mlle Norma De Mocko, de Fort William et Montréal, dame d'honneur, portait une robe de taffetas champagne avec manteau de tulle de nylon et dentelle orné d'un col et de manchettes de taffetas, un toquet de velours assorti à sa robe et un bouquet colonial de boutons de roses jaunes. Me Jean Massicotte était garçon d'honneur.

Mme Bamben, mère de la mariée, portait une robe de satin broché gris avec courte jaquette de même tissu, un chapeau gris et blanc, des accessoires noirs et un bouquet de roses American Beauty. Mme Marsil, mère du marié, portait une robe de soie épongeée gris fumée, un chapeau de feutre blanc, des accessoires noirs et à l'épaule, des oeillets blancs. Après une réception, M. et Mme Marsil partirent pour New-York et Acapulco. Pour voyager, Mme Marsil portait un deux-pièces de flanelle beige, un chapeau de paille de même teinte, une écharpe de castor et une orchidée à l'épaule. A leur retour, M. et Mme Marsil demeureront rue du Parc Lafontaine.

Parmi les invités de l'extérieur, on remarquait M. et Mme George Bamben ainsi que Mme W. C. Hodgson.

A l'occasion de son mariage, la mariée a été l'hôte d'honneur à une réception offerte par Mlle Norma De Mocko.

QUEBEC

Mme Antonio Martel a reçu son cercle de couture mercredi après-midi à sa résidence, au profit de la Ligue de la Jeunesse Féminine. Le major et Mme Jean-Paul Martin sont de retour d'un voyage de quelques jours à Montréal.

Mme William O'Donnell et sa fille Jocelyne, de Québec, prennent l'avion à Dorval aujourd'hui à destination de l'Europe, où elles visiteront plusieurs pays. Au cours de leur voyage, elles passeront quelques jours en Allemagne avec le lieutenant Réginald O'Donnell, du Royal 22e Régiment, actuellement à Sorst.

M. et Mme Georges Jutras, de la rue Wilson à Montréal, font un séjour de quelques semaines à Miami où ils ont rejoint M. et Mme J.-



Mlle JANINE GENDRON, fille de M. et de Mme Paul Gendron, de Valleyfield, et M. MARCEL QUESNEL, L.S.C., C.A., fils de M. et de Mme J.-O. Quesnel, également de Valleyfield, dont les fiançailles ont eu lieu récemment.

Maurice Lemieux, de Québec. Ils logent à l'hôtel Dean.

M. et Mme Sylvère Marcotte, de Roberval, sont de retour d'un voyage de quelques semaines en Amérique du Sud et en Floride.

Mlle Marcelle Arsenault, de notre ville, a passé la fin de semaine à Ottawa, l'invitée de M. Armand Dumas, député de Villeneuve, et de Mme Dumas.

M. et Mme Victor Fontaine, de Québec, font un séjour de trois semaines en Floride et visiteront également Cuba.

Mme Georges Harvey (Eva Quirion) occupe maintenant ses appartements au Manoir Louis Joliet, rue des Remparts.

M. et Mme Yves Boivin, de Grand'Mère, ont passé la fin de semaine à Québec, les invités de M. et de Mme Georges Reinhardt, parents de Mme Boivin.

M. et Mme Raoul Bernier sont revenus à Québec récemment après un voyage de quelques semaines en Amérique du Sud.

Mlle Henriette Laliberté, de Sillery, fait actuellement un séjour de quelques semaines en Floride et à Cuba.

Mme Philippe Lagacé, de Jonquières, était de passage à Québec récemment.

Mlle Yolande Lortie a quitté Québec récemment pour un séjour de quelques semaines en Floride et à Cuba.

Mlle Berthe Michaud, de Montréal, a passé quelques jours à Québec, récemment.

M. et Mme Jacques-B. Langevin, de la métropole, sont revenus de Ste-Marguerite où ils ont passé quelques jours.

Mlle Alice Laberge, de Montréal, est partie pour Miami Beach, Floride, où elle fera un séjour d'un mois. Mlle Laberge se rendra également à Cuba.

Vitamine C

Les fruits comme les oranges, les pamplemousses et les tomates sont, à l'année longue, une des plus riches sources de vitamine C, laquelle contribue à prévenir des affections comme le saignement des gencives et la fragilité des articulations.

L'éternel féminin...

C'est bien dommage, mais la plupart des femmes ont été élevées dans la croyance que la jeunesse est leur attribut le plus précieux. Et une fois ce trésor disparu, finis la beauté et le bonheur. Les femmes rendent alors les armes et se résignent à l'existence confortable mais de moins en moins intéressante que leur imposera l'action du temps.

Cette sorte de "je-m'en-foutisme" se traduit par un choix plus ou moins heureux de vêtements, un accroissement de poids et le maintien de soins de beauté, comme le maquillage et la coiffure, qui ne sont plus adaptés à leur âge et qui, loin de les rajeunir, accentuent, comme disait le poète "des ans, l'irréparable outrage".

Rien ne justifie qu'une femme se laisse aller ainsi de nos jours, alors qu'elle peut profiter de tous les bons conseils fournis par les experts en beauté, en coiffure et en nutrition.

Il importe avant tout de ne pas contrarier la nature. Par exemple, les meilleurs coiffeurs vous diront que les cheveux blancs peuvent être très attrayants s'ils sont placés de façon seyante.

Cependant, si vous avez des mèches blanches qui donnent une allure bigarrée à vos cheveux, vous pouvez avoir recours à la teinture, mais en suivant, en cela, l'avis d'experts. Il y a tellement de femmes aujourd'hui qui sont allergiques à des produits chimiques trop forts et qui en subissent ainsi de graves conséquences qu'il faut user de la plus extrême prudence dans l'emploi de substances tinctoriales.

En général, les spécialistes en coiffure sont d'accord que les cheveux courts et peignés en remon-tant sont ceux qui avantagent le plus les femmes d'un certain âge, parce qu'ils contribuent à relever les traits.

Ils conseillent de ne jamais porter les cheveux bas sur le front, dans l'espoir qu'ils cacheront les rides. Au lieu de les camoufler, ces mèches ne font que les accentuer. Si la chevelure, au contraire, couronne la tête en y formant des mouvements souples, l'attention est portée sur la coiffure plutôt que sur le front. Il faut prendre garde, cependant, de ne pas relever ses cheveux trop haut. Un effet de pompadour est très désagréable sur la tête d'une femme d'un certain âge.

Quant aux chignons, on recommande de les laisser de côté. Ils vieillissent et alourdissent l'apparence d'une personne qui a perdu un peu de sa fraîcheur.

Déjeuner chaud

Quand souffle le vent de mars, la famille accueille encore avec plaisir un bon déjeuner chaud. Essayez cette idée qui devient à la mode — de la soupe pour le déjeuner. Que ce soit la chaleur réconfortante d'un bol de soupe au poulet avec riz, ou une tasse de bouillon, ou une soupe aux tomates, cela est très tentant avec les rôties grillées beurrées et les tranches de bacon croustillant. Commencez ce déjeuner à la soupe par un pamplemousse frais. Cette idée pour un repas matinal nous vient de France et d'autres pays d'Europe.



LES DAMES AUXILIAIRES DE L'HOPITAL MAISONNEUVE présenteront une parade de modes, les 16 et 17 mars à l'auditorium de l'Institution. Sur cette photo nous remarquons quelques membres du comité réunis afin de mettre au point les derniers détails de ce

défilé de modes. De gauche à droite: Mme I. Allard, publiciste, Mme Georges Mongeau, organisatrice, Mme Jean Grenier, présidente, Mme Wilfrid Mongeau, secrétaire-correspondante, Mme A. Benoit, secrétaire. Fait également partie du comité, Mme Fernand Mongeau.



LE SUCCESSION PROBABLE DU R.P. GEORGES BISSONNETTE, A.A. — Le R.P. Louis Dion, prêtre de l'Ordre des Augustins de l'Assomption, propose à la succession du R.P. Georges Bissonnette, A.A., à l'église Saint-Louis-des-Français, à Moscou, savourer une tasse de café en compagnie de sa mère et de son père, M. Ferdinand Dion, dans leur demeure familiale de Worcester, dans l'Etat du Massachusetts. Le Père Dion, procureur au Collège de l'Assomption, dit "qu'il ne voit aucune raison" pourquoi il ne remplacerait pas le Père Bissonnette, pourquoi il ne serait pas accepté par les Russes, comme son successeur.

Les chefs des dix provinces se réuniront à Ottawa le 21 avril

OTTAWA, 11. — (PCF) — Le premier ministre a proposé que les chefs des gouvernements provinciaux et fédéral se réunissent à Ottawa les 21 et 22 avril afin d'étudier les problèmes fiscaux et, possiblement, ceux du chômage.

M. Saint-Laurent a révéilé aux Communes hier qu'il avait écrit aux premiers ministres des provinces pour leur suggérer de se réunir en vue de discuter de l'ordre du jour et de la date d'une conférence générale sur les relations fiscales, plus tard cette année.

Au cours de la discussion qui a suivi cette communication, il a laissé entendre qu'il s'attendait que la question du chômage sera soulevée dès la première réunion.

Cette réunion préliminaire des chefs de gouvernements, au début de l'année, a été rendue nécessaire, en partie du moins, par la récente décision fédérale en vertu de laquelle les contribuables du Québec obtiennent une réduction de 10 pour cent de l'impôt fédéral.

On sait que la concession accordée par le gouvernement fédéral au Québec sera offerte aux autres provinces en guise de solution de rechange aux accords fiscaux par lesquels les provinces cèdent leur pouvoir de taxation au gouvernement central.

Dans la lettre aux premiers ministres provinciaux, déposée aux Communes hier, M. St-Laurent s'entendait aux questions fiscales. Mais, interrogé par la suite, il a précisé que le problème du chômage sera peut-être soulevé.

Le gouvernement a déjà fait savoir que si les provinces désirent aborder cette question, il consentira à discuter de la responsabilité

du sort des chômeurs habilités qui ne touchent pas de prestations d'assurance-chômage.

Le chef de l'Opposition, M. Drew, à la suite de la communication du premier ministre, a demandé si l'on examinera la situation du chômage au cours de la première conférence ainsi que "la manière avec laquelle les gouvernements des provinces et du pays pourraient le plus efficacement coopérer".

"Je serais très étonné que cette question ne soit pas soulevée lorsqu'ils — les premiers ministres — seront ici", a répondu M. St-Laurent.

M. Drew a ajouté : "J'ose souhaiter que le premier ministre soit plus explicite. Il existe un grand nombre de Canadiens aujourd'hui qui seraient heureux qu'on leur donne l'assurance que cette question sera abordée."

"Nous savons qu'il existe déjà de l'incertitude quant à savoir lequel des gouvernements peut aborder certains problèmes. Nous savons que ce problème ne saurait être résolu du soir au lendemain, mais nous savons aussi que le partage des responsabilités sous lesquelles se posent ces problèmes, nécessite des éclaircissements".

M. Saint-Laurent a répondu que le chômage n'est pas une question qui puisse faire l'objet d'une discussion distincte des relations fiscales. "C'est un important facteur dans les relations fiscales, a-t-il dit, qu'il faudra assurément considérer comme tel".

L'ONTARIO ACCEPTERA
Le premier ministre de l'Ontario, l'hon. Leslie Frost, a déclaré hier soir qu'il acceptera une invitation du premier ministre St-Laurent de se rendre à Ottawa le 21 avril afin de préparer l'ordre du jour d'une conférence fédérale-provinciale.

La réunion du 21 avril groupera les premiers ministres provinciaux et leurs conseillers. Leur tâche sera de préparer un ordre du jour pour une conférence devant être tenue probablement à l'automne.

M. Frost a dit qu'il demandera que l'ordre du jour comprenne les problèmes constitutionnels de la vente des produits agricoles en vertu des lois fédérales et provinciales, des mesures pour remédier au chômage, l'entente fiscale fédérale-provinciale et l'établissement d'un comité technique permanent comprenant des représentants fédéraux et provinciaux.

A Regina, le premier ministre de la Saskatchewan, M. T.-C. Douglas, a écrit au premier ministre St-Laurent pour l'assurer que cette province sera représentée si Ottawa décide de convoquer une conférence pour organiser une campagne contre le chômage.

A Québec, le premier ministre Duplessis n'a pu être rejoint pour obtenir ses commentaires. Il est confiné à son hôtel, souffrant d'une légère attaque de grippe. Des porte-parole du gouvernement ont dit toutefois que sa réponse serait favorable. M. Duplessis a déclaré durant la dernière session provinciale qu'il consentirait à se rendre à Ottawa n'importe quand pour assister à une conférence.

Il trouve "ridicule" la méthode de

Aucune modification à la loi régissant Radio-Canada

OTTAWA, 11. — (PCF) — L'hon. J. J. McCann, ministre du Revenu, a déclaré hier que le gouvernement n'a pas l'intention de modifier le système selon lequel Radio-Canada régit la radiodiffusion au Canada et est directement responsable au Parlement pour ses actes.

Il a déclaré aux Communes que le système est bon. Il a bien fonctionné et les postes de radio privés se sont bien tirés d'affaire. Parce que les critiques conservateurs réclament continuellement un organisme de régie séparé, cela ne veut pas dire que l'argument est juste.

L'opposition, dit-il, tente d'insinuer que la société Radio-Canada est le jouet du gouvernement. C'est faux. La société est soumise aux lois adoptées par le Parlement et est responsable au Parlement.

Le Dr McCann répondait à de nouvelles critiques de l'opposition sur les activités de Radio-Canada et le fait qu'elle ait l'autorité de recommander l'émission de permis pour les postes privés de radio et de télévision.

Le débat a porté sur une motion du gouvernement visant à établir un comité spécial de la radiodiffusion qui étudiera le rapport annuel de Radio-Canada et ses règlements, ses revenus, ses dépenses et son développement.

Après le discours du ministre, la Chambre a approuvé la motion sans vote.

M. McCann a dit qu'il est évident que l'opposition désire voir financer Radio-Canada par un crédit annuel voté par le Parlement plutôt que par les recettes de la taxe d'accise de 15 pour cent sur la vente des appareils de radio et de télévision. Mais dans son rapport, la Commission Massey avait insisté sur l'importance de maintenir Radio-Canada libre de toute influence politique.

La Commission Massey a dit que la société ne devrait pas dépendre de l'argent fourni directement par la Trésorerie.

Les principales critiques ont été formulées durant le débat par MM. James Macdonnell (PC-Toronto, Greenwood), William Hamilton (PC-Notre-Dame-de-Grâce) et Wilfrid Dufresne (PC-Québec-Ouest), qui a parlé en français.

M. Macdonnell a dit que Radio-Canada est à la fois l'avocat, le jury et le juge quand il s'agit de l'émission des permis pour les postes privés. C'est comme si on accordait au Canadien National le pouvoir de régir le Pacifique Canadien.

Il trouve "ridicule" la méthode de

financer la société au moyen de la taxe de vente de 15 pour cent sur les appareils de radio et de télévision. Avec le nombre grandissant des ventes d'appareils de TV, "Radio-Canada obtient plus d'argent que pour ses besoins, provoquant ainsi le danger de l'insouciance."

M. Hamilton a dit que Radio-Canada se montre d'une générosité surprenante en traitant avec l'Association des compositeurs, écrivains et éditeurs du Canada, l'agence des droits d'auteur qui perçoit des honoraires pour les compositeurs dont les œuvres sont diffusées. La société a accepté sans discussion l'échelle d'honoraires proposée par l'association et a laissé les postes privés combattre seuls en vue d'obtenir une réduction de l'échelle.

L'attitude de Radio-Canada aurait été justifiée si l'association avait une organisation canadienne mettant en valeur le talent canadien. Mais c'est une organisation américaine et la plus grande partie des honoraires qu'elle perçoit va à des auteurs américains.

M. Hamilton a également déclaré qu'il est évident que le gouvernement n'a pas la moindre intention de permettre avant au moins trois ans l'établissement de postes privés de télévision à Montréal, Toronto et autres grandes villes qui en réclament.

M. Dufresne a déclaré de son côté que tous les Canadiens répudient l'intrusion du gouvernement dans les réseaux de radio et de télévision de Radio-Canada. C'est une centralisation injuste.

Il faut protéger la moralité publique, dit-il, mais la jeunesse canadienne est mal influencée par certains programmes de télévision.

"Quand les contribuables canadiens doivent payer une facture annuelle de \$22.000.000 par année pour Radio-Canada, ils devraient avoir au moins le privilège d'obtenir des programmes culturels de valeur en éliminant "le commercialisme exagéré et tapageur".

M. Hugh Brunson (CCF-Humboldt, Melfort), diffère d'opinion. Il est d'avis que sans Radio-Canada, les Canadiens n'obtiendraient pas la qualité des programmes dont ils bénéficient présentement.

La canalisation attirera de nouvelles industries

NOTE DE LA REDACTION — De l'énergie en abondance et de plus grandes commodités de navigation, voilà qui devrait attirer des industries le long de la voie maritime du St-Laurent. L'article suivant traite de ces possibilités dans l'Est de l'Ontario, comme distinctes de l'entreprise principale.

CORNWALL, Ont. (PCF) — Avec la rumeur que les fossyeurs seront payés \$12 l'heure, l'Est de l'Ontario voit se poser à lui des problèmes qui découlent de la Voie maritime du St-Laurent. Mais il espère s'en bien tirer.

L'Est de l'Ontario est relativement sous-développé. Il s'étend entre deux secteurs riches : l'ouest industrialisé du Québec et le sud de l'Ontario. Ce sont là deux vastes marchés et l'Est ontarien se propose bien de profiter de l'entreprise d'énergie et de navigation qu'on y réalisera au coût de 900 millions de dollars. Mais dans quelle mesure? Cela reste à déterminer.

A peu près tout ce qu'un journaliste peut constater, c'est que le projet bénéficiera à tout le Canada en général et que les régions du voisinage immédiat en profiteront aussi.

En attendant, une foule de gens s'amenent en ce secteur pour être sur les lieux quand commenceront les travaux. L'industrie aussi examine la région, qui se trouvera à la porte, pour bien dire, de centrales générant 2.200.000 chevaux-vapeur d'énergie électrique.

15.000 OUVRIERS

Quelques-uns des nouveaux venus sont des spécialistes en construction, avant-garde d'un groupe qui atteindra 15.000 ouvriers quand battra son plein l'entreprise d'aménagement et de canalisation qui doit durer quatre ans.

Puis il y a les fossyeurs. De nombreux cimetières que recouvrira le lac artificiel et les canaux doivent être transportés sur des terrains plus élevés. La rumeur voulait que ces fossyeurs seraient payés \$12 l'heure. Aussi les journalistes arrivent-ils nombreux déjà, bien que les travaux de cette nature ne seront pas commencés avant plusieurs mois et que les salaires y seront les mêmes que pour travaux de genre semblable.

Cornwall accorde le coucher gratuitement à la prison locale à ces journalistes pleins d'espoir, puis se tourne vers son entourage pour trouver comment profiter le mieux de ce qui se passera à sa porte. Cette ville de 17.500 âmes se trouve tout juste en aval de la centrale et elle espère se procurer

une énergie abondante à bon marché.

75.000 AMES

"Nous nous attendons d'obtenir une population de 75.000 âmes d'ici dix ans", dit le maire perpétuel, M. Aaron Horowitz. "Une fois que cette entreprise sera en bonne voie, Cornwall devrait devenir la plus grande ville de l'Est ontarien, eclipsant même Kingston".

Aujourd'hui, Cornwall n'a qu'un mille carré de superficie. Dans son désir de profiter de la Voie maritime, elle ambitionne de multiplier cette superficie 30 fois en s'annexant une grande partie du canton voisin, ce qui doublerait automatiquement sa population actuelle et lui donnerait une bande riveraine de quatre milles de longueur que longerait les navires utilisant la Voie maritime. La lutte est vive à propos de ce projet d'annexion.

Toutefois, certains experts assurent que l'Est ontarien ne peut s'attendre à aucun avantage particulier découlant de l'aménagement-canalisation, au détriment du Sud de la province.

Mais les habitants de la région espèrent en général profiter de leur position géographique. C'est là que l'Hydro-Ontario prendra sa part, soit 1.100.000 chevaux-vapeur. Mais cette énergie sera déversée dans le réseau desservant tout le sud de la province, y compris le secteur hautement industrialisé du sud-ouest.

Il y a même eu des démarches secrètes pour que l'Est ontarien se voie réserver une certaine proportion de cette énergie. C'est une région comprenant 10 comtés et une population de 500.000 âmes, y compris Ottawa. L'Hydro-Ontario a refusé de considérer le projet.

Mais l'hon. Lionel Chevrier, président de l'Administration de la Voie maritime du St-Laurent, se montre optimiste quant aux effets qu'aura l'aménagement sur la région "industriellement négligée" de l'Est ontarien.

"Je crois, dit l'ancien ministre des Transports, que l'Est ontarien va se développer. A part les avantages de l'énergie abondante, il est certain que plusieurs ports de la région serviront les navires océaniques. Cela ne s'applique pas seulement à Cornwall, mais aussi aux autres centres".



LE R.P. PAUL-DOLLARD MORIN, S.J., a présidé la bénédiction des nouveaux quartiers du local 985 de l'Association internationale des pompiers et de la Fédération provinciale des pompiers du Québec. On remarque, ci-haut, de gauche à droite, MM. Jean-Paul Whissell, vice-président de l'équipe "A", André Plante, président, le R.P. Morin, ainsi que MM. Armand Vanasse, vice-président du district est de l'association, et Lucien Sabourin, vice-président de l'équipe "B".

"Des ressources renouvelables: le gibier, le poisson et les oiseaux"

L'hon. Camille Pouliot, ministre provincial de la Chasse et de la Pêche, a souligné, hier, le rôle des mesures de conservation pour protéger la faune canadienne contre l'envahissement croissant de l'industrie.

Souhaitant la bienvenue aux délégués à la 19e conférence fédérale-provinciale sur la faune, M. Pouliot a dit:

"Les pressions de la prospérité industrielle ne doivent pas nous induire à négliger l'une de nos plus grandes ressources renouvelables: le gibier, le poisson et les oiseaux. Ne commettons pas l'erreur de ne pas être prêts à absorber les résultats de cette croissance dans nos différentes provinces."

SAGE UTILISATION

Il a préconisé d'utiliser "sagement" ces ressources naturelles, sans compromettre la récolte normale que nos descendants sont en droit d'attendre de nous en héritage."

La conférence, habituellement tenue à Ottawa, a lieu à Montréal cette année, afin que les délégués puissent participer au congrès de deux jours de la fédération nationale du gibier, qui commence aujourd'hui, et à la conférence nord-américaine de trois jours qui débutera lundi.

Les résolutions adoptées l'an der-

nier, particulièrement celles qui ont trait à une saison de chasse plus uniforme et au danger de la pollu-



L'hon. Jean Lesage, ministre des Ressources Nationales, présidera aujourd'hui à la clôture de la 19e conférence fédérale-provinciale sur la conservation de la faune et fera, lundi prochain, l'inauguration de la conférence nord-américaine sur la conservation de la faune.

tion de l'eau, ont suscité une discussion animée, hier.

Le ministre fédéral des Ressources, l'hon. Jean Lesage, clôturera officiellement la conférence, aujourd'hui, à la suite de discussions sur les exportations de gibier aux Etats-Unis et les mesures de conservation dans les Territoires du Nord-Ouest, et la présentation de causeries par des officiers provinciaux.

Echos d'Ottawa

OTTAWA (PCF) — Les Canadiens pourront peut-être bientôt retirer des indemnités pour les dommages résultant d'accidents d'avions étrangers survolant le Canada.

Le Sénat a accordé hier la deuxième lecture, ou approbation en principe, à un bill du gouvernement visant à ratifier une convention internationale qui obligerait une compagnie d'aviation étrangère à payer des indemnités si elle était trouvée responsable. Des poursuites pourraient être intentées devant les tribunaux canadiens.

On prévoit que la Chambre haute donnera l'approbation finale à la mesure la semaine prochaine. Le bill ira ensuite devant les Communes.

L'île du Cap-Breton sera officiellement reliée au continent de la Nouvelle-Ecosse le 13 août prochain. La chaussée sera inaugurée ce jour-là au cours d'une cérémonie à laquelle assisteront les autorités des gouvernements fédéral et de la Nouvelle-Ecosse. La chaussée, d'une longueur de 4.000 pieds, sera dotée d'une voie ferrée, d'une auto-roue et d'une trottoir réservé aux piétons.

La tension qui existe entre le gouvernement formosan et la Chine communiste fera l'objet d'un entretien entre les autorités canadiennes et le secrétaire d'Etat, M. Dulles, qui est attendu dans la capitale la semaine prochaine.

Soulèvement

WINNIPEG, 11. — (P.C.F.) — La Tribune de Winnipeg rapporte qu'un autre soulèvement s'est produit mercredi soir à la prison provinciale d'Headingley, au moment même où le procureur général du Manitoba exposait à la législature les causes de l'émeute de décembre dernier dans cette même institution.

Le journal précise que les désordres ont été provoqués par l'interdiction d'un bulletin de nouvelles à la radio. Certains détenus ont menacé de brûler les matelas si le programme n'était pas immédiatement rétabli. D'autres se sont mis à crier.

Le gouverneur de la prison, sous les ordres duquel l'émission avait été interrompue, a promis de rouvrir le poste. Les cris ont alors cessé. On ne signale aucun décès dans les cellules.

Journée en l'honneur de la Vierge du Sourire

Dimanche, le 13 mars aura lieu dans la chapelle à 171 ouest, rue Ste-Catherine, la journée mariale mensuelle en l'honneur de la Vierge du Sourire.

La récitation du chapelet commencera à midi; il y aura cérémonie des malades à 3 h. 30, suivie de la bénédiction du T. S. Sacrement. Le soir à 8 heures, sermon et bénédiction du T. S. Sacrement.

Le prédicateur sera M. l'abbé Jean-Paul Charbonneau, professeur à l'Externat Marie-Médicatrice.

Comme le 13 se trouve un dimanche, il n'y aura aucune cérémonie dans l'après-midi et pas de messe ni communion à 4 heures p.m.



HUIT CHEFS OUVRIERS CANADIENS se sont réunis, au Château Laurier, à Ottawa, pour discuter de la fusion des deux plus grandes unions ouvrières du Canada, le CMTC (Congrès des Métiers et du Travail du Canada) et le CCT (Congrès canadien du Travail). A la suite d'une manœuvre semblable



aux Etats-Unis, le mois dernier, les deux unions canadiennes, qui sont d'ailleurs affiliées au mouvement américain, ont décidé de faire de même. Cette fusion de forces ouvrières mettra sur pied une organisation ouvrière de plus d'un million de membres. Ci-dessus, quelques-uns des chefs qui ont



participé aux discussions. De gauche à droite: MM. Claude Jodoin, président du CMTC; A.-R. Mosher, président du CCT; C.-H. Millard, vice-président du CCT, et William Jenoves, vice-président du CMTC.



participé aux discussions. De gauche à droite: MM. Claude Jodoin, président du CMTC; A.-R. Mosher, président du CCT; C.-H. Millard, vice-président du CCT, et William Jenoves, vice-président du CMTC.

À l'affiche

AU CHAMPLAIN

Dans un camp de prisonniers en Allemagne durant la dernière guerre, on découvre qu'un officier est un prêtre défrôqué. Un jeune officier s'attache à lui, puis à travers lui à Dieu. Il devient prêtre à son tour et se consacre à ramener le défrôqué à l'Eglise. Ce n'est qu'après la mort de son jeune ami — mort dont il est responsable — que le défrôqué reviendra à son sacerdoce.

Tel est en bref le scénario, simple et émouvant, du film "Le Défrôqué", qu'interprètent Pierre Fresnay dans le rôle-titre, Pierre Trabaud, Marcelle Géniat, Nicole Stéphane et Léo Joannon, et qui poursuit son succès cette semaine, la septième, au cinéma Champlain. Léo Joannon est aussi le scénariste et le réalisateur du film.

L'interprétation de Pierre Fresnay justifie l'explication qu'il donnait au cours des prises de vues sur sa conception de l'acteur et du rôle: "En règle générale, disais-je, je n'entre pas dans mon personnage, mais c'est lui qui s'installe en moi. Je le retrouve chaque jour et le fais vivre jusqu'au soir devant la caméra. Devant cette caméra qui ne pardonne rien et fait voir impitoyablement qualités et défauts; devant elle, l'homme apparaît tel qu'il est".

La réaction du public devant le film continue à être spontanée; devant un tel sujet, la résistance devient bien vite inutile. Et ce n'est qu'après qu'à la réflexion se font jour des objections qui engendrent d'ailleurs d'intéressantes discussions.

Retraite des professeurs

La retraite fermée annuelle pour instituteurs, professeurs, directeurs et principaux aura lieu à la Villa St-Martin la semaine prochaine, à partir de jeudi soir, le 17 mars, à 8 heures, pour se terminer le dimanche après-midi à 2 heures. Le prédicateur sera le R. P. Roland Boyle, S.J. On doit retenir sa chambre à l'avance en signalant: FRONTENAC 2583 ou RAYMOND 7-2082, ou la Villa St-Martin: RIVERSIDE 4-2845.

A l'affiche

PALACE
"CARMEN JONES"

 Cinemascope en couleur
avec Harry BELAFONTE

PRINCESS

A l'affiche

"Meet the Keystone Kops"

 avec
Bud ABBOTT et Lou COSTELLO

 2e semaine **ORPHEUM**
"MODERN TIMES"

Charlie CHAPLIN

LOEW'S

A l'affiche

"THE BRIDGES AT TOKO-RI"

William HOLDEN — Grace KELLY

 A l'affiche **CAPITOL**
"THE VIOLENT MEN"

 avec Glenn Ford et
Barbara STANWYCK
Cinemascope en couleur

ALOUETTE

A l'affiche

Les Mousquetaires de la Reine

 avec Amedeo NAZZARI
"UNE FILLE A CROQUER"
avec Louise CARLETTI

Cinéma de Paris

 Gérard Philipe et Michèle Morgan
dans
"LES ORGUEILLEUX"
ST-DENIS

 Daniel Gélin dans **"L'ESCLAVE"**
aussi
"O.K. NERON"
avec le Pampanini


AU CINEMA DE PARIS ET AU BIJOU. — Gisèle Pascal et Louise Carletti dans une scène du film "Marchandes d'Illusions" qui prendra l'affiche dès samedi, au Cinéma de Paris et au Bijou.



AU SAINT-DENIS. — J.-E. Moreno et Miroslava dans une scène du film remarquable "La Bête Magnifique" qui prendra l'affiche dès samedi, au Saint-Denis. En programme double: "Le Club des 400 Coups", avec Gérard Landry et Michèle Philippe.

"Ceux qui se taisent" au Gesù

Voici ce que déclare Roger Sinclair au sujet de sa pièce:

"Avec "Ceux qui se taisent...", je suis entré dans un monde de désespérés qui se complaisent à se détruire les uns les autres. Autant de personnages... autant d'isolés, d'êtres qui baignent dans une solitude morale et physique façonnée de leurs propres mains. J'ai voulu faire vivre ces êtres de chair qui se débattent dans la nuit de leur conscience et de leurs instincts et dans laquelle ils cherchent désespérément leur chemin.

"Au domaine de St-James, les membres d'une même famille se dévorent, à la recherche de ce quelque chose qui existe en dehors du temps et de la vie."

De son côté, Monsieur André Van Gyseghe, adjudicateur des Festivals d'Art dramatique régionaux, cette année, exprimait en deux mots bien simples toute sa pensée. "Quelle famille!" disait-il. Il ajoutait: "Et quel démon habite ce jeune auteur!"

"Ceux qui se taisent..." sera présenté au public les 22, 23, 24, 25 et 26 mars prochains en la salle du Gesù, 1200 rue Bleury, par l'ATELIER 55.

Tous ceux qui aiment le théâtre et souhaitent l'épanouissement du

théâtre canadien sont invités à venir encourager cette jeune troupe qu'animent des dons certains, un immense désir de bien faire et beaucoup de bonne volonté.

Venez vous-même constater jusqu'où peut conduire la soif de l'Absolu, chez des êtres sauvages, tourmentés et ballottés entre le Bien et le Mal!



A PHILADELPHIE. — Voici un trio de bronze symbolisant "le sens social". Cette oeuvre d'art est logée au musée de Philadelphie. Plusieurs amateurs d'oeuvres d'art en dehors du cercle officiel de la critique n'aiment pas cette pièce de sir Jacob Epstein dénommée "le plus grand sculpteur vivant d'Angleterre". "Laid", "folle", tels sont quelques termes entendus au sujet de cette oeuvre. De gauche à droite les trois statues ont nom: "La Compassion", "Maternité" et "Le Secours". Les oeuvres d'Epstein qui est natif de New-York ont souvent fait l'objet de controverses et ont été qualifiées de "viles" et "obscènes".

MUSIQUE CINÉMA

Théâtre

TÉLÉVISION

Les rumeurs de la ville

DIVERS. — La PA annonce que Gary Crosby, qui a abandonné ses études universitaires pour une carrière artistique, a signé un contrat exclusif mercredi avec le réseau de télévision et de radio de la CBS, et débutera le 14 mars prochain au "Tennessee Ernie Show". Le réseau projette aussi une émission solo pour le fils de Crosby, âgé de 21 ans. On sait que Bing Crosby avait interdit à ses fils la carrière artistique avant qu'ils aient complété leurs études, mais le sort en a décidé autrement. Comme bien d'autres papas, Bing Crosby se rendra compte que l'on ne fait pas tout ce qu'on veut avec les enfants, bien qu'on nourrisse pour eux des rêves bien grands.

PENSEE. — Connais-toi toi-même; rien de plus difficile: l'amour-propre exagère toujours notre mérite à nos propres yeux. **CHILON**

NOTULES. — Le pianiste Artur Schnabel garde sa popularité auprès des foules. Son dernier récital au Carnegie Hall avait attiré un auditoire qui débordait sur la scène. — Lew White, organiste de cinéma pendant l'ère du film silencieux, est décédé aux Etats-Unis. — Merry Jerrold, actrice de l'écran et de la scène d'Angleterre, est décédée à Londres à l'âge de 77 ans. — La foule se pressait mercredi soir à l'auditorium de Saint-Laurent pour voir en personne les vedettes du programme torontois: "Tabloid", Elaine Grand, Dick MacDougall, Percy Saltzman, le trio bien connu de CBLT à l'émission de 7 h. 20 à la TV semblent exercer beaucoup d'attrait auprès des Montréalais de langue anglaise. C'est par là qu'on peut voir combien la magie de la TV exerce du prestige et met en vedette quiconque y est vu régulièrement. Car ces trois employés de la CBC ne sont pas des artistes au sens ordinaire du terme. Ce sont plutôt de simples animateurs qui font les choses correctement mais très simplement. La fréquence de leurs émissions les a rendus extrêmement populaires. Plus populaires même que certaines vedettes dont la réputation est établie depuis longtemps. — Les entreprises Jackie Gleason mettent sous peu sur le marché des jouets représentant les diverses activités du grand comique américain, notamment un nécessaire de chauffeur d'autobus avec un petit autobus représentant le héros Ralph Kramden à la roue. — Le magazine "Look" a nommé Bing Crosby et Judy Garland, les meilleurs acteurs de l'année. — C'est le 30 mars prochain que les trophées d'Hollywood, les "Oscars" seront attribués. La TV transmettra la distribution de ces trophées. — La visite de l'orchestre de Berlin à Montréal sera le clou de la saison musicale locale cette année. C'est grâce à Canadian Concerts and Artists que les Montréalais pourront entendre ce grand orchestre. Cette intendance a fourni depuis quelques années les plus grandes attractions aux Montréalais.

VERGOR

Le maire égare un chèque de \$1,155

Son Honneur le maire Jean Drapeau a perdu un chèque de paie daté du 28 février. La nouvelle que le maire avait égaré ce chèque s'est fait jour à l'hôtel de ville, hier après-midi, après que le comité exécutif eut adopté une résolution autorisant le directeur des finances, M. Lactance Roberge, à émettre un second chèque en faveur du maire, pour un montant de \$1,155.18.

Comme le font les citoyens qui se trouvent dans un cas identique, le maire a dû prêter le serment qu'il avait égaré son premier chèque et que, advenant le cas où il le retrouverait, il le remettrait au directeur des finances de la ville de Montréal.

"Le maire a le droit d'être distrait comme tous les autres citoyens," a déclaré le président du comité exécutif, M. Pierre DesMarais.

De son côté, le directeur des finances a déclaré qu'au cours d'une année, la ville de Montréal doit émettre des centaines de duplicata pour remplacer des chèques égarés.

Nominations au Canadien National

M. S.-W. Fairweather, vice-président et directeur du service des recherches et du développement du Canadien National, annonce la nomination de M. J.-C. Gardiner au poste d'économiste en transport, à Montréal, et celle de M. J.-R. Burns à celui d'économiste adjoint en transport, à Toronto.

La République Dominicaine désire renouer ses relations commerciales avec le Canada

La République Dominicaine désire à tout prix renouer ses relations commerciales avec le Canada. La discrimination de l'an dernier, en matière d'importation de sucre, a porté un rude coup à cette république. Si la situation n'est pas bientôt corrigée, elle peut entraîner des conséquences malheureuses pour les relations entre les deux pays.

Son Exc. M. Rafael Pains Pi-chardo, ambassadeur de la République Dominicaine au Canada, parlait ainsi, mercredi midi, lors d'un déjeuner-causerie donné au Ritz-Carlton par les membres de l'association Canada-inter-Amériques.

Il a qualifié "d'extrêmement regrettable" l'entente de 1954 signée entre le gouvernement canadien et l'Institut du sucre de Cuba. Cette entente reconnaissait à ce dernier pays le droit d'être désormais le seul fournisseur de sucre du Canada. Elle rompait ainsi l'entente multilatérale en vertu de laquelle, jusque-là, Haïti, Cuba et la République Dominicaine exportaient chaque année un certain volume de leur production sucrière chez nous.

Le diplomate a consacré quelques minutes à mettre en lumière le problème de l'exportation du sucre dominicain au Canada. En 1954, la République Dominicaine perdait la marché canadien, et cela a constitué pour elle un coup d'autant plus rude que déjà sa balance commerciale avec notre pays était défavorable.

MAUVAISE TACTIQUE

De plus, a souligné l'ambassadeur, la conclusion de pareille entente va directement à l'encontre de l'esprit qui a inspiré les Etats membres de l'Accord général sur les tarifs et le commerce (dont le Canada et la République Dominicaine), quand ils ont adopté une résolution prescrivant toute discrimination dans les relations commerciales internationales.

Son Exc. M. Pichardo a rappelé que de 1949 à 1954, son pays a vendu au nôtre des produits d'une valeur de \$16 millions et demi, cependant que le Canada lui, en exportait pour un montant de plus de \$20 millions, soit une balance favorable au Canada de l'ordre de près de \$4 millions, à quoi il faut ajouter les bénéfices réalisés par les banques et les entreprises canadiennes, d'où une balance véritable de plus de 5 millions de dollars en faveur du Canada.

Au début de son entretien, le conférencier a parlé brièvement de la géographie, de la population et des progrès économiques et sociaux

de sa nation. Les 18,704 milles carrés de son pays occupent les deux tiers de l'île d'Haïti. Ses trois millions d'habitants se partagent entre les blancs (31.14%), les mulâtres (57.36%), les noirs (11.47%), une poignée de jaunes (0.03%).

"Ces dernières années, a dit l'ambassadeur, les principaux efforts ont porté sur la modernisation de l'agriculture, le développement de l'éducation et la sécurité sociale largement comprise."

Plus de 315,000 étudiants fréquentent aujourd'hui les institutions des divers échelons: la fréquentation de l'école est obligatoire de 7 à 14 ans et d'ailleurs gratuite. Une attention toute particulière est apportée au bien-être sanitaire et social des écoliers.

Du point de vue agricole, le volume des principales productions: sucre, cacao, café, tabac, riz, augmente constamment et l'élevage accuse aussi des progrès sensibles.

CONSCIENCE NATIONALE

Sous l'administration du général Trujillo Molina, président du pays depuis nombre d'années, la République Dominicaine a énormément progressé et la conscience nationale s'affirme de plus en plus. Sauf le communisme, strictement interdit, toutes les opinions et les croyances disposent d'une liberté absolue.

Sur le plan social, en plus d'élaborer une législation généreuse sur le plan des salaires, des vacances payées, des accidents du travail, etc., le gouvernement a pris l'initiative d'une réforme agraire qui a permis la distribution de 360,000 hectares de terre à quelque 100,000 paysans pauvres. Dans plusieurs villes, les aménagements portuaires ont été modernisés à coups de millions, cependant que de modernes aéroports ont été créés, dont celui de la capitale, Ciudad Trujillo, est l'un des plus remarquables des Antilles.

En terminant, Son Exc. M. Pichardo a souhaité que, une fois réglé le problème de l'exportation du sucre dominicain au Canada, les relations entre nos deux pays s'intensifient et se déroulent dans le climat d'amitié que tout nous appelle à instaurer et à maintenir.

Démission d'un député en C.-C.

VICTORIA, 11. (P.C.I.) — La prochaine élection complémentaire de la Colombie-Canadienne portera sur une accusation des libéraux affirmant que l'administration forestière du Crédit social a permis aux gros entrepreneurs de dominer les vastes réserves de bois de cette province.

M. Gordon Gibson, un ancien bûcheron, est parti de Victoria jeudi soir après avoir remis sa démission comme député de Lillooet. Il a annoncé qu'il soumettra le problème aux électeurs lors d'une élection complémentaire sera tenue dans la circonscription.

Le premier ministre, M. W. A. C. Bennett, a déclaré que les libéraux ont entrepris une campagne de dénigrement non pas contre le gouvernement lui-même mais contre certains de ses membres. M. Bennett a exprimé le regret que "la grande circonscription" de Lillooet ne sera pas représentée durant le reste de la session.

M. Gibson a démissionné peu après qu'une commission royale eut enquêté sur certaines de ses accusations concernant l'octroi des permis de coupe de bois. L'unique membre de la commission a rapporté qu'il n'a découvert aucune irrégularité. Le député de Lillooet a répliqué qu'il plaidera la cause devant une autre commission royale enquêtant sur la situation forestière en général.

La première commission fut instituée après que M. Gibson eut été "nommé" en Chambre pour avoir refusé de retirer une affirmation que des pots de vin avaient été donnés en marge de l'octroi de permis.

Avant de remettre sa démission, le député de Lillooet s'est déclaré absolument défavorable au mode actuel d'administration, qui, dit-il, ne favorise que les gros entrepreneurs et ne réserve rien aux groupes de moindre importance.

Par suite du retrait de M. Gibson, l'alignement à la Chambre est maintenant le suivant: Crédit social, 27; CCF, 14; libéraux, 4; ouvrier-indépendant, 1; indépendant, 1; vacant, 1.

Droit de vote aux Canadiens qui sont en pays étrangers

OTTAWA, 11. (P.C.I.) — Le directeur général des élections du Canada, H. Nelson Castonguay, s'est opposé hier à ce que l'on accorde le droit de voter aux civils canadiens qui se trouvent hors du pays.

Il serait techniquement impossible, a-t-il fait remarquer, de collecter les votes de ces personnes, à moins qu'on ne rédige des listes électorales permanentes qu'on reviserait à intervalles réguliers.

Ce système, expérimenté au Canada en 1935, n'a pas réussi.

Le Comité des élections, auquel il s'adressait, a décidé de déferer la question à un comité de procédure.

C'est le secrétaire d'Etat, M. Roch Pinard, qui a soulevé le problème. Il a demandé au Comité d'élections qu'il envisage d'étendre le droit de vote aux Canadiens qui vivent à l'étranger, qu'ils fassent parti ou non des services publics, de même qu'aux épouses des militaires canadiens qui accompagnent leurs maris à l'étranger. Selon le système actuel, ces hommes ont droit de vote mais leurs épouses ne l'ont pas.

M. Pinard a précisé qu'il n'envisage aucun amendement à la loi électorale basée sur cette suggestion mais qu'il désire quand même que la chose soit prise en considération.

Broyé à mort sous son cheval

ST-THEODORE D'ACTON, 11. (P.C.I.) — Jean-Paul Laliberté, un cultivateur âgé de 33 ans, a été broyé à mort sous son cheval. L'animal a glissé sur la victime.

Mots Croisés de la "Patrie"

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											

HORIZONTALEMENT

- 1 — Ecoulement.
- 2 — Mettre à sec — Eau entourée de terre.
- 3 — Brut — Tout ce qui n'a qu'un faux brillant.
- 4 — Ancienne note de la gamme — Sans ornement — Pris de passion.

Solution du problème d'hier

C	O	L	A	S	P	I	D	E	M	E
O	R			A	R	R	I	V	E	R
I	T	O	U	E	A	E	D	E		
N	I	R	V	A	N	A	N	E		
T	E	T	E	O	A	T	R	E		
E	H	E	T	E	A	S				
R	I	O	M	I	L	I	A	S		
E	D	E	L	O	Y	A	L	E		
S	O	S		N	U	S	I	N		
S	I	X		L		S	O	I	N	
E	L	E	V	A	T	I	O	N	E	

- 5 — Qui a repris son calme habituel — La première femme.
- 6 — Touffu — Complot, intrigue.
- 7 — Colère — Qui cède facilement au toucher (fém.).
- 8 — Grande étendue d'eau salée — Poil du mouton.
- 9 — Fille d'Eurytos — Conjonction.
- 10 — Plante grimpante — Equerre.
- 11 — Enlève la vie — Roue à gorge d'une poulie — Préposition.

VERTICALEMENT

- 1 — En étourdi.
- 2 — Partie d'un jardin.
- 3 — Adresse — Qui appartient à l'enfance (fém.).
- 4 — Conjonction négative — Numéro — Diphtongue.
- 5 — Croquer sous la dent.
- 6 — Conjugaison — Donnée de l'air.
- 7 — Soutire — Partisan — Nom du soleil, chez les Egyptiens.
- 8 — Carte qui représente le globe terrestre divisé en deux hémisphères.
- 9 — Sans jugement, étourdi.
- 10 — Interjection qui marque la douleur — Lettre grecque.
- 11 — Exprime l'universalité des parties qui constituent un ensemble (pl.) — Assigner une rente.

L'hon. J. Pickersgill siègera sur ce comité

OTTAWA, 11. (P.C.I.) — L'opposition a échoué hier dans sa tentative pour empêcher le ministre de l'Immigration, l'hon. J. Pickersgill, de siéger comme membre du comité des crédits de la Chambre des Communes.

La motion à cet effet a été soumise par M. Davie Fulton (PC-Kamloops), en même temps que les deux autres propositions à l'effet d'inviter des membres du comité de l'immigration du Barreau canadien à venir témoigner devant le comité parlementaire.

M. Pickersgill fut nommé membre du comité le 2 mars par une motion du gouvernement approuvée par la Chambre. Sa nomination a apparemment résulté d'une discussion survenue au comité le 1er mars alors que des députés de l'opposition ont contesté son droit de parler sans le consentement unanime du comité, alors qu'il y venait comme témoin.

M. Walter Tucker (L-Rosthern), président du comité, a dit que la motion de M. Fulton était en fait une censure des Communes, qui ont approuvé la nomination de M. Pickersgill.

La motion de M. Fulton proposait de dire aux Communes qu'il "n'est pas désirable que les ministres dont les prévisions budgétaires sont devant le comité pour étude et enquête soient membres du comité". Elle fut défaite par un vote de 13 à 8.

M. Fulton a aussi proposé que deux membres du comité du Barreau canadien sur l'immigration soient invités à témoigner à Ottawa.

M. Tucker a dit que les motions de M. Fulton semblaient hors d'ordre pour la même raison que des motions précédentes sur le même sujet. Le comité a été établi par les Communes sans recevoir le pouvoir de convoquer des témoins.

M. Tucker a dit qu'il retarderait sa décision jusqu'à aujourd'hui, toutefois, et a exprimé l'espoir de ne pas être dénoncé comme "dic-tateur".



GAGNANTE D'UNE BOURSE KIWANIENNE. — L'invitée d'honneur, hier, au déjeuner du club Kiwanis de Montréal, Mlle Betty Polliott, B.A., diplômée de l'école des Sciences Sociales affiliée à l'université McGill, est photographiée au moment où elle reçoit une bourse des mains de M. Ed. Callary, président du comité des services sociaux du Club Kiwanis. Le Dr John-J. O. Moore, à droite, directeur de l'école, a remercié le club pour l'encouragement qu'il accorde aux élèves dans ce domaine. La présentation de cette bourse a marqué l'une des belles activités des Kiwanis dans le domaine social à Montréal.



M. H. F. DIXON, gérant des ateliers, accepte, au nom des employés de la Monsanto Canada Limited, un trophée accordé au gagnant d'un concours international de sécurité. Cette entreprise de Montréal n'a pas eu d'accident qui ait causé une perte de temps depuis près de 500 jours. C'est la première fois que le trophée est gagné par une usine située hors des Etats-Unis. Le Dr Charles A. Thomas, président de la Monsanto Chemical de St-Louis, Missouri, est venu à Montréal spécialement pour présenter le trophée. De g. à d.: M. L. E. Ryan, vice-président de la Monsanto, le Dr C. A. Thomas et M. H. F. Dixon.

FINANCE et COMMERCE

Bourse de Montréal

Tous les groupes de valeurs enregistrés des gains.

Les prix ont avancé, hier, à la fin de la séance de la Bourse de Montréal, après deux jours de déclin. Tous les groupes importants du marché industriel étaient en hausse.

Les titres miniers ont légèrement monté et les pétroles de l'ouest n'avaient aucune tendance précise.

Des 291 émissions transigées, 114 ont monté, 80 ont baissé et 97 étaient stationnaires.

Selon les moyennes de fermeture, les banques ont monté de .05 à 48.70, les services publics de 6 à 122.6, les industriels, de 2.0 à 251.8 et les papeteries, de 10.77 à 1183.25. Les mines d'or ont baissé de .49 à 69.02.

	Haut	Bas	Ferm.
1335 Abitibi	28 1/2	27 1/2	27 1/2
125 Abitibi pr.	27	27	27
25 Acadia Atl.	9	9	9
100 Acadia A pr.	23	23	23
75 Algoma	51 1/2	51	51 1/2
4045 Aluminium	81	80 1/2	80 1/2
25 Alumin 4 pr.	26 1/2	26 1/2	26 1/2
120 A C Pulp pr.	108	108	108
25 Argus Corp.	55 1/2	55 1/2	55 1/2
25 Argus Corp. pr.	49 1/2	49 1/2	49 1/2
55 Argus 4 pr.	21 1/2	21 1/2	21 1/2
55 Argus 4 pr. pr.	107	107	107
315 Asbestos	53 1/2	53 1/2	53 1/2
315 Asbestos pr.	34 1/2	34	34 1/2
296 Bank Mtl.	14 1/2	14 1/2	14 1/2
275 Bk N Scotia	56 1/2	56 1/2	56 1/2
60 Bathurst A	60 1/2	60 1/2	60 1/2
50 Bathurst B	39 1/2	39 1/2	39 1/2
2296 Bell Tel.	47	46 1/2	46 1/2
13533 Brazilian	9	8 1/2	8 1/2
660 B A Oil	27 1/2	27	27
52 BC El 4 pr.	105	105	105
52 BC El 4 pr. pr.	53	53	53
375 BC Forest	10	10	10
711 BC Power	26	25 1/2	26
50 Bldg Prod.	44	44	44
50 Bldg Prod. pr.	105	105	105
2410 C Cement	41	40 1/2	41
68 C Cement pr.	31 1/2	31 1/2	31 1/2
230 C Iron	25 1/2	25 1/2	25 1/2
5 C N Power	13	13	13
430 C Steamship	28	27 1/2	27 1/2
94 C Steam 5 pr.	13 1/2	13 1/2	13 1/2
935 C Bk Com	42	41 1/2	41 1/2
2216 C Bk Com ris	375	360	360
256 Cdn Brew	26 1/2	26 1/2	26 1/2
260 Can Car	20 1/2	20 1/2	20 1/2
25 Can Car A	22 1/2	22 1/2	22 1/2
560 C Celanese	22	21 1/2	22
250 C Celan 17.5 p	35 1/2	35 1/2	35 1/2
475 C Chem	10 1/2	10 1/2	10 1/2
220 C Ind	22 1/2	22 1/2	22 1/2
1985 C Oil wts	400	390	390
500 C P R	30	29 1/2	30
1060 C Petrofin pr.	18 1/2	18 1/2	18 1/2
1350 C Vickers	44	43 1/2	44
1142 C Smelters	30	29 1/2	29 1/2
200 Cons Glass	30	29 1/2	30
235 Corby A	17 1/2	17 1/2	17 1/2
855 D Seagrams	32	31 1/2	32
500 Dom Bridge	19	19	19
200 D Coal pr.	8	8	8
150 Dom Corset	13	12 1/2	13
350 D Fdries	18 1/2	18 1/2	18 1/2
3431 D Fdries ris.	60	55	60
435 Dom Steel	16 1/2	16 1/2	16 1/2
300 Dom Stores	33 1/2	33	33
550 Dom Tar	10 1/2	10 1/2	10 1/2
2725 Dom Textile	7 1/2	7 1/2	7 1/2
150 Donohue	29 1/2	29 1/2	29 1/2
60 Dow	25 1/2	25 1/2	25 1/2
216 Du Pont	27 1/2	27 1/2	27 1/2
25 Eddy A	34	34	34
100 Electrobat	14 1/2	14 1/2	14 1/2
495 Fam Players	28 1/2	28 1/2	28 1/2
140 Foundation	24	23 1/2	24
2765 Fraser	20 1/2	20 1/2	20 1/2
450 Gatin	29 1/2	29	29
15 Gen Bakeries	7 1/2	7 1/2	7 1/2
8670 Gen Dynamics	53	50	52 1/2
10 Gen Motors	94 1/2	94 1/2	94 1/2
210 Gt Lakes	34 1/2	34 1/2	34 1/2
550 Gypsum	55 1/2	55 1/2	55 1/2
1235 How Smith	32	31 1/2	32
25 How Smith pr.	52 1/2	52 1/2	52 1/2
490 Hudson Bay	56	55 1/2	55 1/2
64 Imp Bk wts.	15	14 1/2	15
736 Imp Oil	37 1/2	37 1/2	37 1/2
500 Imp Tob	10 1/2	10 1/2	10 1/2
575 Ind Accept	56 1/2	56 1/2	56 1/2
130 Ind Ace 4.50 pr	103 1/2	103 1/2	103 1/2
250 Int Bronze	7	7	7
305 Int Bronze pr.	18 1/2	18	18
485 Int Nickel	62	61 1/2	62
28 Int Paper	86 1/2	86	86
216 Int Pete	27 1/2	27 1/2	27 1/2
20 Int Power	126	126	126
130 Int Util	37	36 1/2	37
10 Int Util pr.	36 1/2	36 1/2	36 1/2
70 Interprov Pipe	27 1/2	27 1/2	27 1/2
200 Lang	12	12	12
25 L S Law Pow.	21	21	21
425 MacMill B	31 1/2	31	31 1/2
500 Massey H	9 1/2	9 1/2	9 1/2
475 McCall	34	33 1/2	34
150 Mitchell Rbt	21 1/2	21 1/2	21 1/2
95 Molson A	25	24 1/2	25
5320 Mt Locom	22 1/2	21 1/2	22 1/2
200 Morgan	17 1/2	17 1/2	17 1/2
20 Nat Steel	28 1/2	28 1/2	28 1/2
35 Nat Wire	39 1/2	39 1/2	39 1/2
355 Noranda	87 1/2	87	87
10 Nor Util pr.	94	94	94
50 Ogilvie	37 1/2	37 1/2	37 1/2
75 Ont Steel	26 1/2	26	26 1/2
40 Page Hersey	68	68	68
50 Pennams	46	46	46
250 Placer Dev	32	31 1/2	32
480 Powell River	40 1/2	40 1/2	40 1/2
75 Power Corp.	51 1/2	51 1/2	51 1/2
1360 Price	47	45 1/2	47
100 Prov Trans	12 1/2	12 1/2	12 1/2
75 Royal Bank	50	50	50
385 Royal Bank	53 1/2	53 1/2	53 1/2
247 Royalite	11 1/2	11 1/2	11 1/2
770 Royalite pr.	30	30	30
50 St Law Corp.	67 1/2	67 1/2	67 1/2
792 Shawinigan	52	51 1/2	52
370 Shawin 4 pr.	52	52	52
10 Shawin 4 pr.	54 1/2	54 1/2	54 1/2
15 Sherwin	45	45	45
205 Simpsons	19 1/2	19 1/2	19 1/2



M. GEORGE M. MORRISON, B. Comm., F.C.A., confèrencier invité au prochain dîner-causerie de la National Office Management Association, qui aura lieu à l'hôtel Queen's le lundi 14 mars prochain à 6 h. 15 p.m. Le sujet de sa conférence sera: "L'instruction doit viser l'individu comme tel".

Profits accrus de Powell River Co.

Powell River Company Limited rapporte un bénéfice de \$11,258,311 pour 1954, l'équivalent de \$2.68 par action contre \$2.32 en 1953. La production et les ventes ont été les plus élevées dans l'histoire. Cela, ajouté au revenu plus élevé des filiales, a contribué à améliorer les résultats de l'exercice.

Des dividendes de \$1.60 par action ont été distribués aux actionnaires, comparativement à \$1.45 en 1953.

Le fonds de roulement a augmenté de \$4,795,770 durant l'exercice, à \$16,258,406 le 31 décembre. Le rapport des disponibilités aux exigences est de 2.95 à un, contre 2.38 à la fin de 1953.

L'impôt sur le revenu s'est élevé à \$11,325,000, au regard de \$9,510,000; les dépenses de capital ont été de \$4,300,330, comparativement à \$2,925,899. Les frais de dépréciation et d'amortissement s'établissent à \$4,497,038.

La production de papier-journal a augmenté de 44,770 tonnes à un total de 275,951 tonnes. Toutes la production pour 1955 est vendue d'avance.

La production de la pâte en vue de la vente a haussé légèrement. La demande s'est affirmée en 1954, mais il n'y a pas eu d'amélioration de prix. La compagnie s'attend de vendre sa pâte à des prix légèrement augmentés en 1955. La demande pour le bois et les autres produits semble favorable.

Martin Paper Products Ltd., compagnie qui fabrique des contenants de carton gauffré, a été achetée durant l'exercice. Cette entreprise a des usines à Winnipeg, Calgary et Edmonton, et une quatrième usine sera complétée en avril 1955 à New Westminster, C.-B.

Nouvelle émission de Gen. Dynamics

Les administrateurs de General Dynamics Corporation annoncent que le conseil a autorisé une émission de \$40 millions d'obligations convertibles, échéant en 1975. Le produit de l'émission servira à l'expansion et à l'amélioration des facilités de production à l'achat de propriétés et autres fins corporatives.

	Haut	Bas	Ferm.
25 Southern	39	39	39
5 S Can Power	46	46	46
450 Steel of Can.	45	44 1/2	44 1/2
450 Thrift	34 1/2	34 1/2	34 1/2
200 Tor-Dom Bk	47 1/2	47	47 1/2
1500 Triad Oil	480	475	480
595 Utd Steel	15 1/2	15	15 1/2
190 Walker	68 1/2	68 1/2	68 1/2
225 W Lease	510	510	510
100 Winnipeg pr.	104	104	104
125 Wpg & C Gas.	17	16 1/2	16 1/2
25 Zellers	27	27	27
10 Zellers 4 pr.	52	52	52

Bourse canadienne

	Haut	Bas	Ferm.
175 Ang C Pulp...	39	39	39
990 Ang Nfld...	11 1/2	11 1/2	11 1/2
200 Arcan...	95	95	95
25 Beldin Cort...	9 1/2	9 1/2	9 1/2
600 Brown Co...	15 1/2	15 1/2	15 1/2
65 Brown 1 pr...	108 1/2	108 1/2	108 1/2
60 Butterfly...	400	375	375
3760 Can Sugar...	21	21	21
2760 Cdn Dredge...	21 1/2	21 1/2	21 1/2
200 Cdn Gen Inv...	30 1/2	30 1/2	30 1/2
45 C Ing Rand...	81	81	81
25 C I Trust pr...	95	95	95
250 C Marconi...	6	6	6
150 CP & P Sec...	7 1/2	7 1/2	7 1/2
550 C W Lambor...	12 1/2	12 1/2	12 1/2
385 C Westinghouse...	64 1/2	64	64 1/2
70 Catell A...	25	25	25
100 Catell B...	37	37	37
205 Cons Paper...	64	63 1/2	64
100 Crain...	18	18	18
190 Crn Zeller...	65	65	65
1430 D Magnesium...	15 1/2	14 1/2	15 1/2
165 D Oilcloth...	34	33 1/2	34
150 Fed Grain pr...	29 1/2	29 1/2	29 1/2
100 Fleet...	190	190	190
100 Ford...	111	111	111
10 Goodyear...	152	152	152
25 Inv Pd pr...	56 1/2	56 1/2	56 1/2
10 London Cdn...	6	6	6
50 Lowrey...	20	20	20
435 McCall pr...	102 1/2	102 1/2	102 1/2
25 Melchers pr...	10 1/2	10 1/2	10 1/2
25 Mersey Pap...	160	160	160
30 Mex Light...	11 1/2	11 1/2	11 1/2
100 Minn & Ont...	57	57	57
140 N Q Pow pr...	52 1/2	52 1/2	52 1/2
50 Pow Corp 1 pr...	52 1/2	52 1/2	52 1/2
515 Que Tel...	45	45	45
100 Sengame...	10 1/2	10 1/2	10 1/2
6 S C Pow pr...	142	142	142
195 Trad Fin A...	47 1/2	47 1/2	47 1/2
25 Trad F 5 pr...	48 1/2	48 1/2	48 1/2
130 T Mt Oil Pipe...	33 1/2	33 1/2	33 1/2
100 Union Gas...	44 1/2	44 1/2	44 1/2
20 Westeel...	23	23	23
150 Woods...	45	45	45

MINES

	Haut	Bas	Ferm.
100 Algoma...	20	20	20
9500 Alta...	19 1/2	19	19
20300 Ameralium...	30	27	30
3800 Anacon...	355	350	350
2500 Arno...	2 1/2	2 1/2	2 1/2
500 Ascot...	45	45	45
2000 Baska...	52	52	52
200 Bathurst...	155	155	155
500 Bellechasse...	60	60	60
11000 Belle Chib...	17	15 1/2	15 1/2
1200 Boreal...	270	268	268
151400 Bouscadillac...	20	17	17
500 Bouzan...	4 1/2	4 1/2	4 1/2
1000 Brunswick M...	12	11 1/2	12
1000 Callinan...	27	27	27
5000 Calumet Uran...	50 1/2	50	50 1/2
100 Camp Chib...	745	745	745
740 Carnegie...	24	24	24
100 Cassiar...	825	825	825
33500 Celta...	13 1/2	12	12
3500 Centremaq...	8 1/2	8 1/2	8 1/2
500 Chib Expior...	85	85	85
20000 Conro...	55	50	55
40000 Con Astoria...	16	16	16
7500 C Cent Cad...	8 1/2	8 1/2	8 1/2
6400 C Denison...	700	675	685
300 C Sudbury...	278	278	278
1000 Courmor...	10 1/2	10 1/2	10 1/2
500 Dom Asbestos...	17	17	17
4200 E Sullivan...	590	565	585
100 East Smelt...	210	210	210
1500 Fab...	40	40	40
50 Falconbridge...	22 1/2	22 1/2	22 1/2
5000 Faraday...	265	255	255
100 Froblisher...	405	405	405
400 Gunnar...	14	14	14
200 Hollinger...	16	16	16
2750 Inspiration...	250	250	250
1000 Jack Lake...	21 1/2	21 1/2	21 1/2
1200 Jaculet...	11	11	11
8500 Jardin...	26	25	25
7000 Kenmayo...	20	20	20
500 Keyboyon...	20	20	20
78000 Kontiki...	22	20	20
200 Labrador...	995	980	995
1000 Lafayette...	9	9	9
8000 Lake Lingman...	26	24	26
200 Lake Shore...	590	590	590
1000 Laval...	6	6	6
282000 Lingside...	15	13	14 1/2
200 Lorado...	450	450	450
160000 Louvicourt...	39	39	37 1/2
410 Maritimes...	135	135	135
15000 McIntyre...	70 1/2	70 1/2	70 1/2
1000 Meta...	86	82	84
225 Mining Corp...	59	50	59

Marché des oeufs

Le marché des oeufs est stable; les offres sont suffisantes et la demande est légère, d'après le ministère fédéral de l'Agriculture.

ARRIVAGES

(non compris par camions)

Caisses Btes Btes
oeufs beurre from.

Mercredi 1,655
Année dern. ... 409

MARCHE DU BEURRE

Pain de 1 livre 62-63

MARCHE DES OEUFS

	(a)	(b)
A-Extra gros	46 1/2	60-62
A-Gros	46	55-57
A-Moyens	45	53-56
A-Petits	41	49-52
Catégorie B	39	
Catégorie A	28	

(a)—Prix payés par les marchands de gros aux expéditeurs pour les oeufs classifiés. Prix fournis par le ministère fédéral de l'Agriculture, service de renseignements sur les marchés.

(b)—Prix approximatifs aux consommateurs.

Prix stables au marché du bétail

Les prix des bovins ont été stables ou en hausse de 50 cents cependant que ceux des veaux sont demeurés inchangés ou en hausse de 50 cents, cette semaine, sur les marchés à bestiaux de la métropole. Les agneaux et les moutons sont demeurés inchangés cependant que les porcs ont obtenu 25 cents de plus et les truies, \$1.

Les arrivages ont été de 1,390 bovins, 20 agneaux et moutons, 2,300 veaux et 2,500 porcs.

Un lot mixte de bouvillons de choix et de bonne qualité a rapporté \$20-21, un lot de moyens et de bons \$19-20, les moyens \$17-19, les communs \$15-17, les très communs \$10-15; les génisses moyennes \$14-16, les communes \$10-14, quelques-unes aussi peu que \$7; les bonnes vaches de boucherie \$12-13,50, quelques-unes \$14, les bonnes vaches laitières \$12-14, les moyennes \$11-12, les communes \$10-11, les très communes \$8-9,50; les bons taureaux \$13-14,50, quelques-uns \$14,75, les communs et les moyens \$10-13, les veaux de lait de choix et de bonne qualité ont rapporté \$20-23, quelques-uns \$24, les moyens \$17-20, les communs \$14-17, les très communs \$10; les veaux d'herbe \$8-10, quelques-uns \$11,50.

Les moutons se sont vendus \$9-13, quelques agneaux \$17-18.

Les porcs de catégorie A ont obtenu \$25,75, les B1 \$24,75; un lot de 70 a trouvé preneur à \$26 et \$25, selon la classification. Les truies, \$19.

Nipissing Mines Co.

L'agence de transfert de Nipissing Mines Ltd, a fait savoir à la Bourse Canadienne que par suite d'une ré-

Nécrologie

Les funérailles du notaire Avila Beauchamp, décédé à Montréal-Est, à l'âge de 69 ans, ont eu lieu en l'église Ste-Claire de Tétraultville. Son Exc. Mgr Conrad Chaumont, évêque auxiliaire de Montréal, a chanté le service funéraire.

Durant l'office funéraire, Son Exc. Mgr Chaumont avait pour prêtre assistant le R. P. G. Van Den Broeck, de l'Ordre des Pères Prémontrés et prieur au monastère de St-Bernard, de Lacolle. Le R. P. Jean Cypriot, C.S.V., et M. l'abbé Vianney Racine, vicaire à Ste-Claire, servaient de diacres d'honneur. Les diacres d'office étaient M. les abbés F. Léveillé et Eugène Poirier. Mgr Donat Godin, P. D., curé de St-François d'Assise, a fait la levée du corps.

Dans le sanctuaire, on remarquait la présence de M. le chanoine Louis Lafortune, curé de St-Bernard de Lacolle, et de M. l'abbé Adalbert Labonté, vicaire à Ste-Claire. La chorale, sous la direction de M. A. Dusault, a exécuté une messe de Pétrus. M. Napoléon Beaulne a touché l'orgue.

A la tête de l'imposant cortège, précédé de quatre landaux de fleurs, il y avait les fils du défunt: MM. Jean Beauchamp, avocat, Jacques Beauchamp, Raymond Beauchamp et Bernard Beauchamp; ses deux gendres: MM. Paul-Emile Landry et Gilles Lespérance; ses petits-fils: Jacques Beauchamp, Guy et Claude Landry, ainsi que Robert Lespérance; ses beaux-frères: MM. Jules, Eugène et Armand Geoffroy; ses neveux: MM. Maurice et Lucien Gariépy, Paul-Emile, Marcel et André Geoffroy et J. D. Robert; ses cousins: MM. Léopold, René et Raoul Perras, Paul et Germain Geoffroy.

Dans le défilé, on remarquait: MM. A. Robert, juge de la Cour municipale de Montréal; Julien Roy, R. Lavallée, Maurice Landes et Robert Roy, notaires; Georges Landry, Georges Amyot, médecins; Guy Rémyard, dentiste; MM. P. E. Racine, L. Choinière, L. Chevalier, M. Martineau, Charles Dazé, J. O. Racine, Joseph Aubry, Henri Ferron, J. H. Bartlett, Roger Gaudette, Armand Duchesne, J. M. Danneberg, J. Ledoux, Adrien Saby, Georges Martin, Léon Martin, Victor Morin, Maurice Quenneville, Louis Vinet, A. Girard, Paul Racette, Gaston Giroux, Jean-Claude Corbell, Lucien Daoust, J. Chailfoux, J. A. Raymond, Georges Vandelaar, Marcel Brodeur, Joseph Messier, E. Pigeon, C. Gariépy, Roger Richard, G. Frassedory, René Tremblay, Paul St-Amour, M. Desruel, Raymond Benoit, A. Ducharme, Albert Forget, René Langelle, P. Turcotte, G. Galanneau, Georges Groleau, Paul-Emile Benoit, Paul Boire, René Chabot, A. Mayrand, Henri Beaudin, G. Turcotte, R. Bernard, H. Lauson, C. Léveillé, Henri Boutin, R. Payette, G. Côté, Roland Bégin, G. Richard, Léon Turmel, Jean-Marie Roch, Robert Lauson, E. Tremblay, L. Dupéré, J. Lespérance, Eugène Bordier, G. Boule, G. Vinette, P. Fournier, Michel Demers ainsi qu'une foule d'autres.

Keyboycon Mines

Keyboycon Mines Limited a avisé la Bourse Canadienne que Lanson Holdings Limited a acquitté 100,000 actions à 15 cents, soit une partie de l'option échéant le 4 mars, aux termes de l'entente conclue le 3 janvier. Le solde de cette option, soit 100,000 actions au même prix, et toutes les options subséquentes bénéficieront d'un délai de 60 jours.

cent offre de "droits" aux actionnaires inscrits aux registres le 26 janvier 1955, le total des actions en cours s'élève à 1,322,588, ce qui laisse 1,677,412 actions au trésor.

Lapa Cadillac Gold

Lapa Cadillac Gold Mines Limited a avisé la Bourse Canadienne que l'assemblée annuelle générale et spéciale des actionnaires de la compagnie sera tenue à Toronto le 16 mars 1955. On demandera aux actionnaires d'autoriser la réduction du capital-actions de 4,000,000 à 1,000,000 d'une valeur nominale de \$1.00; ce capital serait ensuite porté à 3,000,000 d'actions, par la création de 2,000,000 d'actions d'une valeur nominale de \$1.00. On demandera aussi à l'assemblée d'approuver le changement de raison sociale de la compagnie.

AVIS

AVIS est par les présentes donne que MARIE ANNA BERNARD, ménagère, de la Cité de Montréal, district de Montréal, Province de Québec, Canada, s'adressera au Parlement du Canada, à sa présente ou prochaine Session pour la passation d'un Bill de Divorce contre son époux JOSEPH WILLIE EMILE POMERLEAU, de la Cité de Montréal, district de Montréal, pour cause d'adultère.

DATE A MONTREAL, ce 14e jour de février 1955.

PAUL LEVESQUE, Avocat,
Procureur de la Requerante,
1290 rue St-Denis, Ch. 65,
MONTREAL, P.Q.

AVIS DE REQUETE DE DIVORCE

AVIS est ici par les présentes donné que ELIE CHABOTAR, SOLDAT DES FORCES ARMÉES CANADIENNES DE SA MAJESTÉ, de Ville St-Pierre, district de Montréal, demandera au parlement du Canada à la présente session, la suivante ou à toute session ultérieure la passation d'un bill en vue de divorcer son épouse DAME EILEEN MAY WILSON, des cité et district de Montréal, province de Québec, pour cause d'adultère.

Montréal, 2 mars 1955.
JACOBS et JACOBS,
procureurs du requérant.
Edifice Radio City, Suite 400,
265 ouest, rue Craig,
Montréal, Qué.

AVIS DE DEMANDE DE DIVORCE

AVIS est, par les présentes, donné que Dame FLORENCE MARY ANN MEAKEN O'RAWSKI, de la Cité d'Ottawa dans le Comté de Carleton, en la Province d'Ontario, fera demande à la présente ou à la prochaine session du Parlement du Canada, pour une demande de divorce de son époux LEO O'RAWSKI (dit LEO O'RAWSKI) de la Cité de Montréal, en la Province de Québec pour cause d'adultère.

Cité d'Ottawa,
Province d'Ontario,
le 20 janvier, 1955.

A. N. MCGREGOR,

Procureur de la demanderesse,
Chambre 517, 56 rue Sparks,
Ottawa, Ontario.

Quebec-Telephone

La Bourse Canadienne a inscrit à sa section officielle 1,412 actions de catégorie "A" et d'une valeur nominale de \$15, ainsi que 144,054 actions ordinaires d'une valeur nominale de \$5, de Québec-Téléphone.

Les actions de Québec Téléphone Corporation ont été retirées de la section officielle de la Bourse Canadienne, par suite du changement de raison sociale de la compagnie.



Cité de Montréal
Service des achats
et magasins
SOUMISSIONS

Changement de dates

Avis public est par la présente donné que les dates des 7 et 9 mars 1955 pour la mise à la poste et l'ouverture respectivement des soumissions publiques pour la fourniture de gazoline, mentionnées dans l'avis publié le 25 février 1955 dans les journaux La Patrie et The Gazette, sont changées en celles des 14 mars 1955, pour la mise à la poste, et 16 mars 1955, pour l'ouverture des dites soumissions.

Le greffier de la Cité,
Charles-Edouard LONGPRE
Hôtel de ville,
Montréal, le 11 mars 1955.



Cité de Montréal
Raccordement
des drains
privés

Avis est par les présentes donné, en vue du pavage, que les propriétaires qui désirent construire des branchements privés de l'égout public à la ligne de leur propriété et faire le raccordement des dits drains, devront, dans un délai de 5 jours à compter de la publication du présent avis, en faire la demande par écrit en s'adressant à la division des Eaux et de l'Assainissement, 930, rue St-Denis, afin d'obtenir les permis nécessaires à cet effet, pour les rues dont les noms suivent:

PLACE GUILLAUME-CHAMBON, de la rue Garnier en gagnant l'ouest et dans la rue GARNIER, de la Place Guillaume-Chambon à la rue Sauriol;
AVENUE JACOB, du boulevard Henri-Bourassa au boulevard Gouin;
RUE LARIVIERE, de la rue de Bordeaux à la rue Dorion;
RUE DE MARSEILLE, de la rue Dickson à la rue Duquesne;
RUE DE PONTBRIAND, de l'égout existant à l'est de la rue St-Gerard en gagnant l'est;
RUE PROJETEE Nos 154-640 et 154-641, de l'avenue Bessborough à l'avenue Borden;
RUE PROJETEE No 1720-91, de l'égout existant à l'est de l'avenue Rameau en gagnant l'est;
RUE TANGUAY, de l'égout existant au sud de la rue McDuff à la rue Dazé;
RUE DE LA SAVANE, (deux côtés, la ou requis), du boulevard Décarie à la rue de Namur.
Le tout conformément aux règlements nos 352 et 686 concernant les égouts.
Le Directeur des Travaux Publics,
L. L'ALLIER
Service des Travaux publics,
Hôtel de ville,
Montréal, le 11 mars 1955.

La Patrie

Annonces classées comprenant toutes les rubriques autres que celles mentionnées ci-dessous 2 sous par mot minimum: 15 sous.

Semi-display sur semaine 8c la ligne, le dimanche 20c la ligne et samedi et dimanche 25c la ligne.

Les avis de naissance, décès, mariage, funérailles, messe de requiem, service anniversaire, cartes de remerciements et avis in Memoriam, chargés au taux uniforme sur semaine 75c; le dimanche, \$1.00.

AGENTS DEMANDES

A PERSONNES aimant la vente, nous offrons l'opportunité de réaliser de \$50. à \$75. par semaine en vendant à domicile 225 produits aimés du public: articles de toilette, médecines, culinaires, thé, café. Quelques bons territoires vacants. \$18. requi. Détails: JITO, 5130, St-Hubert, Montréal.

VENDEURS D'ENSEIGNE D'EXPERIENCE SEULEMENT

Pour vendre enseigne électrique avec une commission de 20% à 30%. Vous pouvez faire \$10,000 par année si vous parlez anglais et français. Téléphones OS. 36513. Ecrivez Roger's Signs Co., 253 Leslie St. Sudbury, Ont.

A VENDRE

SET chaudrons Stainless Steel 17 morceaux, 3 plus 18-8 pour cuisson sans eau, garanti \$65.00. Machines à coudre portatives de luxe électriques garantie 20 ans, \$55.00. Tél. CL. 1171 ou écrivez à Case 149, "La Patrie" Montréal.

MEDECINS

A. BRISEBOIS, M. Médecin - chirurgien gradué de l'Université de Paris. Maladies du coeur, estomac, foie, reins, peau, sang, impuissance, stérilité, maladies urinaires, vénériennes, diabète, goutte, obésité. 816, rue Sherbrooke est près St-Hubert. FR. 5252.

MELILLO, Génito-urinaire, peau, sang, glandes, troubles sexuels, nerveux, (Impotence, complexe infériorité, anxiété, dépression, bégaiement, alcoolisme), circoncision, rhumatisme, obésité. 151 Sherbrooke ouest, HA. 0356.

EDUCATION

COURS commercial spéciale par correspondance. Demandez prospectus gratuit. Adressez: Casier 5, St-Hyacinthe, Québec.

FEMMES, FILLES DEMANDEES

REPRESENTANTE

(INFIRMIERE LICENCIEE)
Une firme bien connue du Midwest fournissant de l'équipement médical aux hôpitaux cherche représentante dans l'est du Canada pour vendre des produits déjà bien acceptés. Infirmière licenciée, jeune, réfléchie, expérience de l'obstétrique et de la p/diatrie désirable mais non essentielle. Doit pouvoir conduire, être prête à voyager beaucoup. Parler français. Salaire initial: \$4,500—\$5,000 plus frais de déplacement. Un conseiller de la firme accordera des entrevues à Montréal dans la semaine du 14 mars. AUCUNE OBLIGATION. Ecrire donnant renseignements complets: MARY-A. JOHNSON ASSOC. AGENCY, 11 West 42 St., New York City, U.S.A.

Boeing Airplane Co.

Boeing Airplane Co. rapporte un chiffre de ventes record pour 1954, elles se sont élevées à \$1,033,176,265, soit une augmentation de près de \$115,000,000 sur l'année précédente, a révélé son président M. William M. Allen.

67 suite

—Euh!... alors... euh!... j'aviserai au moyen de le mettre hors d'état de nuire. Lui disparu, son état-major décimé, son mouvement s'écroulera comme un château de cartes.

—Tuer Khali Singh! Décimer son état-major!... Que voilà beaucoup de travail pour un seul homme! goguenarda le lieutenant.

—Nous verrons bien!

—Et! oui, nous verrons... Pour ma part, je ne donnerais pas un penny de ta peau si tu venais à être repéré...

Gould ne souleva pas l'allusion. Une ride barra son front et, à son insu, il sombra dans une profonde rêverie, où se mêlèrent le ravissant visage de Miss Nelly Green et les faces grimaçantes d'insurgés imputoyables. Puis, ses pensées s'ordonnèrent. Il étudia la valeur des atouts qu'il possédait.

La massive chiffre, que lui avait confiée l'espion et dont il attendait tout pouvait d'une heure à l'autre se transformer de laissez-passer en arrêt de mort. Cela, il l'avait compris depuis le moment où Davidson l'avait mis au courant de la conversation qu'il avait surprise dans le temple d'Elerphanta.

—Non, on ne l'a pas retrouvé... ni parmi les morts, ni les blessés... Ces paroles, qui étaient restées

Feuilleton de la "Patrie"

KHALI-SINGH LE TERRIBLE

Grand roman d'amour et d'aventures

Par RENÉ VALENTIN

Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres

énigmatiques pour le lieutenant, lui Gould, en avait immédiatement deviné la portée exacte. Celui dont la disparition causait tant d'émotion à leurs adversaires, cet homme "qu'on n'avait pas retrouvé", ce ne pouvait être que celui à qui il s'était substitué et dont il avait rempli la mission délicate. Il était certain que si les insurgés attachaient tant d'importance à la découverte de son corps, ce ne pouvait être qu'à cause de cette lettre et de ces plans dont il était porteur. Si ce corps venait à être retrouvé, des instructions nouvelles seraient données, notamment à Mr. Howarth, qui, inévitablement, éventerait le piège dans lequel il était tombé. Il ne faisait pas de doute, dans ces conditions, qu'au moment où il se présenterait au quartier général de Khali Singh, ce dernier lui ferait chèrement payer sa témérité.

Tout cela, le capitaine le savait.

Pourtant, il avait confiance en son étoile.

Une fois dans la place, il savait bien découvrir l'endroit où la jeune fille était prisonnière. Pour le reste, il aviserait à tirer le maximum de résultats de son expédition à Darjiling.

Maintenant, plus que jamais, il était chère à son coeur. Et puis, sentait combien Miss Nelly Green depuis qu'il avait assisté à la scène qui s'était passée au moment de son arrivée au bungalow de l'oncle Howarth, depuis qu'il savait qu'elle était prisonnière, il avait compris les raisons pour lesquelles on envoyait la jeune fille à Darjiling. Sans doute, l'espion s'était-il enfin rendu compte que jamais la jeune fille ne se plierait à ses ordres. Il avait pu, dans le passé, abuser sa confiance; maintenant qu'elle était au courant de tout, il s'était fait d'elle une ennemie implacable. Il devait avoir compris

que sa propre sécurité était menacée, puisqu'il était à la merci de sa filleule. Et c'était pour cela qu'il l'avait mise momentanément hors d'état de nuire.

Ce fut Davidson qui tira tout à coup le capitaine de ses méditations.

—Ecoute, Jack!

Gould, revenu à la réalité, tendit l'oreille. Des lointains horizons lui parvint un bruit qu'il identifia aussitôt.

—On s'empigne, par là, dit-il au bout d'un instant.

—C'est mon avis.

Gould écouta encore, cherchant à repérer la direction exacte d'où leur parvenait l'écho de la fusillade.

—Cela vient du nord-est!... Sommes-nous loin de Bhagalpur?

—Une huitaine de milles, environ.

—Pressons-nous!

Et sans plus attendre, les deux hommes lancèrent leur monture au galop dans la direction indiquée.

II

OU GOULD PROUVE QU'IL A PLUS D'UN TOUR DANS SON SAC.

Après une galopade d'une quarantaine de minutes, Gould et Davidson atteignirent enfin l'extrémité du plateau sur lequel ils s'étaient engagés.

La fusillade, tantôt nourrie, tantôt espacée, qui avait attiré leur attention, s'était tue depuis quelques instants.

—Stop! ordonna Gould, en voyant qu'ils ne pouvaient pas s'aventurer plus loin.

Et donnant l'exemple, il mit pied à terre, alla attacher sa monture à l'un des rares arbustes qui croissaient péniblement dans le terrain rocailleux, puis, prudemment, il progressa à pied jusqu'à l'extrême bord de la falaise.

De l'étroit promontoire sur lequel il se trouvait, le capitaine surplombait un gigantesque cirque naturel, à peu près circulaire, dont le diamètre n'était pas inférieur à deux milles et que d'énormes parois rocheuses à pic, d'un brun sombre, limitaient de toutes parts.

(A SUIVRE)

RIONS UN PEU



—Je crois que je commence à vieillir, ma chérie, car jamais auparavant une marche dans le parc ne m'a fatigué autant.

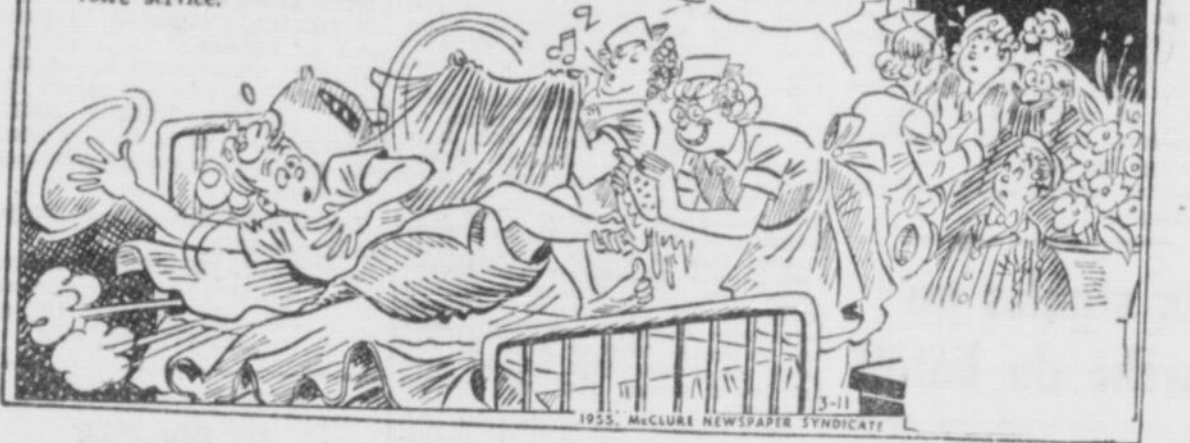
TRAVERS AMUSANTS

Toute la journée, les gardes sont plus rares que les moustaches dans un collège de femmes.



Mais aux heures de visite, tout le personnel sera à votre service.

C'est regrettable, mais il faut que nous changions la patiente. Il vous faudra attendre.



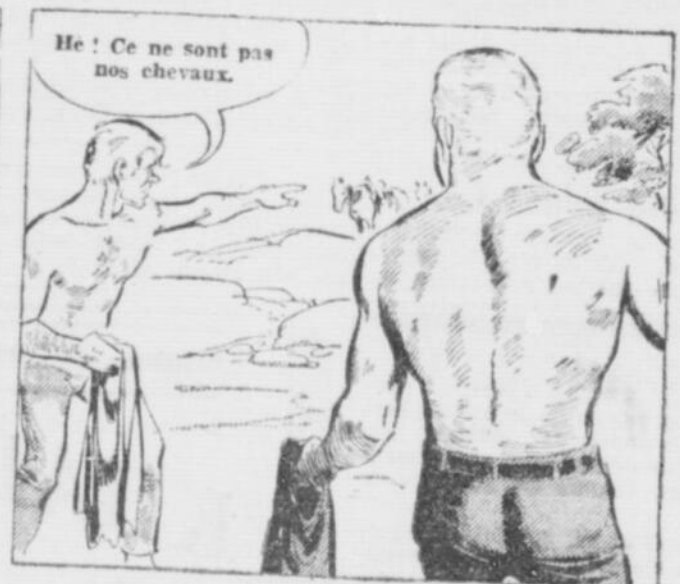
LE FANTÔME

Une belle surprise



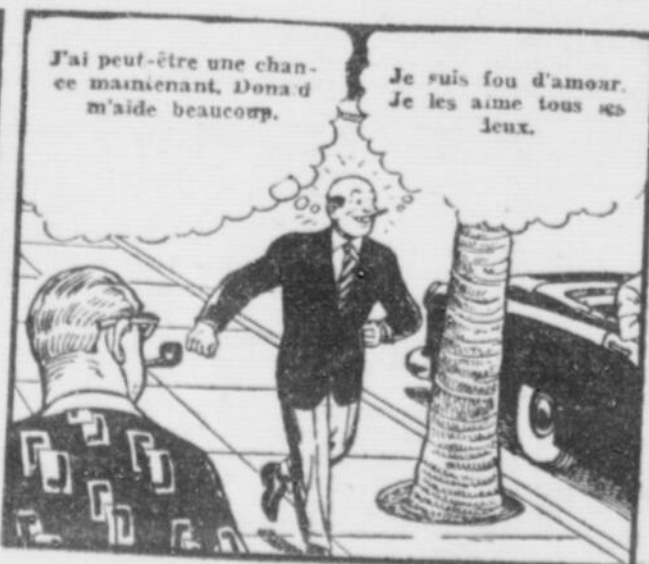
HOPALONG CASSIDY

Une mauvaise surprise



JOS BRAS-DE-FER

Un appel de Jos.



Le Coin BRIDGEURS

Avec six atouts et trois rois, le joueur en Est de la donne d'aujourd'hui ne réussit pas à faire chuter un contrat de 4-piques.

Donneur: Sud
Tous vulnérables

Nord		Est	
♠	D V 10	♠	9 8 6 5 4 3
♥	D 4	♥	R 7
♦	A D V 9 3	♦	R 6 5
♣	D 10 8	♣	R 2
Ouest		Sud	
♠	—	♠	A R 7 2
♥	10 9 8 2	♥	A V 6 5 3
♦	10 8 4 2	♦	7
♣	V 9 7 6 5	♣	A 4 3

Les déclarations:

Sud	Ouest	Nord	Est
1-♥	—	2-♦	—
2-♠	—	2-SA	—
3-♥	—	3-♠	—
4-♥	—	—	—
—	—	—	—

Ouest aide à Sud en attaquant de son six de trèfle et le dix du mort obligea Est à jouer le roi, que le déclarant prit de l'as. Sud joua ensuite son unique carreau vers l'as du mort, puis la dame de carreau.

Fourniture d'eau à deux municipalités

Le comité exécutif de la ville de Montréal vient d'autoriser le notaire de la ville, Me L.-A. Marchessault, à préparer des contrats entre la ville de Montréal et deux municipalités, pour la fourniture d'eau au taux de 25 cents les mille gallons.

Les deux municipalités concernées sont Ville LaSalle et la paroisse de Saint-Léonard-de-Port-Maurice. Dans les deux cas, les contrats sont pour une période de dix ans. Toutefois, dans les deux cas également, la ville de Montréal devra effectuer des travaux pour alimenter ces municipalités convenablement.

Pour ce qui est de Saint-Léonard-de-Port-Maurice, on signale dans le contrat, que l'entente prendra fin le jour où cette municipalité serait annexée à la ville de Montréal.

força Est à jouer le roi. Sud coupa du deux de pique et retourna un petit trèfle vers la dame du mort, puis il se défassa de son dernier trèfle sur le valet de carreau après quoi il joua la dame de coeur de la table. Ayant réussi l'impasse, Sud coupa ses trois coeurs perdants avec

les atouts de la table et coupa les trois perdantes du mort avec ses propres atouts. Est se trouva forcé de jouer ses petits atouts, chacun d'eux étant moins fort que ceux que le déclarant utilisait pour couper. La marque Nord-Sud fut de 2,430 points!

Immeuble que la ville va acheter

La ville de Montréal va se porter acquéreur, au coût de \$50,000, d'un immeuble au 5207, rue Cha-

pleau, propriété de O. Beaudry & Fils, afin de décongestionner le garage central, rue Delorimier. Cet immeuble est spacieux et pourra servir de garage à 30 camions de la ville. Par ailleurs, les employés pourront se servir du logis à l'étage supérieur comme salle d'attente.

Fin du récit

TARZAN



—Le gorille saisit Johnson et voulut le lancer sur le sol, mais il hésita.



—Plutôt, il l'emmena avec lui dans la jungle.



—C'était horrible, termine June en pleurant. Le pauvre chasseur n'avait pas de chance.

SHERLOCK HOLMES



OUCHE!



Splendide! Vos yeux se sont mouillés quand j'ai tiré vos cheveux.



Assez!

Je suis désolé, mais il faut que vous passiez le test.

SIR ARTHUR CONAN DOYLE

Un test douloureux

JEANNINE ET PATAUD



Viens avec moi, Pataud, mais ne fais pas de bruit.



C'est ici le sentier qui conduit à la vieille école.



Personne ne vient ici, l'année, à l'avenir, nous nous y rencontrerons dans cet édifice en ruines.

La vieille école

PHILOMÈNE



Je t'ai acheté une cravate, chéri.

Oh! Elle s'harmonise avec ta robe.



J'adore les vêtements rayés.



Regarde, Philomène, je t'ai acheté un melon d'eau.



Je hais les melons rayés

Une vengeance douce

ROBERT L'INTREPIDE



En effet, cette chambre à air a été coupée récemment. Les deux extrémités sont propres.



A bien y penser, il y avait un canif et un crayon dans les poches de Chevelure.



L'autre partie de la chambre à air contient les \$200,000, et elle est encore dans le tunnel.



Au quartier général?

Oui! Nous allons étudier nos instructions dans la chambre de Chevelure.

On étudiera la perruque

Béliveau — tel que vu par son épouse Élise

Il est difficile de juger par son foyer que Jean Béliveau est un joueur de hockey — et un joueur fort remarquable. Un gros coussin sur lequel apparaît le portrait de Ken Mosdell repose sur un divan. Un chien épagneul noir, du nom de "Puck", se promène. Mais dans le logis fort bien garni de Jean Béliveau et de sa blonde épouse, c'est tout ce qui rappelle le hockey.

Elise est une jeune femme de 23 ans qui est demeurée calme et modeste, en dépit du fait que son Jean soit devenu célèbre comme avant des Canadiens de Montréal. Tout le monde sait que Jean Béliveau est l'un des meilleurs compteurs de la Ligue Nationale, mais Elise vous dira tout simplement: "Je sais qu'il est bon."

Elle ne s'est jamais arrêtée à l'idée que son mari était célèbre dans le monde des sports. Elle l'accepte tout simplement.

"Ses admirateurs sont très gentils pour nous, dit Elise. Notre appel téléphonique n'est pas dans l'annuaire, mais certains parviennent à nous téléphoner."

Ils veulent habituellement parler à Jean, pour lui dire parfois qu'il a joué une belle partie. Très rares sont les appels de personnes voulant jouer de mauvais tours.

"Un tas de femmes m'ont téléphoné lorsque nous étions fiancées pour me dire de ne point l'épouser. Je ne me suis jamais préoccupée de savoir si elles étaient jalouses. Je rattrachais tout simplement."

Ce qui intrigue un peu Elise, c'est de constater la diversité des noms que l'on attribue à son mari dans le monde du hockey.

"Son nom est tout simplement Jean, dit-elle, mais des journalistes l'appellent couramment Jean-Marc et certains de New-York vont même jusqu'à l'appeler William."

Ce nom de William pourrait toujours s'expliquer par le fait que les admirateurs canadiens-français de Jean Béliveau l'appellent le "Gros Bill". En anglais, on donne habituellement le surnom de Bill à ceux qui s'appellent William.

Elise avoue que, personnellement, Jean Béliveau n'aime pas les surnoms.

La jeune épouse a dû adapter son régime de vie aux heures irrégulières de son mari. Lorsque Jean n'a pas à sortir, elle reste avec lui dans leur logis de Ville Mont-Royal, un joli centre résidentiel. Dès que Jean prend la route, elle rend visite à sa mère veuve, à Québec, où elle a été élevée.

L'intérêt que Jean manifeste au jeu n'a aucune influence sur la vie privée de Béliveau. "Lorsque l'équipe gagne, il est heureux. Lorsqu'ils perdent, il n'est pas vraiment mal-

heureux. Mais, qu'il compte ou ne compte point, il ne s'en fait jamais à ce sujet."

Jean est l'un de ces rares époux qui admettent que leur femme est meilleur chauffeur qu'eux-mêmes. Cela tient peut-être du fait que c'est Elise qui lui a montré à conduire son automobile.

Des billets d'infraction? Oh oui, ils en ont comme bien d'autres... Moi pour excès de vitesse, Jean pour mauvais stationnement", dit Elise.

C'est elle également qui a montré à son mari à parler l'anglais. Née d'une mère irlandaise et d'un père francophone, Elise est bilingue. "Mais Jean ne parlait pas un mot d'anglais avant que je commence à sortir avec lui."

Si on demande à Elise combien elle aimerait avoir d'enfants, elle répond vivement: "Quatre garçons". Puis elle a ajouté: "Et s'il y avait une fille, je ne m'en ferais pas trop."

Mais elle ne voudrait pas que ses fils deviennent des joueurs de hockey, parce qu'elle a peur des accidents. "Je m'efforce de me chasser de l'idée que Jean peut être blessé, mais j'y pense toujours."

La cuisine? Cela ne cause aucun problème à Elise. Jean aime de la nourriture solide — un steak cinq heures avant le jeu, beaucoup de lait, pas de dessert.

Ce qu'il ne déteste pas non plus, c'est du rosbif et du poulet. Il arrive aussi aux Béliveau, qui sont mariés depuis deux ans seulement, d'aller après une joute, avec d'autres joueurs et leurs épouses, manger dans les restaurants où l'on sert des mets chinois ou italiens.

Elise a rencontré les épouses de tous les joueurs des Canadiens, mais elles ne se fréquentent pas autant que beaucoup d'admirateurs le croient. "Je m'assois à quelques rangées de Mme Doug Harvey et de Mme Boom-Boom Geoffrion, aux parties. Mais à part de brèves conversations et le dîner occasionnel, nous ne nous voyons pas."

Il arrive souvent aux Béliveau de voyager lorsque la saison du hockey est terminée, car Jean est agent des relations extérieures pour la brasserie Molson's. Ils ont passé l'été dernier à visiter la province, Jean ayant à parler devant des clubs sociaux et à des événements sportifs.



ROBERT COHEN

Mont St-Antoine est vainqueur

L'Ecole d'arts et métiers du Mont-St-Antoine et l'Ecole des Arts Graphiques ont toutes deux remporté les semi-finales de la Ligue de ballon-panier des Ecoles de l'enseignement spécialisé, qui ont été disputées, mardi soir dernier, en la Palestre Nationale.

La première joute mettait aux prises, le Mont-St-Antoine et la Section Ouest des Ecoles d'art et métiers de Montréal. Le Mont-St-Antoine a défait la section Ouest par le compte de 34-32, après avoir joué 10 minutes de jeu supplémentaire. Raymond Brochu, qui avant la joute s'est vu décerner le trophée de la Ligue par M. Nick Malfara, directeur des sports dans les écoles de l'enseignement spécialisé de la région de Montréal, pour avoir terminé la saison en tête des compteurs, a grandement contribué à la victoire de son club en enregistrant 19 points. Yvon Pothier a également brillé en enregistrant 9 points. René Milaknis, a joué une bonne partie malgré la défaite de son club en enregistrant 15 points.

Dans la deuxième joute, l'Ecole des Arts Graphiques a remporté la victoire sur l'Ecole Technique de Montréal, anciens champions de la Ligue, par une faible marge d'un point. En effet, la joute s'est terminée par le compte de 36-35. Maurice Olivier a enregistré le point vainqueur, six secondes avant la fin de la joute. Nick Lavatsi a fait bonne figure et a enregistré 26 points pour les gagnants. Roman Sohujko a brillé malgré la défaite de l'Ecole Technique et a enregistré 14 points.

L'Ecole des Arts Graphiques et l'Ecole d'arts et métiers du Mont-St-Antoine se disputeront la victoire lors des finales qui doivent avoir lieu, mardi soir prochain, en la Palestre Nationale, à 7 h. 15 p.m. Cette joute mettra donc fin aux activités de la Ligue pour la saison 1954-55.

Ryff opposé à Perez ce soir

NEW-YORK, 11. (Paf) — Frank Ryff, la "recrue de l'année 1954" et le troisième boxeur dans la liste des aspirants au championnat mondial des poids-légers, rencontrera un de ses vieux amis des rangs amateurs, ce soir, au Madison Square Garden de New-York, alors qu'il tentera de remporter sa 17e victoire consécutive aux dépens de Danny Jo Perez, un adversaire assez redoutable.

Ryff ne s'est pas battu depuis trois mois, soit depuis sa victoire sur Orlando Zulueta, à sa première rencontre d'importance au Garden de New-York, le 3 décembre dernier. Ryff s'était rallié pour vaincre Zulueta de façon décisive, mais il avait subi des entailles aux deux yeux. Il a fallu 22 points de suture pour refermer les blessures et il a fallu attendre trois mois avant qu'elles soient complètement guéries.

Surplus de Sherbrooke

SHERBROOKE. — L'exercice financier terminé le 31 décembre dernier s'est soldé avec un excédent des revenus sur les dépenses de \$6,106.68 alors que dans le budget pour cette période on prévoyait un surplus de \$490.84.

La Commission d'Angleterre reconnaît Cohen champion

LONDRES, 11. — (Paf) — Teddy Waltham, secrétaire du Bureau de contrôle de la boxe en Grande-Bretagne, a déclaré hier qu'il serait ridicule de reconnaître Raul Macias, "la petite souris du Mexique", comme champion mondial des poids-coqs.

Macias a disposé, mercredi soir, à San Francisco, de Chamrern Songkitrat, de la Thaïlande, à la 11e ronde d'une rencontre qui devait en durer 12. La National Boxing Association des Etats-Unis avait présenté ce combat comme un match de championnat mondial.

Waltham a déclaré que d'après l'organisme de boxe de Grande-Bretagne, Robert Cohen, de France, est le champion mondial de cette catégorie.

La NBA a dépouillé Cohen de son championnat en janvier alléguant qu'il ne l'avait pas défendu dans les 90 jours prescrits. Cohen, actuellement au rancart à cause d'une fracture de la mâchoire, subie dans un accident d'automobile, doit revenir dans l'arène en mai.

SAN FRANCISCO, 11. (Paf) —

La National Boxing Association a demandé, hier, à la Commission athlétique de la Californie de "reconsidérer une décision antérieure" et d'accorder à Raul Macias le rang qui lui revient dans la classification des poids-coqs du monde. En d'autres mots, la NBA demande que la Commission de la Californie reconnaisse Macias comme champion mondial de sa catégorie.

Macias, d'après la NBA, s'est assuré le championnat en disposant, mercredi soir, de Chamrern Songkitrat, de la Thaïlande, à la 11e ronde de leur rencontre. La Commission de la Californie a refusé de reconnaître ce match comme une bataille de championnat, et a refusé à la NBA la permission de remettre la ceinture de champion à Macias, dans l'arène, après le combat.

Début du tournoi de billard à la Palestre Nationale

Le tournoi pour le championnat du Canada, 18.2 au billard, débutera ce soir, à sept heures à la Palestre Nationale, avec deux rencontres à l'affiche.

Sept des meilleurs joueurs du pays prendront part à cet important tournoi.

Dans la première rencontre, de ce soir, le champion de l'an dernier, Delvica Allard rencontrera Albert Nadeau de Québec. A neuf heures et trente, Roméo Larouche de Montréal, sera opposé à Jos. Girard de Québec. Ce tournoi qui se terminera le 20 mars, se continuera tous les jours à la Palestre. Sur fin de semaine, les "matches" seront joués durant l'après-midi, tandis que sur semaine, ils auront lieu le soir.

Demain après-midi, à deux heures, Henri Bernier de Montréal, rencontrera A. Nadeau. A quatre heures, J. Girard fera face à Maurice Labelle de Montréal. Dimanche après-midi, Delvica Allard disputera la victoire à son frère, Conrad Allard à deux heures, tandis qu'à quatre heures, J. Girard sera opposé à A. Nadeau. Lundi soir à sept heures et trente, H. Bernier aura M. Labelle comme adversaire.

Le vainqueur de ce tournoi recevra le trophée Sénateur A. Marcotte.

Le cinquième tournoi annuel de golf de la Palestre, aura lieu mercredi, le 6 juillet à Islesmere. Le tournoi sera sous la présidence de Me Henri André. Les autres membres du comité sont, MM. René St-Jean et Bob Barrette, tous deux vice-présidents; Roger Valiquette, secrétaire, Paul-Emile Paquette, Armand Ferland et Gerry Belisle, comité de réception; Zotique L'Esperance, maître de cérémonies; Roger Latourelle, Roger Pepin et major Charles Lavallée, juges au

départ; Roger Savard, Roland Bourbonnière, Jean Brunet et Roger St-Jean, compilateurs; et Edmond Archambault, brigadier Guy Gauvreau et Pierre Crevier, directeurs.

Bernard Valois, Gerald Fyfe et Adrien Deslauriers de la Palestre, prendront part au tournoi pour le championnat de la province pour les plongeurs, ce soir, à l'Université McGill.

Fort-William est champion

FORT WILLIAM. — Le Canadien de Fort William de Mickey Hennessey a défait le West End de Port-Arthur 8-2 hier soir pour s'assurer les grands honneurs de la série finale de la ligue junior Lakehead. Le Fort William a perdu la première joute de la classique pour gagner les quatre suivantes.

Le Fort William a terminé au premier rang trois années de suite et a gagné la finale des éliminatoires également trois fois sous la direction de Mickey Hennessey. Le Fort William rencontrera maintenant le Fort Frances et s'il l'emporte il se mesurera au champion du Manitoba dans les éliminatoires de l'ouest de la coupe Memorial.

Les Lions de Détroit veulent garder Malloy

PHILADELPHIE, 11. — (Paf) — Le commissaire Bert Bell, de la ligue de football Nationale des Etats-Unis, a déclaré hier qu'il convoquera probablement une assemblée spéciale de l'exécutif du circuit, vers la fin du mois de mars, à New-York, à la demande des Lions de Détroit et des Cardinals de Chicago.

Bell a déclaré qu'il a reçu des télégrammes de ces deux équipes, demandant qu'une réunion spéciale soit tenue. Les Lions veulent discuter plus à fond le problème des relations avec le football canadien, tandis que les Cardinals s'opposent au calendrier de la saison 1955, tel que tracé par Bell.

L'AFFAIRE MALLOY

Le commissaire n'a pas voulu dire quoi que ce soit sur le sujet, mais il appert que les Lions sont furieux du fait que Bell ait refusé d'approuver un contrat que le club a fait signer à Gordon Malloy, un ancien demi-arrière de l'université de Miami.

Malloy a d'abord signé un contrat avec les Alouettes de Montréal, du Big Four canadien, après

avoir reçu un boni. Il a cependant signé un autre contrat avec les Lions, par la suite; ces derniers ont expliqué que Malloy avait changé d'idée et qu'il ne voulait plus aller jouer au Canada. Les Lions ont donc envoyé le contrat signé de Malloy au bureau de Bell, et ce dernier a refusé de l'approuver.

Bell a déclaré que les Alouettes ont les premiers droits sur Malloy, lui ayant fait signer son premier contrat, il a ajouté que si la ligue Nationale "veut la paix avec le football canadien, elle doit agir en conséquence".

Le commissaire a de plus déclaré que les Alouettes n'ont jamais fait de tort aux Lions, et que par conséquent, les Lions n'ont aucune raison de faire du tort à l'équipe montréalaise.

Les Alouettes font signer des contrats à 2 bloqueurs

Ted Workman, un des propriétaires des Alouettes, a annoncé que les Alouettes ont fait signer des contrats à deux bloqueurs géants qui seront mis à l'essai au cours de la saison d'entraînement. Il s'agit de James "Big Wheel" Wheeler et Al Makowiecki.

Wheeler, un géant de 250 livres, 6'1", a brillé pour l'équipe des "Marines", tandis que Makowiecki, 235 livres, est une ancienne étoile de l'équipe de l'Université Florida State.

Les Canadiens Ted Elsby et Marty Martinello ont aussi signé des contrats pour la prochaine saison.

Les Alouettes inviteront encore quelques autres bloqueurs au camp d'entraînement pour combler les vides laissés par Tex Coulter et Jim Staton. Coulter a signé un contrat avec les Giants de New-York, tandis que Staton est devenu si fragile qu'il est toujours blessé et nuit plus qu'il aide au club.

Nouvelles de baseball

TUCSON, Arizona, 11. — Eddie Joost, ancien gérant des Athlétiques de Philadelphie, a déclaré, hier, qu'il avait encore une autre bonne saison en avant de lui et peut-être deux. Cet arrêt-court bataille-ferme, présentement, dans le but de s'assurer une place sur l'alignement des Indiens de Cleveland.

"Il ne sera pas facile cependant de rester avec les Indiens", de dire Joost. "Mais je bataillerai ferme pour demeurer avec cette équipe. Et ce serait vraiment intéressant que je termine ma carrière comme joueur avec un club gagnant".

TAMPA, Floride. — Minnie Minoso a frappé un coup de circuit avec les buts remplis, hier, alors que les White Sox de Chicago ont défait les Red Legs de Cincinnati 10 à 7 dans une joute hors concours.

Mike Fornieles a été le meilleur lanceur du Chicago, ayant retiré cinq frappeurs au bâton en 3^{es} manches. Gus Bell, du Cincinnati, a fait compter trois points avec un triple.

LES YANKEES BLANCHIS

ST. PETERSBURG, Floride. — Les Cardinals de St-Louis ont blanchi les Yankees 7 à 0. Gil McDougald a cogné le seul coup sûr des Yankees, soit un simple, contre Floyd Woolridge, à la septième manche, devant 7,095 personnes. Bob Turley a déçu, ayant alloué sept points, huit coups sûrs et deux buts sur balles en trois manches. Larry Jackson, Schultz et Moford ont aussi brillé au monticule pour les Cardinals.

SARASOTA, Floride. — Les joueurs d'intérieur Ted Lepcio et Milt Bolling ont cogné chacun trois coups sûrs alors que les Red Sox de Boston ont défait les Sénateurs de Washington 6 à 3. Lepcio a brisé l'égalité de 3 à 3 à la sixième manche en frappant le seul circuit de la joute. Les Bostonnais ont compté deux autres points après le coup décisif de Lepcio. Bolling a cogné un double et deux simples pour les vainqueurs. Frank Sullivan a excellé au monticule, ayant

alloué un coup sûr en trois manches.

BRECHEN BLESSE

DAYTONA BEACH, Floride. — Le vétéran Harry Brechen, instructeur des lanceurs des Orioles de Baltimore, a été blessé hier quand il a été atteint à la cheville gauche par une balle frappée par le jeune voltigeur Carl Powis. Le gérant Paul Richards a annoncé plus tard que Powis frappera au quatrième rang chez les frappeurs, aujourd'hui, alors que Baltimore affrontera Cincinnati. Powis a frappé pour une moyenne de .394 avec le club Anderson, l'an dernier. Il est un cogneur de longue distance.

PHOENIX, Arizona. — La plupart des joueurs qui ont aidé les Giants de New-York à remporter le championnat mondial l'an dernier seront au jeu aujourd'hui lorsque le club de Léo Durocher affrontera les Indiens de Cleveland.

Léo Durocher a annoncé que Whitney Lockman, Al Dark, Willie Mays, Monte Irvin et Hank Thompson prendront part à la joute. Ray Katt sera le receveur, tandis que les jeunes Eric Robin et Ronnie Samford évolueront respectivement au champ gauche et au deuxième but.

LES PIRATES VICTORIEUX

FORT MYERS, Floride. — Un simple frappé par Dick Groat dans la dixième manche a permis aux Pirates de Pittsburgh de battre les Athlétiques de Kansas City 9 à 8 devant 2,268 personnes. Dale Long et Jack Shepard ont aussi brillé pour les vainqueurs avec chacun trois coups sûrs. Bill Wilson, du Kansas City, a cogné le seul coup de circuit de la saison. Connie Mack, qui a géré le Pittsburgh en 1898, puis les

Athlétiques de Philadelphie, a lancé la première balle.

TUCSON, Ariz. — Les Indiens de Cleveland ont défait les Cubs de Chicago 9-7 devant 3,078 spectateurs dans leur première joute hors concours à l'entraînement.

Hal Naragon a cogné un double avec les buts remplis tandis que Jim Cleverly a fait compter deux autres points avec un double pour Cleveland. Ed Miksis a cogné un circuit pour Chicago. Mike Garcia a commencé la joute au monticule pour Cleveland. Il a alloué deux coups sûrs en trois manches.

TACOMA, Wash. — Pat McMurry, 190, Tacoma, KO. Hans Friedrich, 202, Allemagne (3).

DALLAS. — Oscar Pharo, 169, Birmingham, Ala., KO. Ted Donald, 200, Nouvelle-Orléans (1).

Baseball - exhibition

A Sarasota, Flo.

Washington (A) 101101000 — 3 10 9
Boston (A) 02010300x — 6 12 1

Porterfield, Pascual 4, Hyde 7 et Fitzgerald, Edwards 4, Old 7; Schroll, Curtis 4, Sullivan 7 et Daley. Lanceur gagnant: Curtis; lanceur perdant: Pascual. Circuit: Lepcio.

A St. Petersburg, Flo.

New-York (A) 000000000 — 0 1 0
St-Louis (N) 05200000x — 7 9 0

Turley, Ford 4, Morgan 7 et Berberet; Jackson, Woodridge 4, Schultz 7 et Smith. Lanceur gagnant: Jackson; lanceur perdant: Turley.

A Clearwater, Flo.

Détroit (A) 010010000 — 2 5 2
Philadelphie (N) 00100003x — 4 7 1

Maas, Schultz 4, Stump 7 et Wilson, House 7; Roberts, Wehmeier 4, Casagrande 7 et Lopata, Burgess 7. Lanceur gagnant: Casagrande; lanceur perdant: Stump.

A Fort Myers, Flo.

Kansas City (A) 0002020400 — 8 12 3
Pittsburgh (N) 0040220001 — 9 15 2

Fricano, Duser 4, Oster 7, Kirk 8 et Astroth, Douglas, Garber 8 et Shepard. Lanceur gagnant: Garber; lanceur perdant: Kirk. Circuit: Wilson.

A Tampa, Flo.

Chicago (A) 101422000 — 10 12 1
Cincinnati (N) 001040200 — 7 10 8

Trucks, Johnson 4, Fornieles 5, Brazie 9 et Lollar, Battey 5; Werle, Valentine 4, Gross 6, Ackers 6, Fowler 7, Walters 9 et Seminick, Dotterer 9. Lanceur gagnant: Trucks; lanceur perdant: Werle. Circuit: Minoso.

A Miami, Flo., (AP).

Milwaukee (N) 001010000 — 2 5 1
Brooklyn (N) 00000003x — 3 5 0

Conley, Johnson 4, Nichols 7, Buhl 8 et Grandall, Parks 5; Woley, La Sorda 4, Roebuck 7 et Campanella, Olson 8. Lanceur gagnant: Roebuck; lanceur perdant: Nichols. Circuits: Milwaukee: Grandall 2; Brooklyn: Zimmer.

FRESNO, Calif. — Dale Hall, 208, Los Angeles, KO. Jimmy Byrne, 219, Portland, Ore. (3).

Félicitations

aux gagnants du
Certificat de Mérite

Dow



HECTOR JACKSON

283

Mlle C. BERARDELLI

251

HAUT SIMPLE

MENTIONS HONORABLES

NOMS	HOMMES SCORES	SALLES DE QUILLES
E. Sauvageau	276	Moderne
R. T. Wade	263	Leader
J. Adam	262	Bannantyne
G. Deschamps	260	St-Paul
J.-G. Plante	258	Moderne
F. Suhajda	257	Cousineau
M. D. Webster	257	Park
R. Ayers	256	Beaubien
R. Lortie	254	Moderne
E. C. McNeil	253	Leader
R. Larente	252	Windsor
L. Boucher	251	Centre St-Edouard
R. Dagenais	250	Delormier
R. Emo	249	LéSalle
R. Rouillard	248	Bowl-O-Drome
A. Boulette	246	Orléans
F. Bisillon	246	Parent
J.-P. Mongeau	244	Forum
F. Hodgson	243	Masson
M. Lafrenière	243	Ménard
C. Judson	243	Park

DAMES

T. Dupras	236	Orléans
H. Caron	228	Windsor
T. Barrette	225	Lachine
H. Dauphin	225	Orléans
J. Rondeau	223	Gouard
J. Groulx	223	Bowl-O-Drome
M. E. McCurry	219	Forum
B. Botton	218	Moderne
V. R. Orr	218	Jean-Talon
O. Bellini	211	St-Henri
S. Jones	210	Leader
C. Desmarais	210	Lawrence
A. Gardner	209	Outremont
A. Beaudin	205	Delormier
V. Budd	205	Bowl-O-Drome
D. Allen	204	St-Lambert
R. Perron	203	Moderne
C. Shottla	202	Syrian Canadian Ass'n
K. Martin	202	Wilson
O. Sharp	202	Valois

La photographie ci-haut représente M. Hector Jackson et Mademoiselle Cécile Berardelli recevant leur Certificat de Mérite Dow, accordé pour la semaine du 28 février au 6 mars, et présenté par le commentateur sportif Dow, Michel Normandin. A l'extrême gauche: Maurice Bourdeau, gérant du St. Lambert Bowling Alleys. A l'extrême droite: Jean Dorais, gérant du St. Paul Bowling Alleys. M. Jackson a obtenu le Certificat en jouant une partie de 283, le 4 mars dernier — le plus haut score de la semaine pour les petites quilles — au St. Lambert Bowling Alleys. Il est membre de la House League. Mademoiselle Berardelli a obtenu son Certificat avec une partie de 251, le 3 mars, au St. Paul Bowling Alleys. Elle fait partie de la ligue St-Jean Bosco. La moyenne des points de M. Jackson est de 137, celle de Mademoiselle Berardelli est de 131. La Brasserie Dow est heureuse d'offrir ses félicitations aux gagnants des deux Certificats de Mérite Dow.

Un Certificat de Mérite Dow est décerné chaque semaine aux deux joueurs (homme et femme) qui obtiennent le plus haut score au cours d'une partie de ligue, jouée dans la région métropolitaine, du lundi au dimanche soir de chaque semaine. Les meilleurs scores de la semaine obtenus dans chaque salle de quilles reçoivent aussi une mention honorable.

Pour de plus amples renseignements voyez l'annonce affichée dans votre salle de quilles.

Dow

Kluszewski ne songe pas au record de Babe Ruth

TAMPA, Floride, 11. — (Paf) — Ted Kluszewski, le roi des coups de circuit des majeures, la saison dernière, ne peut comprendre pourquoi les journalistes persistent à lui demander s'il aimerait abaisser le record de Babe Ruth, de 60 coups de circuit en une saison.

"S'attendent-ils à ce que je leur réponde non?" demandait hier, l'homme fort des Redlegs de Cincinnati. "Il n'est personne qui n'aimerait pas abattre ce record. Mais je puis vous dire que je ne me fixerai jamais cet objectif. Il est

sortes de records avec les Redlegs, la saison dernière, a frappé un total de 49 coups de circuit, dont 21 dans les deux derniers mois du calendrier.

"Si l'on fait exception des cinq dernières parties de la saison, je ne crois pas que je me sois présenté à une seule joute avec l'intention bien arrêtée de frapper un circuit. Ce fut cependant différent dans les cinq dernières parties. J'avais alors frappé 49 coups de circuit, et je voulais, à tout prix, atteindre le nombre de 50".

"Même si j'avais constamment les yeux rivés sur les clôtures, je n'ai pu frapper ce circuit que je voulais tant. Je m'élançais à m'arracher les bras. Il en résulta que je fendais l'air à tout coup, et j'en vins bien vite à la conclusion que la meilleure méthode pour frapper des circuits, c'est encore de prendre votre pose naturelle, et de n'y pas penser. Si je frappe la balle comme je veux la frapper, j'ai toujours assez de force pour expédier la balle par-dessus les clôtures de n'importe quel parc."

Kluszewski, qui a maintenant remporté le championnat des frappeurs de circuits et le championnat pour le nombre de points produits, a cependant déclaré qu'il tentera, cette année de remporter le championnat des frappeurs. Ted a maintenant passé sept saisons complètes dans les majeures. Sa moyenne de .326, la saison dernière, l'a fait finir en cinquième place, dans la course au championnat des frappeurs.



Ted KLUSZEWSKI

assez difficile de faire ce que vous avez à faire au cours d'une saison régulière sans que vous compliquiez les choses davantage en vous laissant constamment hanter par un tel objectif."

Kluszewski, qui a établi toutes



CAMILLE HENRY

Québec bat Royal; la police doit arrêter trois bagarres

QUÉBEC, 11. — (Pcf) — La police a été mandée, hier soir, pour mater trois bagarres qui ont éclaté à la deuxième période d'une joute de la ligue professionnelle du Québec, entre les As de Québec et le Royal de Montréal.

Deux de ces bagarres ont éclaté entre les joueurs. La troisième a éclaté entre les spectateurs.

L'arbitre Charles Déziel a imposé

15 punitions dans cette deuxième période mouvementée. Six de ces punitions ont été pour mauvaise conduite, deux ont été des punitions de match pour mauvaise conduite, et deux majeures sont venues se greffer à ces deux dernières punitions.

Les As ont gagné la partie au compte de 3-2.

REGAN vs HARMON

Le bal a commencé lorsque Larry Regan, des As, a donné un coup de poing à Glen Harmon, du Royal, alors que les deux joueurs entraient au cachot, après avoir été punis pour rudesse. Bill Schvets, qui se trouvait déjà au banc des punitions, vint à la rescousse de Harmon. Puis Al Arbour vint prêter main-forte au Québécois.

En un rien de temps, les joueurs des deux équipes étaient dans la mêlée. Jusqu'à Jack Gelineau qui sortit de sa cage pour donner un couple de coups. Il se vit imposer une punition de mauvaise conduite et une amende automatique de \$10. Les caoutchoucs ont commencé à pleuvoir sur la patinoire, et les policiers ne purent contenir la foule qui envahit la scène.

Neuf minutes plus tard, Gary Blaine a donné un peu rudement contre Arbour, après que ce dernier eut malmené Skippy Bruchell, et toute l'affaire recommença à neuf.

La police passa ensuite par-dessus les clavigraphes dans la loge des journalistes, au Colisée, pour arrêter une bataille qui avait éclaté entre deux amateurs derrière la loge.

Les deux amateurs et trois autres qui se joignirent à l'escarmouche furent expulsés du Colisée.

Entre les batailles, les As comptèrent deux buts en deuxième période pour remporter la victoire. Joe Crozier et Camille Henry ont été les compteurs.

Chaque club compta une fois dans la première période: Joe Malo marqua le but du Québec et Bruchell, celui du Royal. Orval Tessier réussit le deuxième but du Royal au début de la troisième période.

SOMMAIRE

Première période

1—Québec: Malo (Groleau) 4.00

2—Royal: Bruchell

(Schvets, Laplante) 10.31

Punition: Schvets, majeure, 18.33.

Deuxième période

3—Québec: Crozier

(Powell, Uniac) 1.51

4—Québec: Henry

(Crozier, Labadie) 6.37

Punitions: Harmon, min. et mauv.

cond., 3.29; Regan, min. et mauv.

cond., 3.29; Gelineau, mauv. cond.,

3.29; Schvets, mauv. cond., 3.29; Eh-

man, maj. et mauv. cond., 3.29; Mazur, 5.51; Buchanan, 9.25; Blaine, min. et match, 12.26; Harbour, min. et match, 12.26; Dewsbury, min. et maj., 14.33.

Troisième période

5—Royal: Tessier

(Burnett, Denis) 0.35

Punitions: Tremblay, 3.49; Groleau,

5.42; Rousseau, 18.47.



JACK GELINEAU

St-Laurent triomphe de la Police 5 à 1

(par ROLLAND RICARD)

ST-VINCENT-DE-PAUL, 11. — Le Frontenac de Ville St-Laurent a triomphé de la Police au compte de 5 à 1, hier soir, à l'aréna du Centre Sportif Laval pour prendre les devants 3 à 2 dans la série finale de 4 de 7, pour le championnat de la ligue Laurentienne Junior.

C'était la première victoire du club d'Arthur Lessard contre la Police dans les séries éliminatoires au Centre Sportif Laval. La prochaine joute de la série aura lieu samedi soir, à l'aréna du collège St-Laurent et les joueurs du Frontenac semblent gros favoris pour l'emporter.

L'arbitre Harvey — le frère du joueur-étoile du Canadien, Doug Harvey — a été très moche dans son rôle. Il a fermé les yeux sur plusieurs infractions tant d'un côté que de l'autre.

Le club de la Police a de bons joueurs qui à notre avis devraient produire plus. Nous avons vu le club de Prud'homme à l'oeuvre au début de la saison et nous n'avons pas trouvé de différence dans leur jeu depuis le début. C'est probablement la raison des déboires du club de la Police. Le Frontenac, pour sa part, joue du beau hockey et les jeunes protégés de Lessard nous ont impressionné par leur finesse.

Dumouchel, Hughes, Fleurant, Côté et Vaillancourt ont compté les buts des vainqueurs. Colette a évité le blanchissage à son club en déjouant Jacques Gagnier qui a été impuissant à bloquer le coup.

Dan Lewicki est honoré

NEW-YORK, 11. (P.A.F.) — L'Association des rédacteurs de hockey de New-York a choisi hier Danny Lewicki, 23 ans, comme le joueur le plus utile aux Rangers au cours de la saison 1954-55. Cet honneur est conféré annuellement depuis 15 ans, et Lewicki est le plus jeune joueur à se le voir décerner.

Lewicki, un ailier gauche, a été acheté des Maple Leafs de Toronto avant le début de la saison en cours. Les Rangers ont versé \$15,000 le prix du repêchage, pour ses services. Jusqu'à date, il a compté 28 buts et recueilli 20 assists.

A titre de meilleur joueur de l'équipe, Danny recevra un trophée et un bon d'épargne.

Harry Griffiths succède à Obeck

Le Dr F. Cyril James, principal et vice-chancelier de l'université McGill, a annoncé, hier, que Harry Griffiths, de Toronto, a été nommé directeur athlétique de l'institution.

Griffiths succédera à Vic Obeck, qui a abandonné son poste. Obeck a annoncé sa décision de quitter McGill vers la fin de l'année dernière, lorsqu'il est devenu vice-président des Alouettes de Montréal, de la ligue de football du Big Four.

Griffiths a été gérant de l'Arena et du stade Varsity de Toronto. C'est lui qui présidait à la préparation du Stadium, pour la joute annuelle de la coupe Grey.

Caldwell signe avec Québec

QUÉBEC, 11. — Un autre sérieux candidat au poste de receveur avec les Braves de Québec vient de s'ajouter aux autres noms déjà sur la liste du pilote Sibby Sisti. Il s'agit d'un joueur dont nous avions parlé l'an dernier: Earl Caldwell Jr., âgé de 22 ans, pesant 200 livres et mesurant 6' 1 1/2".

Il lance et frappe de la droite et il est le fils de l'ancien lanceur-étoile des majeures Earl Caldwell. L'an dernier, il n'avait pas assez impressionné le pilote George McQuinn et il avait alors été cédé au club Odessa, Texas, une affaire de classe C.

Caldwell a cependant prouvé au cours de la dernière saison qu'il avait toutes les capacités pour réussir et il s'est avéré un joueur de puissance fort impressionnant. A preuve, cette moyenne de .318 au bâton dans laquelle on retrouve 29 deux-butts, 8 trois-butts et 11 coups de circuit. En 90 parties, il frappa 102 fois en lieu sûr.

John Mullen, directeur des clubs-fermes du Milwaukee, dit beaucoup de bien de cet athlète et nul doute que nous en entendrions beaucoup parler dans les prochaines semaines.

DANBURY, Conn. — Jerry Luedee, 173, New-Haven, K.O. Gérard Tessier, 162, Springfield, Mass. (4).

MEXICO. — Kid Azteca, 154, Mexico, K.O. Sandy Baxter, 154, Brooklyn (9).



DICKIE MOORE vient de décocher un lancer qui se logera dans le filet des Leafs, peu après le début de la joute hier soir au Forum, mais l'arbitre avait sifflé un hors-jeu un instant plus tôt et le but n'a pas compté. Les deux clubs ont annulé 0-0.

Kachur compte quatre buts et Shawinigan gagne, 7-6

SHAWINIGAN FALLS, 11. — (Pcf) — Un but de Len Thomson, en période supplémentaire, a donné hier soir aux Cataractes de Shawinigan Falls une victoire de 7-6 sur les Braves de Valleyfield, dans une joute de la ligue professionnelle du Québec disputée devant quelque 2,000 personnes.

Kitoute Joannette, qui a recueilli quatre assists pour les Braves, a forcé la joute en période supplémentaire en comptant l'unique but de la troisième période. Les Cats

tous compté pour les Braves avant 1 but de Joannette.

SOMMAIRE

Première période

1—Shawinigan: Kachur

(Lamirande, Dubé) 4.55

2—Shawinigan: Provost

(Brodin, Faulkner) 7.40

3—Shawinigan: Dubé

(Joannette, Deslauriers) 8.40

4—Valleyfield: Bougie

(Joannette, Deslauriers) 9.26

5—Shawinigan: Kachur

(Talbot, Grosse) 10.56

Punition: Talbot.

Deuxième période

6—Valleyfield: Deslauriers

(Joannette) 4.14

7—Shawinigan: Kachur

(Lamirande, Dubé) 6.43

8—Valleyfield: Corriveau

(Joannette, Deslauriers) 9.51

9—Valleyfield: Bisailon

(Joannette, Bougie) 15.25

10—Valleyfield: Leclerc

(Corriveau) 16.25

11—Shawinigan: Kachur

(Dubé) 18.29

Punitions: Bisailon, 10.05; Talbot,

14.50; Provost, 15.49; Bougie, 17.09.

Troisième période

12—Valleyfield: Joannette

(Bisailon, Corriveau) 16.35

Punition: Ernst, 0.42.

Période supplémentaire

13—Shawinigan: Thomson

(Turner, Deslauriers) 1.46

Aucune punition.



EDDIE KACHUR

menaient par 4-1 au début de la deuxième période.

Eddie Kachur a conduit l'attaque de Shawinigan Falls avec quatre buts. Claude Provost et Gilles Dubé ont compté les autres buts des vainqueurs.

George Bougie, Jacques Deslauriers, André Corriveau, Jean-Paul Bisailon et Rollie Leclerc avaient

Ernie Durando perd sa cause

MADISON, Wisconsin, 11. (PA)

— Le juge Alvin Reis, de la Cour de circuit des Etats-Unis, a accordé une motion demandant le déboute de l'action du boxeur Ernie Durando contre la Commission athlétique de l'Illinois. Durando voulait faire renverser une décision à la suite d'un combat qu'il avait perdu le 28 décembre contre Pete Mueller.

Mueller avait été terrassé à la quatrième ronde. Il s'accrocha aux câbles pour se relever, et au compte de huit il retomba. L'arbitre recommença alors à compter les secondes réglementaires. Selon Durando, l'arbitre n'aurait pas dû discontinuer de compter jusqu'à dix, à la première chute.

Le juge a fait remarquer que la loi ne lui donnait aucune autorité pour renverser la décision de la Commission athlétique.

MacDonald compte 5 buts pour les V's

MANNHEIM, Allemagne, 11. —

(P.C.F.) — Jack MacDonald a compté cinq buts, hier soir, alors que les V's de Penticton ont écrasé une équipe d'étoiles du CARG au compte de 13-0, dans une joute disputée devant une foule de 7,000 personnes, dont quelque 2,000 militaires cantonnés dans cette région de l'Allemagne.

Les nouveaux champions mondiaux du hockey ont compté trois buts dans la première période, et cinq autres à chacune des deux dernières.

L'équipe d'étoiles avait été recrutée à même le personnel du CARG posté à la base aérienne de Zweibrücken.

Toronto établit un record en annulant avec Canadien

(par PHIL SEGUIN)

Les Maple Leafs de Toronto ont donné une autre démonstration du jeu défensif ennuyeux qu'ils ont perfectionné eux-mêmes pour annuler 0-0 avec les Canadiens hier soir au Forum, devant 14,332 spectateurs qui n'ont cessé de manifester leur mécontentement des tactiques employées par les Torontois du commencement à la fin de la joute.

Quoique le résultat soit un désappointement, les Canadiens ont tout de même gagné un peu plus de terrain dans la course au championnat.

Les Canadiens ont maintenant une avance de quatre points sur les Red Wings de Détroit, et chaque club a cinq parties à jouer. Si les Canadiens gagnent trois fois, ils seront assurés du championnat, même si les Red Wings gagnent leurs cinq dernières joutes. Dans une telle éventualité, les deux clubs termineraient sur un pied d'égalité, mais la première position irait aux Canadiens parce qu'ils ont compté plus de buts.

Les Leafs ont aussi gagné du terrain hier, portant à trois points leur avance sur Boston en troisième place. Chaque club a encore quatre parties à jouer.

NOUVEAU RECORD

En annulant avec les Canadiens hier soir, les Maple Leafs ont établi un nouveau record de la ligue pour les joutes nulles. C'était leur 22ème partie nulle de la saison, battant l'ancien record de 21 établi par les Rangers de New-York en 1950-51.

Le duel entre Maurice Richard, Jean Béliveau et Bernard Geoffrion pour le championnat des compteurs est naturellement resté au statu quo. Richard conserve donc son avance de deux points sur Béliveau, et de trois points sur Geoffrion.

Les Canadiens, qui espèrent établir un nouveau record de buts, auront plus de difficultés à atteindre leur objectif. Ils ont maintenant 219 buts à leur crédit, et ils devront compter 18 fois dans leurs cinq dernières joutes pour abaisser le record de 236 établi par les Red Wings de Détroit en 1950-51.

Les tactiques défensives des Leafs ont si bien réussi hier soir que les Canadiens n'ont réussi à lancer que 15 fois sur Harry Lumley, qui a réussi son septième blanchissage de la saison.

Lumley a ainsi gagné du terrain sur Terry Sawchuk, qui tente de lui enlever la trophée Vézina. Lumley a alloué 124 buts, soit deux de moins que Sawchuk, mais celui-ci a une partie de plus à jouer.

A l'autre bout de la patinoire, Jacques Plante a reçu 24 lancers, mais la plupart venaient de loin, et Plante, tout comme Lumley, n'a été menacé qu'à de rares occasions. Le blanchissage de Plante est son cinquième.

Les Leafs ont réussi à retenir les Canadiens à une foule d'occasions sans attirer de punitions de Bill Chadwick, qui aurait pu se montrer plus sévère.

ONZE PUNITIONS

Chadwick a imposé onze punitions, dont six aux Leafs, mais aucun des deux clubs n'a pu organiser une attaque profitable chaque fois qu'il a eu l'avantage numérique.

Les Canadiens manquaient de rapidité, et leurs passes et leurs lancers n'étaient pas précis la plupart du temps. On aurait pu croire qu'ils en étaient à leur première joute de la saison.

Jacques Leclair est le seul qui ait été constamment effectif. Leclair est venu près de compter à une couple d'occasions, mais chaque fois il a été frustré par Lumley.

Les défenses des deux côtés ont évidemment été solides, comme l'indique le compte final, mais la mise en échec serrée employée par les Leafs a neutralisé complètement la puissante offensive des Canadiens, qui ont pu difficilement organiser leurs attaques.

Le jeune Dick Duff du collège St-Michael's, qui a fait ses débuts avec les Leafs hier soir, a causé une favorable impression. Duff for-

maît une ligne d'avants avec Ted Kennedy et Sid Smith. Il est rapide patineur, solide sur ses patins et ne craint pas d'échanger des coups d'épaules avec les adversaires.

BUT ANNULÉ

Dickie Moore a réussi à déjouer Lumley peu après le début de la joute, mais l'arbitre avait sifflé un hors-jeu à la ligne bleue un instant plus tôt. Personne n'aurait pu croire alors que la rondelle n'irait plus dans les filets de la soirée.

Joe Klukay et Hugh Bolton ont été punis tour à tour dans les cinq premières minutes, et pendant 15 secondes les Canadiens ont eu un avantage de deux joueurs, mais ils n'ont pu en profiter, en dépit de deux mises au jeu près du filet des



JACQUES PLANTE

Leafs. Les Torontois ont employé Kennedy pour les deux mises au jeu, et Ted, qui est un expert à ceci, s'est emparé de la rondelle chaque fois.

Tommy Johnson et Dollard St-Laurent ont été punis tour à tour vers le milieu de la période, mais les Leafs, jouant prudemment, n'y ont pas mis trop de vigueur à attaquer et n'ont pas menacé Plante sérieusement.

Lumley a réussi l'un de ses deux arrêts de la période contre Béliveau, pendant une punition à Horton, vers la fin de l'engagement. Le lancer venait d'assez loin, et Lumley l'a arrêté sans difficulté.

Dans la deuxième période, le jeu s'est poursuivi d'une façon encore plus monotone que dans la première. Jim Morrison et Ken Mosdell ont été punis après s'être bousculés, et après leur retour, Bernard Geoffrion a été envoyé au cachot pour avoir projeté Joe Klukay violemment sur la clôture.

Geoffrion a eu une occasion de compter lorsque la rondelle lui est arrivée au moment où il sautait sur la glace après sa punition. Boum! Boum! avait la voie libre vers les buts de Lumley, mais Larry Cahan l'a rattrapé et l'a fait trébucher par en arrière pour se mériter une punition. Les Canadiens ont réclamé en vain un lancer de punition.

Rien ne s'est produit pendant la punition de Cahan, et une autre à Bouchard un peu plus tard, mais Lumley a dû exécuter un arrêt sensationnel contre Leclair, alors que Kennedy était au cachot.

Les Canadiens ont tenté vainement d'organiser leur offensive dans la troisième période, quoiqu'ils aient failli compter à une couple d'occasions. Lumley a réussi un arrêt sensationnel contre Leclair, alors que Kennedy était au cachot.



HIER

LIGUE NATIONALE

Canadiens 0, Toronto 0.
Chicago 3, Boston 2.

Ligue du QUEBEC

Québec 3, Royal 2.
Shawinigan 7, Valleyfield 6.

Ligue AMERICAINE

Cleveland 6, Hershey 2.
Providence 7, Buffalo 4.

AUJOURD'HUI

Ligue INTERNATIONALE

Laval à McGill.

CLASSEMENT

Ligue NATIONALE

	P	J	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Canadiens	65	39	15	11	219	140	89	
Détroit	65	37	17	11	180	126	85	
Toronto	66	23	21	22	138	124	68	
Boston	66	22	22	22	157	175	65	
New-York	65	14	34	17	137	300	45	
Chicago	65	12	37	16	152	218	40	

Ligue du QUEBEC

	P	J	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Shawinigan	57	37	17	3	211	130	75	
Québec	56	29	25	2	191	192	61	
Royal	59	28	27	4	223	199	59	
Chicoutimi	56	25	28	3	183	196	53	
Valleyfield	57	26	25	12	160	224	41	

Ligue AMERICAINE

	P	J	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Pittsburgh	60	28	24	8	176	166	64	
Springfield	59	30	26	3	234	216	63	
Cleveland	59	29	27	5	236	208	61	
Buffalo	58	27	26	5	214	204	59	
Hershey	60	26	27	7	201	213	59	
Providence	58	21	31	6	172	223	48	

Ligue INTERUNIVERSITAIRE

	P	J	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Toronto	12	11	0	1	72	29	23	
McGill	11	5	6	0	38	45	10	
Carabins	12	4	7	1	28	45	9	
Laval	11	2	9	0	41	59	4	

toucher pour la pousser vers les buts.

Sid Smith a manqué la meilleure occasion de gagner la partie pour Toronto lorsqu'il est arrivé seul devant Plante, quatre minutes avant la fin. Smith est arrivé seul devant Plante, mais il s'est trop approché du filet avant de lancer, et Plante a réussi l'arrêt.

Les Canadiens joueront deux parties contre Boston en fin de semaine. Jeudi prochain, ils rencontreront Détroit au Forum, et cette joute décidera probablement du championnat.

ALIGNEMENT

TORONTO — Buts: Lumley; défenses: Thomson, Bolton; centre: Kennedy; forwards: Smith, Duff. Substituts: Morrison, Horton, Armstrong, Stewart, Migay, Sloan, Klukay, Cahan, MacDonald, Cullen.

CANADIENS — Buts: Plante; défenses: Harvey, St-Laurent; centre: Béliveau; forwards: Geoffrion, Olmstead. Substituts: Bouchard, Curry, Leclair, Richard, Johnson, MacKay, Moore, Ronty, Mosdell, Marshall.

Arbitre: Bill Chadwick; juges des hors-jeux: Doug Davies, Bob Roberts.

Première période

Aucun point.
Punitions: Klukay, 2:35; Bolton, 4:20; Johnson, 7:28; St-Laurent, 9:47; Horton, 17:39.
Arrêts: Plante 6, Lumley 2.

Deuxième période

Aucun point.
Punitions: Morrison et Mosdell, 4:07; Geoffrion, 7:48; Cahan, 9:55; Bouchard, 13:15; Kennedy, 13:45.
Arrêts: Plante 5, Lumley 8.

Troisième période

Aucun point.
Aucune punition.
Arrêts: Plante 13, Lumley 5.

Gardini en semi-finale

EGYPTE, 11. — Fausto Gardini, un Italien, est parvenu aux semi-finales du tournoi pour le championnat de l'Egypte, hier, alors qu'il a défait Vladimir Skonecki par 6-4, 6-2, 4-6, 6-1. Jaroslav Drobný et Fred Huber ont été victorieux dans l'une des semi-finales pour les doubles en battant Gottfried von Cramm et Sid Schwartz par 6-4, 4-6, 6-3, 6-3.



(Photo Jacques Doyon—La Patrie)

TIM HORTON retient Jean Béliveau près de la clôture pour se mériter une punition vers la fin de la première période de la joute Canadiens-Leafs hier soir au Forum. Les Canadiens n'ont pu tirer profit de la punition.

Chicago gagne 3-2 à Boston; Red Sullivan se distingue

BOSTON, 11. — (Paf) — George Red Sullivan, de Chicago, a compté un but et recueilli deux assists, hier soir, alors que les Black Hawks de Chicago battaient plus ferme qu'en aucun temps de la saison, ont glissé un revers de 3-2 aux Bruins de Boston, dans une joute de la ligue Nationale.

Sullivan a contribué au but décisif de la joute, à 17:36 de la deuxième période, en réussissant une passe parfaite à Harry Watson.

La ligne de Sullivan, Nick Mickoski et Ed Litzenberger a compté les deux premiers buts des Hawks, chaque fois alors que les Bruins étaient à court d'un homme.

Sullivan a enregistré le premier but à 12:02 de la première période, sur un lancer décoché à cinq pieds de Jim Henry, le gardien de buts des Bostonnais.

Les Bruins ont cependant pris les devants sur des buts de Ed Sand-

ford et Réal Chevrefils, mais un but de Litzenberger a égalisé les chances des Hawks, dès la deuxième période.

L'issue de la joute a été particulièrement décevante pour les 6,573 personnes qui avaient assisté à la joute, qui coïncidait avec une fête organisée en l'honneur de Henry.

SOMMAIRE

Première période

- 1—Chicago: Sullivan (Mickoski, Litzenberger) 2:12
- 2—Boston: Sandford (Boivin, Flaman) 14:35
- 3—Boston: Chevrefils (Costello, Labine) 17:10
- Punition: Boivin, 11:25.
- Arrêts: Henry 11, Rollins 14.

Deuxième période

- 4—Chicago: Litzenberger (Sullivan, Mickoski) 2:25
- 5—Chicago: Watson (Sullivan) 17:36
- Punitions: Boivin, 1:34; Mohns, 8:16; Wilson, 11:14; Toppazzini, 18:19.
- Arrêts: Henry 9, Rollins 10.

Troisième période

- Aucun point.
Aucune punition.
Arrêts: Henry 10, Rollins 7.

Les compteurs

LIGUE NATIONALE

	B.	A.	Pts
Richard, Canadiens	38	35	73
Béliveau, Canadiens	36	35	71
Geoffrion, Canadiens	37	33	70
Sullivan, Chicago	17	41	58
Olmstead, Canadiens	9	48	57
Howe, Détroit	27	28	55
Smith, Toronto	31	20	51
Reibel, Détroit	18	33	51
Mosdell, Canadiens	22	28	50
Kennedy, Toronto	10	39	49
Harvey, Canadiens	6	43	49
Litzenberger, Cdn.-C.	22	26	48
Lewicki, Rangers	27	20	47
Del Vecchio, Détroit	16	28	44
McKenney, Boston	22	20	42
LaBine, Boston	24	17	41
Mickoski, Rang.-Chi.	10	32	42
Chevrefils, Boston	15	22	37

LIGUE DU QUEBEC

	B.	A.	Pts
Burnett, Royal	30	43	73
Denis, Royal	20	47	67
Tessier, Royal	35	29	64
Powell, Québec	22	40	62
Leclerc, Valleyfield	28	33	61
Corriveau, Valleyfield	29	30	59
Brodin, Shawinigan	26	28	54

WEST PALM BEACH, Flo. — Eddie Compo, 135, New-Haven, bat par décision Chico Maldonado, 133, New-York (10).

FORUM

Ce soir à 8 h. 15

HOCKEY INTERCOLLEGIAL

LAVAL

McGILL

PRIX: \$1.50, \$1.25, \$1.00, 75¢

Enfants: 25¢

Samedi, 12 mars, à 8.15 p.m.

HOCKEY LIGUE NATIONALE

Boston vs Canadiens

Admission générale: \$1.50 — \$1.25

Billets en vente samedi matin à 10 hres.

"Bannir les armes atomiques serait une grave erreur"

(M. Menzies)

OTTAWA, 11. — (PCf) — Le premier ministre d'Australie a déclaré hier que les Russes pourraient devenir les maîtres de l'Europe en quelques semaines si l'Occident consentait à bannir la bombe atomique.

Plusieurs Occidentaux souhaitent l'interdiction de la bombe atomique, a dit M. Menzies, mais on ne saurait faire confiance aux Russes dont la suprématie en matière d'armes conventionnelles est écrasante.

La conception soviétique de la "coexistence pacifique", a-t-il poursuivi, est caractérisée par "l'hypocrisie" et, pour déclencher la guerre, il n'existe pas de meilleur moyen "que d'abandonner la supériorité militaire qui retient l'autre bloc de commencer une guerre". S'adressant au Women's Canadian Club, M. Menzies a préconisé le maintien de la puissance atomique de l'Occident.

En ce deuxième jour de sa visite en territoire canadien, l'homme d'Etat a conféré avec le premier ministre Saint-Laurent, reçu les journalistes, visité les Communes qui l'ont accueilli avec enthousiasme, et conféré avec le ministre de la Défense nationale, M. Campney. Il arrivera à Montréal aujourd'hui et recevra un doctorat honorifique à l'université McGill.

Au cours de sa conférence de presse, M. Menzies a déclaré qu'il admirait beaucoup la princesse Margaret et qu'il ne voulait rien affirmer au sujet de sa prétendue liaison avec le capitaine Peter Townsend, de peur d'embarrasser celle-ci.

Au chapitre de la crise formosane, il a souligné qu'il n'est, pas plus que quiconque, en mesure de dire si la crise provoquera une guerre.

Dans son allocution au Canadian Club, il a insisté sur la nécessité des armes atomiques pour prévenir les intentions agressives de la Russie.

Ces derniers, a-t-il soutenu, sont d'habiles propagandistes et les Occidentaux, "avec une régularité stupide et monotone", se laissent prendre à leurs tactiques.

Les Russes, a-t-il ajouté, affirment qu'ils désirent "coexister pacifiquement" avec l'Occident et qu'ils souhaitent le désarmement mondial.

Le désarmement mondial serait

"splendide" s'il n'existait pas de secrets dissimulés et qu'il fût possible d'inspecter ouvertement les arsenaux du monde. Si la Russie devait désarmer, a-t-il prétendu, elle devrait déposer les quatre-vingt-cinq millions de ses armements. Or, il est certain que cela ne pourrait se produire du soir au lendemain.

Entre-temps, l'Occident doit s'assurer que les manœuvres russes ne vont pas raver à l'Occident le "terrible instrument" qui lui confère sa supériorité. Les armes atomiques sont certes "horribles et inhumaines", mais il se peut qu'éventuellement, grâce à ces armes, on puisse "abolir la guerre de la face de la terre".

La coexistence pacifique, a conclu l'homme politique, est une "phrase admirable", mais la Russie n'a jamais donné les moindres signes de son désir de vivre en paix, tant que ses voisins n'auront pas acquis la force nécessaire pour résister aux Soviétiques par la guerre.

Recommandations aux éleveurs de bestiaux

M. J.-H. Tremblay, représentant québécois du ministère fédéral de l'Agriculture, a exhorté hier les éleveurs des bestiaux du Québec, ayant des troupeaux médiocres, à s'adonner à la production de la viande plutôt que du lait ou à élever des moutons.

M. Tremblay, parlant à une réunion de la Société des éleveurs de troupeaux Ayrshire de la province, a dit que ses remarques s'adressaient aux éleveurs de bestiaux en général.

Il a expliqué que, si les cultivateurs du Québec s'adonnaient à l'élevage du bœuf pour la viande au lieu de maintenir des vaches non rentables et non productives dans leurs troupeaux, ils contribueraient à bâtir un marché plus solide pour les produits laitiers.

M. Tremblay a également déclaré qu'ils pourraient ainsi répondre à la demande de bétail, qu'il faut maintenant importer des autres provinces.



DES INSPECTEURS EXAMINENT, à gauche, une automobile endommagée par la lave, près du village de Kapoho, aux îles Hawaï, théâtre d'une éruption volcanique. À droite, des membres de la Législature font l'inspection des crevasses dans le village de Pahoa, près du volcan Kilauea. On évalue les dégâts causés jusqu'ici par l'éruption à deux millions de dollars.



Le capitaine Townsend garde un silence prudent sur les rumeurs de ses fiançailles

LONDRES, 11. — (PCf) — Pendant toute la semaine, la rumeur de ses fiançailles prochaines avec la princesse Margaret a bourdonné jusqu'aux oreilles du capitaine Peter Townsend. Et, à chaque jour de cette semaine, le capitaine fut bombardé de questions par des reporters de Londres voulant annoncer la grande nouvelle.

Mais l'attaché de l'Air à Bruxelles, en satisfaisant les journalistes en mal de copie, n'a pas donné grand nouvelles.

Dimanche, Howard Johnson, du Daily Mirror, montra à Townsend un article du Sunday Pictorial disant que l'on saurait bientôt si la princesse a décidé d'épouser Townsend. "Si la princesse Margaret place au-dessus de tout l'homme qu'elle aime, elle n'a pas à craindre les reproches persistants", disait le Pictorial.

"Très agréable à entendre", avoua Townsend. Il parcourut l'article du Pictorial, se mit à rire et ajouta: "Je constate qu'ils font encore de moi un valeureux aviateur".

DANS LE PASSE

Johnson lui demanda si l'article lui causait quelque surprise.

"De grâce, n'allez pas me citer à ce sujet, implora Townsend. Je crois qu'on y livre trop ma pensée... Je n'ai pas l'intention de discuter mes affaires personnelles et, ce qui est plus important, je ne discuterai certainement pas les affaires personnelles de quelqu'un d'autre sans permission ou approbation... Il y a eu un tas de stupidités écrites à mon sujet dans le passé".

Lundi, Johnson dit à Townsend que le monde attendait une déclaration claire et nette de l'une ou l'autre partie.

"Cette déclaration ne peut venir de moi, dit Townsend. Vous comprendrez facilement qu'elle doit émaner d'autres personnes. Je dois en tout temps demeurer tout à fait indépendant".

Mardi, Townsend déclara à Peter Stewart, du Daily Sketch: "J'ai reçu la visite la semaine dernière d'un représentant du Daily Mirror. Je lui ai parlé parce que j'en suis venu à l'idée que ça ne sert à rien de se cacher".

"Je veux sortir. Je ne veux pas rester enfermé à clé dans ma maison sans rencontrer personne. Je veux être ouvert et ne point paraître rude".

"J'ai demandé au reporter du Daily Mirror pourquoi il était venu vers moi quand les choses étaient si tranquilles depuis des mois. Vous devez vous rappeler que ma vie était un enfer à mon arrivée ici..."

LOYAUTÉ

"Je ne suis au courant d'aucune déclaration imminente. Je ne puis répondre aux questions à ce sujet, parce que je ne suis pas celui qui doit faire le premier geste en l'oc-

currence. Peut-être devrais-je plutôt dire que je ne suis pas l'arbitre de la situation.

"Mais ma loyauté envers la princesse Margaret ne fait aucun doute. — J'accepterai toutes les difficultés au nom de cette loyauté.

"Je ne puis répondre à aucune question au sujet de mon amitié avec la princesse Margaret. C'est du domaine de ma vie privée. Mais quelle que pourrait être la réponse, cela ne pourrait faire aucune différence, à cause de ma loyauté envers elle".

Stewart interrogea Townsend sur son transfert, l'an dernier, d'un poste dans la maison royale à un autre poste, à Bruxelles. Townsend répondit: "Je ne me souviens pas si j'ai sollicité ce poste ou si j'y ai été poussé. Je suis venu ici parce que la situation était impossible pour nous deux — en particulier pour elle."

A BRUXELLES

"Mais je ne suis pas malheureux

ici. Les gens de Bruxelles ont été très bons pour moi.

"Il faut bien distinguer entre l'absence du bonheur et la souffrance. Parce qu'un homme souffre, il n'est pas nécessairement malheureux..."

"Vous devez comprendre que si je ne réponds pas à ces questions personnelles c'est parce que ce n'est pas à moi d'y répondre".

Stewart interrogea Townsend sur sa carrière future.

"Qu'importe une carrière maintenant? Je songeais à ma carrière, mais maintenant..."

Townsend dit qu'il n'a pas demandé à revenir en Angleterre, parce que "la situation pourrait s'avérer difficile". Et il ajouta:

"Il n'y a rien à dire tant que le temps ne sera pas venu ou que quelqu'un ne fera pas quelque chose".

Mercredi, Townsend déclara à Stewart:

"J'agis entièrement de mon propre chef. Je n'ai reçu aucune directive de personne... Comme question de fait, je ne suis au courant et n'étais au courant d'aucune annonce prochaine lorsque le Sunday Pictorial me fut montré."

A un journal belge, il déclara: "Tout ce que je dis est mal interprété de 20 façons différentes."

Jeudi, Townsend rencontra un groupe de reporters et de photographes et leur déclara: "un demi-congé après avoir affronté la presse durant tout près d'une semaine."

"Je n'ai pas été du tout en contact ces jours-ci... J'espère que toutes ces histoires vont cesser sous peu."

Une épouse battue devant 2 policiers

Un bouillant individu de Sainte-Dorothée a voulu battre sa femme devant les policiers qui venaient l'arrêter pour le traduire en Cour sous l'accusation d'assaut sur son épouse. Cet homme de 42 ans, Léo Goyer, n'a été maîtrisé que lorsque les policiers l'ont tenu en joue avec leur revolver.

Le juge René Thérberge a vertement tancé Goyer et ne lui permet de reprendre sa liberté provisoire que sous deux cautionnements de \$950. Le cautionnement ayant principalement pour but d'empêcher un accusé de récidiver alors qu'il est devant la Justice.



PROCHAINE CAMPAGNE CONTRE LE CANCER. — M. E.-C. Browne vient d'être nommé président de la section des employés, lors de la prochaine campagne conjointe contre le cancer. La campagne débutera le mois prochain et aura pour objectif la somme de \$250,000. M. Browne sera le responsable de l'appel auprès de 3,150 compagnies, dans la région métropolitaine. 98 compagnies ont déjà fait parvenir les dons de 21,903 employés. L'objectif de la section des employés se chifflera à \$50,000.

A FORMOSE

Toute manifestation de force compromettrait la situation

(L'hon. L.-B. Pearson)

OTTAWA, 11. — (PCf) — Le ministre des Affaires extérieures, l'hon. L.-B. Pearson, a déclaré hier que les efforts diplomatiques visant à obtenir un cessez-le-feu dans le détroit de Formose seraient compromis par toute manifestation de force de la part des communistes ou des nationalistes chinois.

M. John Diefenbaker, porte-parole du parti conservateur, sur les affaires étrangères, a demandé au ministre si le gouvernement est en mesure de préciser sa position concernant les îles nationalistes Quemoy et Matsu, sises au large de la côte de Chine.

M. Pearson a dit que rien n'est survenu en Extrême-Orient pour modifier l'attitude du Canada depuis qu'il l'a exposée le 24 février dernier.

Il avait alors déclaré que le Canada n'a aucun engagement en Extrême-Orient en dehors de ses obligations en vertu de la charte des Nations-Unies. Il avait aussi déclaré que les îles côtières chinoises font partie indiscutablement

du territoire chinois, contrairement aux forteresses nationalistes de Formose et des Pescadores.

M. Pearson a dit hier que le conseil de sécurité des Nations Unies n'a pas discuté récemment la situation formosane. Toutefois, les efforts diplomatiques se poursuivent en vue d'obtenir un cessez-le-feu.

Ces efforts auraient plus de chance de réussir si la force n'est pas utilisée contre les îles ou de ces îles contre le continent, a ajouté M. Pearson.

Le ministre a précisé qu'il expliquerait sous peu à la Chambre la politique du gouvernement relativement à Formose.